LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No 46 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 5 MARS 1948 PRIX: CINQ SOUS

Tout n'est pas rose dans les grandes unités scolaires

NDLR—Nous reproduisons ici une lettre au rédacteur qui a paru dans le "Manitoba Cooperator". On sait que ce journal s'est fait l'apôtre de la cause des Grandes Unités Scolaires. On verra par le texte de la lettre publiée plus bas que tout ne va pas pour le mieux dans les Grandes Unités Scolaires.

Lettre envoyée au "Manitoba Co-opérator" et publiée le 19 février dernier:

"Misleading Editorial?"

Cher éditeur,

Votre commentaire intitulé "Education Rurale" (p. 4 de votre édition du 12 février 1948) est très apte à induire en erreur. Nos enfants des centres ruraux de l'arrondissement scolaire de la Rivière Dauphin-Ochre ne bénéficient d'aucun avantage que procurent les améliorations. Nos édifices scolaires sont dans le même état qu'ils étaient auparavant, et aucun genre d'amélioration n'a été fait.

Il est vrai que l'on a dépensé beaucoup d'argent pour améliorer les édifices scolaires dans la ville de Dauphin. Voici des faits:

Les chiffres de la fin de 1947 pour la construction de la nouvelle école Henderson, l'addition et les changements à l'école MacKenzie, montrent que le conseil de l'arrondissement a dépensé $90,000.00 de plus qu'il n'avait prévu pour accomplir ce travail.

Pour se conformer à sa politique de ne pas émettre d'obligations, le conseil de l'arrondissement emprunta $50,000.00 de la banque, — somme payable dans deux ans, — et demanda au Département d'Education un nouvel emprunt de $40,000.00. Les chiffres obtenus de l'auditeur montrent qu'environ $160,000.00 furent dépensés en 1947 pour la construction de ces écoles. Un autre $26,000 fut dépensé pour procurer l'outillage technique à la nouvelle aile du "Composite High School."

Le plus gros item des frais de construction fut en faveur de l'école Henderson, dont le coût s'élevait à $96,000.00 à la fin de l'année. Les modifications coûtèrent $13,000.00; l'addition, $25,000.00; l'outillage technique $26,000.00. Ces chiffres laissent un total de $65,000.00 dépensés pour l'école MacKenzie afin de la changer d'une école supérieure collégiale (de districts agglomérés) à une école supérieure "composite".

Comme vous le voyez, aucune mention n'est faite des écoles rurales. Les dépenses supplémentaires amenées par l'arrondissement scolaire de la Rivière Dauphin-Ochre seront un gros poids pour les contribuables de notre district. Je donnerais ce conseil aux fermiers: "Prenez garde aux grands arrondissements scolaires."

Bien à vous,

M. G. EVASIUK,
secrétaire,
D.S. Oukraina no 1112.

A Ottawa



M. Louis Leprohon quitte Radio-Saint-Boniface pour assumer la direction du poste CKOC à Ottawa. (Voir lettre ailleurs dans cette page).

EMISSION DU SACRE DE S. EXC. MGR TETRAULT

Radio-Saint-Boniface radiodiffusera la cérémonie du sacre de S. Exc. Mgr L. Tétrault, P.B., le jeudi 11 mars de 10 h. à midi.







Photo par Jos. Trager

Le journal **Winnipeg Citizen**, le premier quotidien coopératif de l'univers, a fait son apparition le lundi matin 1er mars. Financé par une souscription populaire de 14,000 actionnaires-coopérateurs, il possède une des plus modernes salles d'impressions du Canada.

1—Le pressier, **M. Laurie Simpson**, place la dernière plaque sur la rotative "Goss" avant l'impression du premier numéro qui parut à 20 pages.

2—Le directeur-gérant, **M. J. F. Sweeney**, O.B.E., journaliste depuis 35 ans, pèse sur le bouton du démarreur qui mettra la presse rotative en mouvement.

3—Le chef des presses, **M. Tom Crowley**, s'assure des derniers réglages avant la mise en marche de la presse.

4—La première livraison sort des presses. La dernière page, typique d'un grand nombre de journaux quotidiens du Canada, et particulièrement des deux autres quotidiens de Winnipeg, la **Free Press** et la **Tribune**, porte l'annonce du magasin Eaton.

Le directeur-gérant vérifie le premier exemplaire; à ses côtés se tient **M. Dave Simkin**, gérant de l'atelier dont tous les employés sont syndiqués.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Les dépenses excèdent $52,221,154 pour le prochain exercice financier

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA — M. C. M. Fines, trésorier provincial, a présenté à la Législature un exposé du budget pour l'exercice financier 1948-1949. Cet exposé révèle que le prochain budget sera le plus considérable, quant aux dépenses et aux recettes, de toute l'histoire de la Saskatchewan. De fait, le secrétaire-trésorier prévoit des dépenses au montant de $52,221,154, soit une augmentation de $6,500,000 sur l'évaluation des dépenses de l'exercice financier précédent. Par ailleurs, les recettes augmenteraient aussi. Elles atteindraient le chiffre de $52,238,445, ce qui laisserait un surplus de $17,291.

Les ministères recevraient chacun une augmentation assez forte des sommes que leur octroie annuellement la Législature. Les Ministères de la Santé et du Bien-Etre social recevront plus que les autres ministères, soit $1,820,159 de plus que l'an dernier pour les pensions au vieil âge et $1,400,000 supplémentaires pour soins médicaux gratuits.

En outre, le budget prévoit des dépenses de $9,203,640 sur le compte du capital, y compris $1,000,000 pour la construction et l'équipement d'écoles, $1,300,000 pour l'extension du système téléphonique rural et $1,400,000 pour la voirie et la construction de ponts.

Le budget prévoit un profit de la taxe du revenu de $15,643,500, avec un subside fédéral de $15,391,490 d'après l'entente conjointe de 1946. Le profit des liqueurs représenterait la somme de $6,000,000, celui de la taxe des minéraux et des royautés atteindrait la somme de $1,460,000; les corporations de la couronne réaliseraient un bénéfice de $600,000.

Les profits de la taxe de l'éducation rapporteraient $5,000,000, soit une augmentation de $3,200,000 sur ceux de l'année précédente; les revenus de la Commission des liqueurs seraient aussi plus élevés de $1,350,000.

Voici maintenant les principales augmentations des dépenses, avec le montant de l'année dernière entre parenthèses: Education $7,098,175 ($6,940,154); Santé publique $5,333,000 ($4,877,434); Bien-Être social $11,157,472 (7,989,772); Agriculture $2,043,300 ($1,609,792); Voirie $5,789,000 ($5,539,000).

Ministère du Bien-Etre

Parmi les dépenses du Ministère du Bien-Etre social figure, sous le titre des pensions au vieil âge, une dépense de $1,257,150 pour soins médicaux. Un autre item nouveau prévoit une dépense de $50,000 pour le développement d'un projet d'irrigation. Le dis-

(Suite à la dixième page)

LA SESSION AU MANITOBA

LES COMMUNISTES CANADIENS SONT DES TRAÎTRES---GARSON

L'Eglise ne craint pas l'histoire

CITE DU VATICAN — "L'Eglise n'a rien à perdre à la manifestation véritable de l'histoire" a déclaré le pape dans une allocution prononcée, en recevant les membres de l'Ecole française d'archéologie et d'histoire de Rome.

Faisant l'éloge de cette école, le Saint-Père a dit que les travaux de ses membres, "à la fois austères et passionnants ont le mérite inestimable de permettre aux hommes de bonne foi d'appuyer l'histoire sur des bases solides et de reconstruire, dans la vérité, pour le faire connaître aux générations présentes et futures, le passé, avec ses lumières et ses ombres".

Pie XII a rappelé que lui-même, jeune étudiant, a suivi les cours de Mgr Duchesne, qui a été un des grands directeurs de cette école de Rome et, après avoir insisté sur la sollicitude dont cette école a été l'objet de la part de ses prédécesseurs et notamment de Léon XIII et de Pie XI, le Saint-Père a ajouté:

"Aussi, nous prenons à vos investigations documentaires et archéologiques, dans les archives et dans le sol, le plus vif intérêt, car vous travaillez pour la vérité et la lumière. Or, que peut-il y avoir de plus cher à Notre coeur, plus cher à l'Eglise, que la lumière et la vérité? Car. l'Eglise n'a rien à gagner à la propagande de vaines légendes, rien à perdre à la manifestation de la vérité historique".

Le Saint-Père a terminé en donnant sa bénédiction apostolique.

CHANGEMENTS

S. Exc. Mgr l'Archevèque Coadjuteur de St-Boniface annonce les changements suivants:

M. l'abbé S. Gauvin devient curé de Notre-Dame de Lourdes.

M. l'abbé L. Bédard remplace M. l'abbé S. Gauvin comme aumônier de l'Institut Collégial St-Joseph.

M. l'abbé Pierre Raymond, ci-devant vicaire à St-Claude, est nommé vicaire à la paroisse Holy Cross.

M. l'abbé P.-E. Chenette devient vicaire à St-Claude.

Bourses pour étudiants

Le Ministère de l'Education du Manitoba distribue, chaque année, plus d'une centaine de bourses aux étudiants méritants pour leur permettre de continuer leurs études supérieures. Il arrive que, par ignorance ou négligence, les nôtres ne profitent pas des avantages exceptionnels que leur offre le Ministère de l'Education.

Afin de faciliter la tâche des instituteurs, des commissaires d'école et des parents, nous publierons dans le numéro de la semaine prochaine un tableau détaillé de toutes les bourses que les étudiants du Manitoba peuvent obtenir.

Nous devons ce travail de compilation au R. P. Jean Methé, O.M.I.

C'est la première fois, croyons-nous, que l'on se donne la peine de faire une étude sérieuse de cette question des bourses au Manitoba.

~~M. L.~~ Leprohon accepte la gérance de CKCO à Ottawa

M. Louis Leprohon, gérant de Radio-Saint-Boniface, nous communique la lettre suivante:

R. P. Léo Lafrenière,
Directeur de **La Liberté et le Patriote,**
Winnipeg, Man.

Révérend Père,

Vous avez sans doute déjà appris que je quitterai Radio-Saint-Boniface prochainement. En effet, j'ai décidé d'accepter le poste que l'on m'offrait comme directeur du poste CKCO, à Ottawa.

Vous soupçonnez, j'en ai l'assurance, la peine que j'éprouve de quitter le premier poste français de l'Ouest canadien. Depuis le jour mémorable où l'on pouvait entendre sur les ondes "Ici Radio-Saint-Boniface", je n'ai vécu que des heures agréables au Manitoba.

Les relations qui m'ont uni à la population manitobaine ont toujours été très agréables. J'ai toujours rencontré chez les directeurs la plus bienveillante collaboration. M. le Dr Guyot, M. Roland Couture et M. René Dussault, en particulier, m'ont toujours été un appui très précieux. M. l'abbé A. d'Eschambault n'a jamais, non plus, ménagé son dévouement à mon égard.

Je ne doute pas du succès futur de Radio-Saint-Boniface, car je connais les convictions profondes de ceux qui lui donnent leur temps. Il me sera toujours très agréable de me rendre utile au poste français de St-Boniface.

Qu'il me soit permis également de vous remercier tout spécialement, mon Révérend Père, pour la bienveillante coopération que vous avez apportée à toutes mes demandes et même à tous mes désirs. Vous avez contribué énormément à faire connaître et aimer Radio-Saint-Boniface.

A Ottawa, je travaillerai dans des circonstances quelque peu différentes. Le poste CKCO appartient à des particuliers; il est anglais. Il a actuellement une puissance de 5,000 watts le jour et de 1,000 watts le soir. Il est probable qu'il sera prochainement sur les ondes durant 24 heures avec une puissance régulière de 5,000 watts.

Je voudrais, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote** remercier mes bons amis du Manitoba de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée et les assurer de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous,

Louis LEPROHON.

La civilisation est en grand danger

LE CAP — Le premier ministre Smuts a commenté la situation en Tchécoslovaquie en demandant si le moment n'est pas venu pour les pays aimant la paix de dire: "C'est assez, pas plus loin".

S'adressant à un groupe de 20 éditeurs et journalistes américains qui visitent présentement l'Afrique du Sud, M. Smuts a déclaré que les événements se déroulent actuellement dans le monde en ébranlant ses bases. Si l'on n'y met pas le holà, a-t-il dit, la fin de la civilisation, comme nous la connaissons et la chérissons, est inévitable.

SEOUL — Le lieutenant-général John R. Hodge, commandant américain en Corée, a annoncé que des élections générales auront lieu, en zone occupée par les Américains, le 9 mai.

Violente attaque contre M. Kardash

Le premier ministre du Manitoba, l'hon. S. S. Garson, a dénoncé mardi soir les communistes canadiens qu'il a qualifiés de traîtres déloyaux à leur pays. Il les a accusés de vouloir introduire dans notre pays un système politique qui, s'il était mis en vigueur, produirait la confusion et le chaos dans notre économie canadienne. Il fit un exposé des mesures qui avaient été prises récemment en Russie relativement aux prix et à l'argent, puis il accusa M. Kardash, communiste de Winnipeg, de prêcher une doctrine tout à fait contraire quand il s'agit du Canada.

M. Garson était à faire une étude de la motion de M. Kardash, laquelle demandait que la Législature provinciale intervint auprès du gouvernement fédéral pour que le contrôle des prix soit rétabli, lorsqu'il dénonça énergiquement les tactiques des communistes. Il déclara que la résolution de M. Kardash constituait une insulte pour la chambre manitobaine et ne devrait recevoir aucun appui des députés.

"Lorsqu'on connaît les affiliations politiques du proposeur de la résolution, dit M. Garson, il n'est pas injuste d'affirmer que cette résolution constitue un autre effort de sa part pour jeter du discrédit sur le gouvernement d'Ottawa. . ."

"Il nous met en face de deux alternatives, la première pour discréditer le gouvernement fédéral, la deuxième pour nous accuser de ne pas avoir le courage de prendre une attitude au sujet d'une question importante.

"Il a cependant été trop habile. Il s'est même surpassé. Dans son 'habileté' il nous a fourni suffisamment de renseignements pour que nous puissions avoir une idée exacte du sens de sa résolution et du discours qu'il a prononcé pour l'introduire dans la Chambre. Nous pouvons aussi connaître mieux maintenant le rôle qu'il veut jouer dans la société.

"Nous avons pu discerner dans sa résolution la politique qu'il recommande pour lutter contre l'inflation. C'est là la politique que lui, un communiste, croit qu'il faudrait mettre en vigueur au Canada, un pays anti-communiste.

"Mais voilà que la Russie passe également par les mêmes difficultés de l'inflation. Or, elle fait appel à des mesures complètement différentes de celles que M. Kardash propose pour le Canada. . . Comment se fait-il que les communistes du Canada recommandent une façon d'agir complètement différente dans notre pays?"

"La raison c'est qu'ils ne veulent pas du tout que l'inflation soit bridée au Canada. Ils veulent au contraire qu'elle prenne de l'ampleur. Ils désirent que notre argent devienne sans valeur. Ils veulent détruire la confiance de la population dans nos institutions. Ils veulent jeter du discrédit sur tous nos gouvernements."

Poursuite contre la Couronne .

La législature a accepté avec amendement une résolution de Ron D. Turner, représentant l'aviation à la Chambre, pour qu'à l'avenir les citoyens puissent poursuivre les institutions appartenant à la Couronne.

Le ministre de la Santé, l'hon. Ivan Schultz, s'est fait le défenseur de l'administration gouvernementale des hôpitaux pour aliénés la semaine dernière.

Il a dit de M. Draffin, CCF d'Assiniboia, qu'il avait prononcé un discours "dans lequel il

(Suite à la neuvième page)

5 religieuses canadiennes prisonnières

LEVIS — Cinq religieuses canadiennes font partie du groupe des 84 religieuses missionnaires détenues par les communistes chinois à Sienhsien, 90 milles au sud-ouest de Tientsin, depuis le mois de novembre dernier.

Les cinq religieuses en question appartiennent à la communauté des Adoratrices du Précieux-Sang dont la maison-mère est à Saint-Hyacinthe. Une religieuse de cet ordre a déclaré ici à Lévis que l'une des cinq détenues a été identifiée comme étant Thérèse Martel, de Québec. En religion, la religieuse porte le nom de Soeur Marie-Aurélie. La missionnaire avait opté pour la naturalisation américaine, en 1936, lorsqu'elle quitta le Canada pour la Chine avec un groupe de missionnaires américaines.

Les quatre autres canadiennes détenues sont Liliane Wheeler, de Cornwall, Ont., Yvonne Perrault dont l'adresse est inconnue, Gabrielle Forest, de Joliette, et Jeanne Lague, de St-Grégoire.

M. Edgar Martel, de Lévis, frère de la R. S. Marie-Aurélie, a déclaré qu'il était sans nouvelles de sa soeur depuis un certain temps.

PARIS — L'Etat du Michigan vient de faire don à la France de 300 tonnes de vivres qui seront distribuées dans les départements de la Seine, de l'Ile-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

Au carnaval de la Jeunesse Catholique de St-Boniface



Photo par Gene Gauthier

On estime que plus de 1,200 personnes ont assisté au carnaval qui avait été organisé par la Jeunesse catholique de la paroisse de la cathédrale de St-Boniface et qui eut lieu dimanche dernier. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, encadrés de deux bouffons, **M. Pierre Brunet**, président de la Jeunesse catholique, **Son Honneur le Maire MacLean**, et **M. Pierre Raimbault**, président de l'Association des Centres récréatifs.

Equipes de gouret de l'Ecole Provencher



(Photo Gene Gautier

Plusieurs équipes de gouret de jeunes participèrent au carnaval dimanche. On voit sur cette photo deux équipes de jeunes, celle du Cercle Ouvrier et celle des Fils Natifs. Tous les enfants qui apparaissent sur cette photo fréquentent l'école Provencher.



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A grands renforts de manchettes noires plusieurs journaux canadiens et américains ont annoncé à leurs lecteurs qu'un grand scandale venait d'être mis à jour dans la ligue Nationale. A l'heure même ou nous écrivons ces lignes les directeurs de la ligue Nationale attendent avec impatience les résultats de la conférence que tient le président Clarence Campbell avec les directeurs de la police de Détroit. Plusieurs s'attendent au pire, mais la majorité des sportifs qui suivent le hockey avec grande attention, demeure convaincue que toute cette histoire disparaitra en fumée. Nous ne nierons pas qu'il puisse y avoir des joueurs de hockey malhonnêtes et qu'il puisse y en avoir de très honnêtes qui parient sur les joutes de leur club, mais ce qu'il faut bien retenir au-dessus de tout ce tumulte d'accusations non spécifiques et toutes des plus vagues, c'est que la majorité des athlètes qui pratiquent le sport du hockey sont des gens honnêtes qui gagnent leur vie en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Mais il semble bien qu'on soit décidé en certains milieux à faire porter par les innocents les fautes de quelques jeunes combinards.

Les paris sur les résultats de joutes sportives datent de plusieurs siècles et les Romains et les Grecs pariaient beaucoup plus que quelques misérables dollars sur les chances de leurs favoris. De tous temps il s'est trouvé des hommes pour parier sur leurs propres chances de réussir dans telle ou telle aventure, plusieurs ont eu une trop haute opinion d'eux-mêmes, tandis que d'autres en arrivant à la gloire atteignaient aussi la fortune du même coup. Nous imaginons très facilement que les joueurs de hockey, qui sont des hommes comme les autres, aient pu parier sur les chances de leur équipe de remporter telle ou telle joute. Pour plusieurs ce pari aura servi de stimulant, tandis que pour d'autres il aura eu un effet contraire, paralysant l'athlète trop impatient de bien faire. La ligue Nationale de hockey en défendant à ses membres de parier sur les résultats de joutes de hockey, protège ainsi les athlètes contre eux-mêmes et protège en même temps un public parfois trop sceptique et toujours prêt à mettre en doute l'honnêteté des participants, surtout quand ce public a engagé de fortes sommes d'argent sur les résultats de telle ou telle joute.

Une punition sévère

Les directeurs de la ligue Nationale n'entendaient pas plaisanter quand ils ont déclaré que les joueurs qui seraient pris à parier se verraient expulsés du hockey pour le reste de leurs jours. On attache une si grande importance à la probité des joueurs de hockey qu'on veut même leur enlever les occasions de songer à être malhonnêtes! Peu de sociétés publiques peuvent se vanter d'avoir le même souci et il y a lieu de féliciter les associations sportives de leur attitude si ferme. Les directeurs des ligues agissent ainsi parce qu'ils savent qu'ils ont besoin de la confiance du public et que le moindre petit accroc pourrait entrainer le déclin des assistances records aux joutes de hockey non seulement de la ligue Nationale mais de tous les circuits de hockey professionnel. S'il y a des coupables dans toute cette affaire, le président de la ligue les mettra en dehors du hockey et il est probable que si des joueurs ont parié contre leur propre club ils seront poursuivis devant les tribunaux.

En attendant de savoir si les athlètes de Boston, New-York et Chicago seront exonérés de tout blâme, demandons-nous si on n'a pas manqué gravement à la justice et à la charité en conduisant cette affaire comme on l'a fait. Le journal de Détroit qui a lancé dans le grand public le cri de "Scandale" et "Au voleur" a-t-il songé un instant au tort qu'il causait non seulement aux athlètes ainsi impliqués mais aussi au grand public et à la jeunesse de deux pays? Imaginez un instant ce qui a dû se passer dans le vestiaire des Bruins de Boston, des Rangers de New-York ou des Eperviers de Chicago quand les joueurs de ces équipes ont appris qu'il se trouvait dans leurs rangs un mouton noir qui avait parié contre les chances de son club? Certes les accusations étaient vagues, mais le soupçon, pire peut-être que l'accusation, planait dans l'âme de tous les joueurs. Les amis d'hier se sont surpris à épier leurs compagnons de jeu et si quelqu'un manquait un but ouvert ou une passe parfaite les doutes ne faisaient qu'augmenter. On n'aurait pu trouver meilleur moyen pour semer dans l'âme de ceux qui feront probablement face au club Détroit des soupçons assez sérieux pour affecter considérablement leur jeu et les priver ainsi de victoires qui auraient pu nuire aux Red Wings.

Vérité ou mensonge

Le **Times** de Détroit n'a sans doute pas songé à cela, mais rien n'empêche que la réaction est là quand même et le public payant commence lui aussi à entretenir des doutes. Pour ceux qui déboursent de jolies sommes afin d'assister à une joute de hockey, la scène change soudainement et pour eux aussi tous les joueurs paraissent sujets à suspicions. La malchance s'acharnera peut-être sur le plus honnête des joueurs mais dans l'opinion du public ce joueur aura simplement vendu ses services; on n'aura plus confiance en lui et ses chances de succès tant dans le hockey que dans la vie seront ruinées par le fait même. Le président Campbell a répété avant d'entrer en conférence qu'il n'avait trouvé jusqu'ici aucune preuve contre des joueurs de hockey et il est à espérer qu'il n'en découvrira aucune car des milliers de jeunes athlètes canadiens et américains ont les yeux tournés vers les joueurs de la ligue Nationale qu'ils considèrent comme des demi-dieux. On peut admettre que cette attitude de notre jeunesse est un peu exagérée mais ne vaut-il pas mieux voir les jeunes s'intéresser aux joutes de hockey que de suivre de près la carrière des vedettes du cinéma, ou encore les "lâchages" des grands politiques de la scène internationale? L'athlète, quand il joue, n'abdique pas il n'en a pas le droit et jusqu'ici son honneur même le lui défend. C'est pour sauvegarder cet honneur qu'il va falloir qu'on agisse rapidement s'il y a eu scandale. Et s'il n'y en a pas eu, qu'on ne néglige rien pour demander à ceux qui ont lancé ces graves accusations dans le public de faire amende honorable, non seulement aux joueurs mais aussi au public et aux jeunes qui croient encore que l'idéal ne s'achète pas, même dans le hockey professionnel.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 5 MARS
7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des Agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température —
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son péché
7.30—Ecole populaire
8.00—Fables de Lafontaine
8.15—Jesse Crawford
8.30—Les feux de la rampe
9.00—Nouvelles
9.05—Centre Récréatif de St-Boniface
9.15—En vedette
9.30—Notre héritage des maîtres
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 6 MARS
7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes —
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Variétés
9.30—Mélodies
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nos modernes
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Musique de Concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des Routes
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de Décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaiennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Musique du bon vieux temps
8.30—Légendes de mon pays
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 7 MARS
5.00—Ouverture Musique d'orgue
5.10—Température — pronostics —
5.15—Notre français sur le vif
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En Valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Mon Carême
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Les étudiants au micro
8.30—Nos classiques
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 8 MARS
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des routes
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB—
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique S'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
8.00—D'Artega
8.30—Le ciel par dessus les toits
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MARDI 9 MARS
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Nos plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Conseil Canadien de la Coopération
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Nos cowboys canadiens
8.30—Ecole des parents
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 10 MARS
7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes—Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes Françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du Grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Pronostics —
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Let's Learn French
8.00—Sur le train de la gaieté
8.30—Baptiste dans les Champs Elysées
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—En vedette
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des Emissions

JEUDI 11 MARS
7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variétés
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan L'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—Johnnie et ses Rhythm Rangers
8.30—La voix du pays
9.00—Nouvelles
9.05—Concours de violoneux
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

Chronique de CKSB



Nous avons été fort honorés d'avoir dans nos studios, dimanche dernier, le commentateur de renom, John Fisher de la Société Radio-Canada, qui a parlé aux auditeurs de CKSB, en un français presque impeccable, sur "L'Aide canadienne en faveur des enfants d'Europe".

Le mardi 24 février, nous avions également le plaisir d'interviewer M. François Charbonnier, de **Paris-Presse**, qui était de passage à St-Boniface, une de ses étapes d'un voyage d'études sur le Canada français.

Nous espérons qu'avant longtemps, il y aura un comité qui aura soin de diriger vers CKSB tous ces personnages distingués susceptibles d'intéresser nos radiophiles.

Nous avons recommencé la mise en ondes d'un programme très populaire l'an dernier chez nos radiophiles: "Notre français sur le vif". Cette émission passe tous les dimanches à 5 h. 15, et déjà les commentaires que nous avons reçus sont très favorables.

Le mercredi 10 mars commencera a CKSB la neuvaine solennelle en préparation à la fête de saint Joseph, patron officiel de notre pays. Cette neuvaine se terminera le jour même de la solennité. Cette émission passera en ondes de 5 h. 15 à 5 h. 30 du soir. Nous sommes persuadés que tous nos radiophiles se feront un devoir de suivre religieusement ces exercices.

Dimanche prochain, le jeune ténor de chez nous, Georges Paquin, sera l'invité de la Compagnie Western Paint au programme "Les artistes de CKSB". Nos auditeurs seront sans doute heureux d'entendre un de leurs artistes préférés à cette série.

N'oubliez pas ce soir, à 10 h. 30, l'Heure sainte à la cathédrale. Le prédicateur sera le R. P. M. Caron, S.J. Les lettres que nous avons reçues au sujet de la première émission étaient vraiment touchantes et mériteraient qu'on leur consacre la bonne partie d'une de nos chroniques.

Sartre fonde un nouveau parti

PARIS — Un groupe français de gauche, comprenant le philosophe existentialiste et auteur dramatique Jean-Paul Sartre, projette la formation d'un nouveau parti politique qui viendra s'ajouter à ceux qui existent déjà en France. On compte au moins huit grands partis dans ce pays.

Le nouveau groupement serait appelé le "Rassemblement Démocratique Révolutionnaire".

Parmi les signataires du manifeste du parti projeté, on remarque les noms de quatre députés parlementaires. Le manifeste fut publié dans le "Franc-Tireur", un journal de gauche qui suit généralement l'attitude communiste, et dans le journal indépendant "Combat". Les deux journaux ont appuyé le nouveau parti dans des articles éditoriaux.

Un catholique ne peut voter pour un communiste

VATICAN — La Sacrée Congrégation du Consistoire, dont le pape est lui-même préfet, publie un décret qui prescrit aux catholiques du monde entier de ne voter que pour les candidats qui "respecteront ou défendront" les droits de l'Eglise. Les évêques d'Italie ont aussitôt interprété le décret comme signifiant que leurs ouailles tout au moins n'ont aucun droit d'élire des candidats communistes ou encore socialistes avancés. La Congrégation du Consistoire est le corps dont dépend normalement l'administration et la discipline de l'Eglise catholique. Il en est couramment regardé comme l'organe législatif supérieur, et comprend entre autres membres les cardinaux McGuigan et Spellman.

Le décret vient renforcir, en Italie, les récentes lettres pastorales du cardinal Ildefonso Schuster, archevêque de Milan, et du cardinal Alessio Ascalesio, archevêque de Naples. La lettre du cardinal Ascalesio, contresignée par 17 autres archevêques et 55 évêques du sud de l'Italie, déclarait que "personne ne peut être à la fois un socialiste et un bon catholique". L'avis du cardinal Schuster était encore plus net et plus impératif, car il prescrivait à ses prêtres de refuser l'absolution à tout partisan déclaré du communisme.

La semaine dernière, le journal officieux du Vatican, l'**Osservatore Romano**, appuyait l'attitude de l'archevêque de Milan; mais l'extrême gauche la dénonçait comme une violation des lois électorales italiennes. Il se peut qu'elle soit discutée par un comité central des principaux partis politiques du pays, chargé de faire observer une trêve d'ici les élections du 18 avril prochain.

LONDRES — Le gouvernement de Grande-Bretagne a fait savoir qu'il réduira ses forces armées de 940,000 hommes à 716,000 vers le 31 mars 1949; pareillement le coût d'entretien de cette armée sera réduit de 899 millions de livres ($3,596,000,000) à 692,000,000 livres.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Fannystelle, Man., le 25 février 1948.

Cher monsieur,

La lecture de vos articles éditoriaux nous convainc que vous êtes un ami des fermiers et que vous êtes toujours désireux de leur venir en aide. Par conséquent, nous vous serions reconnaissants si vous pouviez publier la lettre dont voici le texte:

Quand notre pays était en guerre, le gouvernement, avec une certaine justice, fixa les prix du grain.

Quoiqu'ils ne fussent pas en proportion avec le prix de la main-d'oeuvre sur la ferme, ils pouvaient cependant se comparer favorablement avec les prix des autres produits.

On n'a pas offert à l'agriculteur de produire au prix coûtant en y ajoutant une part légitime de profits, comme ce fut le cas de plusieurs autres industries qui pourvoyaient le pays de produits vitaux à la poursuite de la guerre et qui, en retour, touchaient des profits considérables.

Les fermiers accrurent leur production alors que leurs fils étaient au combat. L'aide supplémentaire qu'ils pouvaient recevoir était si rare et si coûteuse qu'ils n'osaient pas y faire appel.

Nous devons constater maintenant que, trois ans après une guerre qui fut faite pour sauvegarder nos principes démocratiques, les fermiers sont encore obligés de remettre leur blé au gouvernement, d'une façon qui est tout à fait contraire à la démocratie. Le gouvernement, en retour, le vend à un prix inférieur à sa valeur, et il nous en remet l'argent quand il le juge à propos.

Nos coûts de production augmentent sans cesse et tout fermier doit faire face au probème de la hausse du coût de la vie, quoique les vivres semblent être ce qu'il y a de meilleur marché au Canada actuellement.

L'histoire est remplie d'exemples d'efforts faits par des groupes de personnes qui possédaient des capitaux, et même par des pays, pour s'emparer du monopole dans diverses entreprises économiques, mais le caractère absolu du "Canadian Wheat Board" ajoute un nouvel élément à cette forme de domination qui, jusqu'à maintenant, était étrangère à notre système démocratique et n'avait été tolérée qu'en temps de guerre.

Nos fermiers ont, par le passé, été inspirés par un véritable esprit d'indépendance qui les rend incapables d'accepter de devenir volontairement les serviteurs de l'Etat.

Si nous avons appris quelque chose de l'histoire du monde depuis la 1ère grande guerre, c'est que le monopole aux mains de l'Etat représente une perte de liberté dans la sphère économique ainsi qu'une perte de liberté individuelle dans les autres sphères, qui conduit invariablement à l'abandon de nos institutions démocratiques pour la tenue d'élections libres.

Une perte de liberté, en dernière analyse, atteint tout le monde, mais très souvent ceux qui, sont en faveur du plan, croient que les contrôles n'affecteront que leurs voisins et qu'eux seuls ne souffriront pas, mais au contraire en retireront des bénéfices.

L'ingérence politique dans la fixation des prix du grain doit disparaitre, et toute forme de coercition doit disparaitre si nous voulons maintenir notre système démocratique de vie.

Le principe fondamental d'équité est en jeu.

Il serait intéressant de comparer les aspects politiques et obligatoires de La Commission canadienne du blé avec ceux qui sont en usage en Russie actuellement. Ils se ressemblent beaucoup.

On décrit maintenant comme une offense contre l'humanité les aspects de la spéculation d'un marché ouvert et on se sert même du mot "jeu de hasard" pour lui donner encore plus de laideur.

On donne plusieurs interprétations du mot "jeu de hasard" et il semble que ces interprétations sont bonnes ou mauvaises selon le sens qu'on leur donne.

Les trois Western Polls sont censés avoir dix sièges au "Western Grain Exchange" ce qui semblerait indiquer qu'ils trouvent qu'il est profitable, nécessaire et essentiel d'en faire partie pour s'occuper de la récolte du grain.

Je n'ai pas d'amour particulier pour le "Winnipeg Grain Exchange", mais je sais que plusieurs commissions, de temps à autre, ont fait enquête sur les activités de cette institution, enquête qui rapporta toujours une carte blanche, en ce sens que jamais le "Grain Exchange" n'a contribué à diminuer le prix du grain pour le producteur du grain.

Le jeu de hasard dans le public prend différentes formes, et je ne veux porter de jugement sur aucune d'elles comme je n'ai pas à compenser pour les pertes qu'il peut occasionner.

Les architectes de notre destinée agricole ont une politique phénoménale quand il s'agit de trouver en Europe des clients pour notre blé.

La Grande-Bretagne est sévèrement rationnée quant à la nourriture et elle reçoit notre blé à moitié prix, selon une déclaration qui fut faite récemment par Sir Stafford Cripps, et on nous dit qu'elle a la permission de vendre de nouveau le blé qu'elle achète de nous.

Des millions d'autres Européens, qui furent nos clients et qui meurent actuellement de faim, doivent payer le plein prix pour notre blé.

Ils se souviendront de ce traitement injuste.

Le succès de cette entente pour la vente du blé est clairement reflété dans le prix qu'elle a procuré à nos fermiers.

On se souviendra longtemps dans l'Ouest des pertes qu'elle nous a fait subir.

Seuls les produits de l'agriculture sont vendus à la Grande-Bretagne à des prix d'aubaine exceptionnelle.

On nous dit qu'ils payent à peu près la moitié au comptant, et nous favorisons cette forme d'aide, même au point d'en faire un cadeau complet si nécessaire. Mais pourquoi choisir de préférence le fermier de l'Ouest, quand cette obligation devrait être imposée à toute la population canadienne comme un tout?

Il est humainement impossible pour qui que ce soit de deviner correctement le prix du blé pour un mois ou une année d'avance. On comprend alors qu'il est absolument impossible de le faire pour cinq ans d'avance. Selon le système actuel, si l'on fixe un prix trop bas, c'est le fermier qui doit subir les pertes. Si l'on fixe un prix trop élevé, il est toujours possible qu'un client décide de ne plus rester lié par l'entente. Ils auraient parfaitement raison d'agir ainsi, parce que ce serait vraiment un suicide politique pour eux que de payer plus pour le blé qu'ils n'ont à le faire sur le marché. La guerre est le seul instrument pour mettre en vigueur les ententes de commerce internationales.

Les fermiers de l'Ouest canadien devraient avoir la liberté de choisir, quand il s'agit de la vente de leur blé, entre les deux modes de vente à savoir: par l'entremise du Wheat Board ou par celle du marché ouvert.

Il n'y a absolument aucune justification à la théorie que la coopération et la coercition doivent marcher ensemble, et en fait, nous n'hésitons pas à prédire — et le temps le prouvera — que l'une doit nécessairement détruire l'autre.

De 1935 à 1942 le Wheat Board devait faire la concurrence au marché ouvert, ce qui permettait au fermier de disposer librement de son blé.

Nous sommes en faveur de ce système et de la protection qu'il nous assure.

La démocratie n'a jamais encore failli au peuple, mais le peuple a parfois failli à la démocratie.

Nous voulons la restauration de notre liberté.

R.-H. STEVENS, prés.,
Farmers' Protective Association,
Fannystelle, Man.

ABC LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE ABC
Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)
LA LIBERTE Fondée en 1913 Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.
LE PATRIOTE DE L'OUEST Fondé en 1910 Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.
Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le manque d'instituteurs

Le ministre de l'Education en Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd, a dévoilé aux membres de la Législature provinciale un problème très sérieux qui menace l'avenir des écoles: le manque d'instituteurs et d'institutrices. Durant l'année dernière, 1,200 maîtres et maîtresses d'école ont déserté la profession. Le gouvernement a dû avoir recours à des étudiants d'école normale pour combler les vides. Près de 5,000 instituteurs et institutrices enseignent sans certificat permanent.

La situation est, certes, très alarmante. Que l'exode se poursuive à un tel rythme durant quelques années, et des milliers d'écoles devront fermer leurs portes. Cette crise, sans doute, affecte les centres de langue française. Nos commissaires ne trouvent plus facilement les instituteurs et institutrices de leur choix. Leur nombre est de plus en plus restreint et, avec l'institution des grandes unités scolaires, les postes à l'étranger peuvent sembler plus alléchants, si l'on ne considère que le côté matériel. Voilà pourquoi nous demandons avec instance aux commissaires canadiens-français de faire tout leur possible pour conserver des instituteurs qui enseignent le catéchisme et le français à notre jeunesse.

Nous rappelons à ceux qui font partie des grandes unités scolaires, et ce n'est pas trop tôt, un point très important de loi qui régit le nouveau système. L'engagement se fait par le bureau central. Cependant, les commissaires locaux, selon la teneur de l'article 43, ont le droit de faire enseigner du français et du catéchisme; ils ont aussi l'autorisation de présenter une liste de noms d'instituteurs et d'institutrices qu'ils doivent faire parvenir au Bureau central durant le mois de mai.

Aucun commissaire ne peut ignorer ce point important de la loi. C'est la procédure à suivre pour obtenir des maîtres d'écoles catholiques et français dans les grandes unités. Si les commissaires négligent cette responsabilité, la seule qui leur reste depuis la centralisation des districts scolaires, le français et la religion disparaîtront graduellement de nos écoles. Nous reproduisons ici un communiqué que le Secrétariat de l'A.C.F.C. faisait parvenir aux commissaires d'école et aux personnes qui s'intéressent de près à l'éducation de notre jeunesse.

"Il n'est pas trop tôt pour s'occuper de cette importante question. Si nous réussissons à garder pour nos écoles **toutes** nos institutrices, **tous** nos instituteurs franco-canadiens, nous en aurons probablement assez pour nos besoins. Mais, pour cela, il faut les garder **tous**; il ne faut pas en perdre au profit des autres. Les commissaires qui aimeraient garder la même institutrice l'an prochain feraient bien de lui demander dès maintenant si elle est prête à garder son école. Si elle y est disposée, les commissaires devront ensuite s'assurer que la grande unité et le surintendant ne mettront pas d'obstacle à son réengagement. Si votre institutrice ne désire pas rester à votre école, nous serions heureux d'avoir son nom et de savoir avec précision dans quelle partie de la province elle aimerait enseigner. Nous passerions ces informations aux autres commissaires intéressés et, au besoin, aux grandes unités qui nous demandent des institutrices de langue française. Ainsi, les renseignements des uns profiteraient aux autres. Ainsi, vous recevriez des informations qui pourraient vous être utiles.

"Le Service de placement de l'A.C.F.C. désire faire tout en son pouvoir pour aider les commissaires d'école et les grandes unités à trouver des instituteurs et institutrices capables d'enseigner le français et le catéchisme là où on le désire. Mais il ne peut le faire sans votre collaboration."

De fait, si nous voulons conserver nos écoles, garder chez nous les instituteurs et les institutrices qu'il nous faut pour perpétuer dans l'âme de notre jeunesse l'idéal religieux et français, nous devons avoir un plan d'action bien arrêté, une pleine et sincère collaboration. L'A.C.F.C. doit faire l'union et relier dans un mouvement d'ensemble toutes les bonnes volontés. Si toutes nos commissions scolaires fournissent des informations ou renseignements bien précis sur leurs instituteurs et institutrices au Secrétariat de l'Association, ce dernier sera en mesure de rendre de grands services à nos e les en gardant chez nous, dans nos centres français, des instituteurs et institutrices qui, autrement, s'en iraient enseigner dans des régions de langue anglaise. Il se peut que nous n'ayons pas tous les mêmes sentiments sur diverses questions politiques, économiques ou autres, mais lorsqu'il s' it de l'école, nous n'avons pas le droit, nous n'avons pas le moyen de nous diviser. Les compromis sur ce terrain sont funestes comme l'enseigne clairement l'expérience. Si le groupe français de l'Ontario a réussi à sauvegarder ses écoles en face de la persécution, c'est parce qu'il a su monter la garde comme un seul homme autour de l'enseignement catholique et français; si nous avons réussi jusqu'à présent à survivre comme entité distincte dans l'ouest, c'est grâce à la cohésion entre notre peuple et ses chefs; si nous voulons vivre dans la génération nouvelle, nous devons à tout prix préserver l'école par la collaboration la plus intime et la plus durable entre notre peuple et nos chefs actuels.

J. V.

La campagne d'aide aux enfants

La guerre a laissé derrière elle des maux qui dépassent en conséquences les pires horreurs des cinq années de conflit. Aujourd'hui, des peuples sont au bord de la ruine et du désespoir, et menacent d'entraîner dans leur chute la civilisation occidentale elle-même.

Ce qu'il y a de plus tragique et de plus injustifié dans cette situation créée par une lutte titanesque qui a ébranlé le monde sur ses bases, c'est le sort fait aux enfants. Innocentes victimes, plus de 400,000,000 de petits êtres sont actuellement plongés dans une incroyable misère physique, morale et intellectuelle. A chaque heure, des milliers et des milliers d'enfants, en Europe et en Asie, meurent de froid et de faim. Et ceux qui survivent à cette impitoyable sélection portent la marque indélébile de la sous-alimentation et du rachitisme.

Dans les pays dévastés par la guerre, des millions de petites filles et de petits garçons, les uns orphelins ou séparés à jamais de leurs parents, les autres partageant le dénuement de la famille, vont souliers troués quand ce n'est pas pieds nus, les vêtements en haillons et sont sans gîte. Affamés, ils sont réduits à chercher leur subsistance dans les déchets. Ces corps squelettiques, ces yeux hagards, ces bouches décalcifiées sont guettés par la tuberculose et les épidémies. Les futures mères sont impuissantes à assurer à leur enfant la nourriture indispensable à son développement, même à sa survivance.

Afin de venir en aide au plus tôt à cette jeunesse en détresse, une grande souscription sera lancée à travers le Canada.

Tous les Canadiens devraient se faire un devoir de souscrire généreusement à une oeuvre aussi hautement humanitaire et dont dépend l'avenir du monde. Il convient de rappeler ici les paroles récentes d'un prélat français sur la situation politique: "Malheur à ceux qui ferment leur coeur dans un égoïsme satisfait et qui fabriquent des prétextes pour tranquilliser leur conscience!" Comment donc, sans remords, rester sourds à des millions de voix qui crient vers nous?

La CCF et les hôpitaux

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, a nié catégoriquement la rumeur que le gouvernement C.C.F. avait l'intention de s'emparer des hôpitaux privés.

Voici la déclaration du premier ministre, comme elle a été publiée dans la presse provinciale du 23 février: "Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas l'intention et n'a jamais caressé l'idée de s'emparer des hôpitaux privés ni de s'immiscer dans ce domaine." Le gouvernement a affirmé d'une manière non équivoque et à diverses reprises "que la construction et l'administration des hôpitaux appartenaient aux autorités, aux institutions religieuses et charitables, parce qu'elles peuvent administrer les hôpitaux d'une façon plus satisfaisante."

Nous reproduisons le texte anglais ci-dessous:

"The Saskatchewan government has no intention and has never even contemplated entering the private hospital field," he said. The government had "emphatically and repeatedly" insisted that construction and operation of hospitals was the responsibility of local authorities and religious and charitable institutions because they "can operate hospitals on a much more satisfactory basis."

Cette déclaration est claire et précise; nous l'enregistrons comme telle.

La danse des millions

M. Fines, trésorier provincial, semblait très heureux l'autre jour d'annoncer aux membres de la Législature de la Saskatchewan que le budget de l'exercice financier pour 1948-49 dépasse tous les budgets précédents. C'est un fait. Jamais, dans l'histoire de la province, un gouvernement n'a songé à dépenser la somme colossale de $52,221,154.

Par ailleurs, à aucune époque, une administration provinciale en Saskatchewan n'a réussi à recueillir tant de recettes. L'abondance des revenus est due à diverses causes. Le gouvernement C.C.F. a bénéficié de la période de guerre et de la prospérité temporaire de l'après-guerre. Durant ces années, ce fut la danse des millions de dollars. Encore, à l'heure présente, l'argent circule en abondance. L'an dernier, le trésorier provincial avait prévu un revenu total de $45,591,000. Les recettes de fin d'année ont dépassé les prévisions de $8,000,000. Voilà pourquoi le gouvernement semble certain de recueillir au cours du prochain exercice financier la somme de $52,238,445.

Cette somme est très considérable, lorsque l'on sait que la population de la province n'atteint pas le million. Elle représente des taxes et des charges très lourdes. Ce qui confirme le dicton: plus le gouvernement reçoit et plus il dépense.

Un principe de sage administration est de faire une réserve durant les années de prospérité, afin de parer aux mauvaises années. Nous nous rappelons encore la dépression de 1930 et des années subséquentes. Rien ne nous assure que la prospérité présente durera toujours. Au contraire, des indices nous indiquent la possibilité d'un fléchissement plus ou moins rapproché. M. Fines lui-même prévoit cette possibilité, sans peut-être s'en rendre compte, lorsqu'il affirme dans le discours du budget que "l'avenir est très sombre". Ce qui, il nous semble, devrait inviter le gouvernement à économiser en conséquence. Toutefois, tel n'est pas le cas. Il dispersera des millions de dollars ici et là, jusqu'à ce que le trésor soit à peu près épuisé. Ce sera la danse des millions, danse endiablée pour charmer et gagner les électeurs, à la veille des élections.

Mais qu'il advienne un fléchissement assez prononcé des affaires, une dépression, les millions de dollars cesseront de danser et le peuple "trinquera."

J. V.

Le monstre continue ses conquêtes



Billet du vendredi

Le cinquantième anniversaire de la mort d'Alphonse Daudet

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

On a célébré en France, le 16 décembre, le cinquantième anniversaire de la mort d'Alphonse Daudet. L'auteur des **Lettres de mon moulin**, des **Contes du lundi** et du **Petit chose**, celui qu'on appela l'enchanteur, l'un des plus purs écrivains de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, quittait en effet ce monde le 16 décembre 1897. A peine avait-il 57 ans. Mais il partait à la suite d'une longue et pénible maladie qui l'avait frappé en pleine force, tenaillé pendant des années, sapant de jour en jour sa vitalité, mais non son courage, sa volonté de travailler et de vivre. Entouré d'une admirable famille, sa femme et trois enfants qui le soutenaient de leur tendresse attentive, il réussit, sinon à vaincre son mal, du moins à ne pas se laisser dominer par lui. Il écrivit jusqu'à la fin, parmi ses livres, dans sa maison d'écrivain.

Cette maison était vraiment consacrée aux lettres. Non seulement y recevait-il régulièrement ses confrères les plus célèbres, mais Mme Daudet elle-même, ses deux fils, Léon et Lucien, maniaient chacun la plume. Léon, celui qui devait devenir le gros Léon de l'**Action française**, bras droit de Charles Maurras, et le plus terrible pamphlétaire de son époque, avait déjà publié neuf ouvrages à la mort de son père. Quand il mourut lui-même au cours de la dernière guerre, on en comptait plus de cent à son crédit. Si l'on doit à madame Daudet plusieurs volumes de vers et de proses, elle fut surtout la collaboratrice du grand écrivain son mari, l'ange tutélaire — le mot exagère à peine — de chaque jour et de chaque instant. Alphonse Daudet tint lui-même à lui rendre publiquement hommage, dans plusieurs de ses livres.

*

Dans ses **Femmes d'artistes**, il écrit: "Ah! pauvres femmes d'artistes! Il est vrai que la mienne est tellement artiste elle-même, elle a pris une telle part à tout ce que j'écris! Pas une page qu'elle n'ait revue, retouchée, où elle n'ait jeté un peu de sa belle poudre azur et or. Et si modeste, si simple, si peu femme de lettres." Ailleurs, dans le même ouvrage, ces lignes émues sur la compagne de sa vie: "Je suis heureux. J'aime ma femme à plein coeur. Quand je pense à mon enfant, je ris tout seul de plaisir. . . Je n'ai jamais si bien travaillé que depuis mon mariage, et mes meilleurs tableaux datent de là." Daudet mourut subitement, pendant qu'il était à dîner. Avec sa femme, il venait de corriger les dernières épreuves de **Soutien de famille**. Ainsi finit une collaboration qui durait depuis les premiers jours de la vie commune. Mme Daudet survécut longtemps à son mari. Il n'était plus question d'elle depuis longtemps quand les journaux annoncèrent, en avril 1940, qu'elle venait de disparaître, âgée de plus de 90 ans. Même il y a trente ans, on eût fort étonné les écoliers qui analysaient **La dernière classe** ou **La chèvre de Monsieur Séguin**, si on leur avait dit que la veuve d'Alphonse Daudet vivait toujours. Mais les professeurs d'alors l'ignoraient probablement euxmêmes, et ils n'en parlaient point. A Champrosay, la maison d'Alphonse Daudet était constamment ouverte. On y arrivait à n'importe quelle heure, sans invitation, et il y avait toujours place à table pour de nouveaux convives. D'aucuns se demandaient comment s'y prenait madame Daudet pour nourrir tout son monde. Car, rappelle quelque part J.-H. Rosny, aîné, "jamais nous ne fûmes à la portion congrue et la cuisine était bonne." C'était, ajoute-t-il, le miracle de la multiplication des plats.

Et quelles célébrités s'attablaient à Champrosay! Il y avait là Flaubert, venu de Rouen pour respirer l'air de Paris; Edmond de Goncourt aux cheveux d'argent; Edouard Drumont, pourfendeur des Juifs; les poètes Mallarmé et José de Hérédia; Maupassant et Zola, Céard, Hennique, le Russe Tourgueneff, le Belge Rodenbach. Toute la France littéraire et artistique se rendait comme en pèlerinage chez Daudet. On voyait encore chez lui François Coppée et Sully Prud'homme — qui ne s'appelait point Sully — de Banville, Leconte de Lisle, Rochefort, Maurice Barrès, Georges Hugo, petit-fils de Victor, Hervieu, Aurélien Scholl et Albert Wolff, jusqu'à Gambetta, ce politicien venu de Provence comme Daudet, qui allait devenir premier ministre et que son ami Alphonse devait peindre dans un roman resté célèbre. Presque toujours souffrant, Daudet faisait des efforts surhumains pour cacher son mal, mais ses fils savaient à certains moments, à certaines crispations des traits, que seule son incroyable volonté lui permettait de causer et de sourire. Il était l'amabilité même, avait un bon mot pour chacun, ne tarissait pas d'histoires ni d'anecdotes. Car l'Enchanteur, comme l'appelait Rosny, aimait la vie avec passion, la vie saine et douce, et il voulait heureux les gens autour de lui. Il eut voulu, disait-il, être marchand de bonheur, prêchant "la pitié active et non les larmes inutiles." Daudet fut une belle âme. Dans un livre qu'il lui consacra au lendemain de sa mort, son fils Léon montre les facettes les plus diverses de cette âme d'artiste. A une époque comme la sienne, on sait jusqu'à quel point rationaliste et peu religieuse, il ne perdit jamais conscience de la dignité humaine. "Il faut respecter le lecteur, disait-il; moralement, l'auteur a charge d'âmes." Il avait la plus haute idée de son métier d'écrivain: "La vérité, c'est l'accord parfait entre l'écrivain et ce qui l'entoure, entre ce qu'il conçoit, perçoit et ce qu'il exprime." Le cinquantième anniversaire de la mort d'Alphonse Daudet ne pouvait passer inaperçu. Que de leçons à tirer de son oeuvre et de sa vie douloureuse.

ILLETTRE

(Reproduction interdite)

Jeunesse Canadienne

Sommaire de février

Articles: Des carrières nouvelles, par Claude Ryan; En carême, par Jules Latreille; Forum: Travail mixte, par XXX; Nos skieurs à St-Moritz, par Jacqueline Saucier; Préjugés, prudence, mères "Par l'Europe sur le pouce", par Yolande Cloutier; Loisirs en Australie, par Betty Gill; Les Jeunes-Canada - Après 15 ans, que sont-ils devenus?, par G. Demers, C. Ryan, D. O'Leary, G. P., Roger Duhamel; La note profonde: Neil Chotem, par Suzanne Casgrain; Vers le midi et les affiches françaises, par G. T.; Nos jeunes peintres automatistes, par Madeleine Gariépy; La femme dans nos temps, par Jeanne Benoit; Etapes chrétiennes, par Roger Varin.

Chroniques

Le sport: Nos chances à la 5ème Olympiade, par L. D'Apollonia et Claude Ryan: Les 5 plus jeunes joueurs de la Ligue nationale, par H. St-Germain.

La mode: Quelques vieux tours, par Pierrette David; Vous aimez le tricot? par XXX.

Décoration: Le choix des accessoires, par Ghislaine Bourbonnais.

Cinéma: Monsieur Vincent, par Richard Arès.

Mots-croisés: par G. Bourbonnais.

La revue **Jeunesse Canadienne** paraît tous les mois. Pour vous abonner, il suffit d'envoyer $1.50 à **Jeunesse Canadienne**, 325, chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal-8, DO. 1151.

La vie est comme l'eau de mer, agitée, désagréable à boire, mais elle porte ceux qui remuent.
René BAZIN.

La Chronique « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Moscou réussit à mettre la main sur la Tchécoslovaquie. Tous les pays se préparent à la guerre.

Prague sous la domination communiste

Tout est accompli. Les craintes que nous exprimions la semaine dernière n'étaient que trop fondées. La Tchécoslovaquie est passée sous la domination communiste. Le premier ministre Klement Gottwald a remplacé les ministres démissionnaires par des membres de son parti. Ces ministres dirigeaient les trois principaux groupes d'opposition. Gottwald a agi avec rapidité. Il a obligé le président Edouard Benès à accepter et à sanctionner le remaniement ministériel. Le premier ministre a déjà décrété des mesures policières destinées à étouffer toute dissidence. La victoire soviétique est totale. Si l'on jette un regard sur la carte de l'Europe, on ne peut s'empêcher d'être frappé par l'ampleur des victoires de Moscou. Du Kremlin, Staline commande à un vaste continent. Il a remporté quelques-unes de ces conquêtes par la force des armes. Les autres lui ont été offertes par une cinquième colonne solidement retranchée et très agressive.

Un empire de cent dix millions de personnes

Staline est le maître incontesté de toutes les Russies. Il est impossible de connaître le chiffre exact de l'U.R.S.S. Les statisticiens les plus au fait de la situation ne sont pas d'accord là-dessus. Quelques-uns établissent la population de l'U.R.S.S. à 150,000,000; d'autres parlent de 200,000,000. En tout cas, il y a là, à l'intérieur des frontières des Russies, une masse énorme, vivant sur une superficie plus grande, semble-t-il, que celle du continent nord-américain. En plus de cela, Staline domine maintenant un empire "extérieur" de 650,000 milles carrés, contenant une population de 110,000,000 de personnes. Durant la guerre, la Russie s'est annexé une superficie de 195,000 milles carrés et une population de 25,000,000 de personnes (l'Estonie, la Lettonie, la Lithuanie, les deux-cinquièmes de la Pologne, certaines régions de l'Allemagne, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Finlande). Par le truchement de gouvernements communistes, Staline domine aujourd'hui l'Albanie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie.

Les nombreuses erreurs des pays alliés

Cet empire, lequel rompt définitivement l'équilibre européen — l'équilibre qui était le but de la politique anglaise depuis deux siècles — les Alliés en ont permis la consolidation. Tout d'abord à la conférence de Yalta, où ils ont sacrifié les Etats baltes et la Pologne. Ensuite, lors de la prise de Prague. On a révélé ces jours derniers à Washington que le généralissime Dwight Eisenhower avait cédé à une requête du commandement russe. Les troupes anglo-américaines n'ont pas aidé à la libération de Prague, à la demande expresse des Russes. Coux-ci se sont prévalu de cette entente pour se faire passer, aux yeux des Tchécoslovaques, comme les véritables et les seuls libérateurs de la patrie. Erreur fatale qui coûte énormément cher aux Alliés. Il ne faut pas oublier, en effet, que la Tchécoslovaquie a toujours été "le bastion avancé du slavisme en Europe, en même temps que la nation la plus occidentalisée, la plus cultivée, la plus civilisée du monde slave". On pourrait ajouter à ce jugement de Lucien Laurat dans **Ecrits de Paris** de décembre 1947, que la Tchécoslovaquie est aussi la nation de l'Europe centrale la plus riche et la plus industrialisée.

Benès a voulu éviter la guerre civile

On comptait beaucoup sur le prestige personnel du président Edouard Benès pour éviter le coup de force communiste. On oubliait le fait capital que la majorité du peuple tchécoslovaque considère la Russie comme une nation amie: depuis la libération de Prague par les troupes russes, le peuple tchécoslovaque est justifié de croire que la Russie a sauvé la patrie que les Alliés avaient sacrifiée à Munich. En cédant à l'ultimatum du premier ministre Gottwald, M. Benès a voulu éviter une guerre civile. La proximité de la Russie, la force du parti communiste tchécoslovaque, les sympathies manquées dont jouissent les Russes en son propre pays, tout cela a bien pu induire Benès à accepter le nouveau régime. Au passé de sympathie qui unit, jusqu'à un certain point, Prague et Moscou, s'ajoutent des facteurs nouveaux: la libération du sol national par les troupes soviétiques et la présence, en Tchécoslovaquie, d'un parti communiste puissant.

Protestation conjointe des Alliés

Les Puissances de l'Est se sont fortement émues, et non sans raison, de ce succès communiste. Auparavant, quand un parti communiste s'emparait du pouvoir dans un pays européen, l'Angleterre, les Etats-Unis et la France présentaient des protestations séparées. Cette fois, après consultations, elles ont rédigé et publié une protestation conjointe. Cela marque une étape nouvelle de la crise qui divise l'Est et l'Ouest. L'on peut prévoir que dorénavant la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne agiront de concert, d'une façon beaucoup plus rapide et unanime qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Cela n'aidera guère la cause de la paix, puisque tout raidissement de l'attitude des puissances occidentales provoquera une réaction analogue à Moscou, mais cela indiquera au moins où loge la politique des pays qui s'opposent à l'expansion de l'influence soviétique. Résultat tout négatif auquel il conviendrait d'ajouter des avantages positifs, en se portant à l'aide des pays sur lesquels Moscou entretient des visées.

De nombreux commentaires pessimistes

Les événements de Tchécoslovaquie ont provoqué une multitude de commentaires, tous empreints de pessimisme. Ainsi M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères de France, a déclaré "Il est encore temps de sauver la paix et de fonder une véritable solidarité internationale. Il est encore temps de combler le fossé qui s'élargit et s'approfondit entre les peuples. Il est temps, mais il est grand temps". De son côté, le secrétaire du Commerce, à Washington, M. Averell Harriman, a affirmé que la Russie constitue une plus grande menace que ne le fut Hitler. On aurait pu s'en aviser plus tôt. On aurait pu s'éviter le ridicule d'aider la Russie à étendre son empire sur une grande partie de l'Europe. Aujourd'hui on assiste, selon l'expression de M. Joseph Folliet, au phénomène des masses, des continents qui se dressent les uns contre les autres. Moscou a compris le mot de Bismark que rappelait M. Folliet l'autre soir à l'Université de Montréal à l'effet que "qui tient Prague tient la clef de l'Europe".

Quelle sera la prochaine victime?

Maintenant toutes les chancelleries se posent la même question: Quelle sera la prochaine victime de Moscou? La Finlande? La France? L'Italie? Il semble bien que le cas de la Finlande soit d'ores et déjà réglé. Comment pourrait-elle résister aux pressions de Moscou? Mais si la Finlande offre à la Russie quelques points stratégiques dont la valeur n'est pas négligeable, son contrôle n'offre pas un enjeu d'importance. Aussi craint-on une nouvelle poussée des forces communistes en France et en Italie. Le gouvernement français a choisi de se rallier à la politique américaine: cela n'est pas sans danger. Quant à l'Italie, le parti communiste y est puissant. D'après une information de la **British United Press** (24 février), information qui confirme des renseignements que nous avons déjà commentés, l'Action catholique compterait 4,000,000 de membres en Italie, prêts à barrer la route aux communistes. Il faut souhaiter qu'il en soit vraiment ainsi et que l'Italie et la France résistent victorieusement aux poussées qui s'organisent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les pays préparent la guerre

Bien que la rivalité Est-Ouest puisse se prolonger plusieurs années encore sans dégénérer en conflit armé, il est évident que les puissances se préparent aux pires éventualités. On se rappelle que la semaine dernière le commissaire des Forces armées de la Russie, le maréchal Bulganin, a déclaré que la situation mondiale oblige l'Union soviétique à se tenir sur un pied de guerre. "Tant que l'impérialisme existera, nous serons en danger d'être attaqués", a-t-il dit. Il serait facile de relever maintes déclarations semblables dans les discours des chefs politiques et militaires des Etats-Unis. Nos journaux en sont pleins depuis plusieurs mois. Psychose dangereuse de part et d'autre. On a l'impression que l'état de paix armée peut se rompre d'un moment à l'autre, à cause de la tension des esprits, de la nervosité de plus en plus évidente qui s'empare même des éléments les plus prudents. Espérons malgré tout que la paix, le bien le plus précieux, ne nous sera pas enlevée.

A la Chambre des Communes. . .

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

La Chambre ne siègera pas durant les mois d'été. Le congrès libéral aura lieu à Ottawa. La Grande-Bretagne veut garder le silence sur l'aventure de Hong-Kong.

La Chambre des Communes en est toujours au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Ce débat a été repris périodiquement deux jours par semaine pendant que l'on consacrait les autres jours aux mesures d'urgence du gouvernement. Comme on s'est rendu compte qu'il surgissait sans cesse de nouvelles questions qui incitaient d'autres députés à participer à ce débat omnibus, on a décidé de suspendre tout le reste et de tenter d'en finir cette semaine. Si les délibérations de la Chambre continuent à se poursuivre au rythme actuel, le jour de Pâques arrivera avant que l'on ait disposé du programme d'urgence et la session court le risque de se prolonger très longtemps.

Ajournement au mois d'août

Les députés sont cependant assurés de n'avoir pas à siéger pendant les deux mois d'été, juillet et août. Le premier ministre a, en effet, annoncé que le cabinet demandait l'ajournement à la fin de juin si l'on n'avait pas réussi à disposer alors du programme législatif, quitte à terminer le travail à l'automne. Il ne fait pas de doute que c'est la tenue de la convention libérale au mois d'août qui a motivé cette décision. On peut cependant prévoir que le jour viendra prochainement où le parlement canadien siègera toute l'année sauf à s'accorder des vacances au temps de Pâques, pendant les mois de chaleur et au temps de Noël. L'expérience des dernières années a bien montré qu'il était impossible d'accomplir le travail qui s'impose en six mois ou moins comme cela se faisait avant la guerre.

L'affaire de Hong-Kong

Les conservateurs ont voulu rouvrir l'affaire de Hong-Kong et c'est cette question qui paraissait enterrée qui a dominé les débats depuis une semaine. On se rappelle que cette affaire avait fait grand bruit en **1942**. Le colonel George Drew, premier ministre de l'Ontario, et les conservateurs avaient accusé le gouvernement d'avoir envoyé deux régiments canadiens insuffisamment instruits et mal armés dans cette lointaine colonie anglaise quand il savait qu'une attaque japonaise était à craindre. Une commission d'enquête, présidée par le juge en chef Lyman P. Duff de la Cour suprême, avait dans le temps blanchi le gouvernement et l'état-major, mais le colonel Drew, qui avait servi d'avocat à l'opposition, avait protesté contre le rapport Duff dans une lettre au premier ministre.

Intervention du gouvernement anglais

A la suite de la publication en Angleterre du rapport du général Maltby, commandant de la garnison de Hong-Kong en 1941, les conservateurs ont demandé au premier ministre de publier les témoignages rendus à l'enquête de 1942 ainsi que la lettre de M. Drew. Le premier ministre King a annoncé, après avoir consulté le gouvernement de Grande-Bretagne, qu'il déposerait les comptes rendus de l'enquête sauf certaines dépêches que le gouvernement anglais tient pour confidentielles. Un ancien collègue de M. King, M. C. G. Power, qui était ministre de l'aviation au temps du siège de Hong-Kong, a demandé au premier ministre de faire une nouvelle demande au gouvernement anglais afin de pouvoir faire la lumière complète sur toute l'affaire. M. King s'est exécuté, mais le gouvernement anglais a refusé de modifier sa décision.

(Suite à la neuvième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Retraites paroissiales

Du 7 au 14 mars pour dames et demoiselles; du 14 au 21 pour hommes et jeunes gens. Prédicateurs: deux Pères du Très Saint-Sacrement, dont le R. P. Gérard Gauthier, curé de la paroisse canadienne-française à Vancouver.

Ouverture: le dimanche 7 mars, à 7 h. 30. p.m.

Messes les jours de la semaine, aux heures ordinaires; en plus, une messe à 9 h.

Sermons: tous les jours de la semaine, (a) après la messe de 6 h. 45 et avant celle de 7 h. 30; (b) après la messe de 9 h, (répétition du sermon de 7 h. 15). (c) A 7 h. 30, le soir.

Mercredi, le 11, il n'y aura ni messe ni sermon à 9 h. à cause du sacre de Mgr Tétrault, à 10 h.

Heures de prière: tous les après-midi à 3 h.

Confessions: tous les soirs après l'exercice et durant les messes, le matin.

Librairie: au sous-sol, M. Létienne y vendra des objets de piété, mercredi, jeudi et vendredi; la Librairie catholique sera ouverte pour livres de spiritualité et livres sur l'éducation des enfants.

Chant: toutes les personnes en retraite devront faire le chant, aux exercices de la retraite. On pourra se servir de livrets distribués dans les bancs.

Clôture: le dimanche 14 mars, à 3 h. pour dames et demoiselles.

Quêtes: tous les soirs et dimanche après-midi.

Exposition du T.S.S. vendredi, après la messe de 9 h. jusqu'à l'exercice du soir.

Heure Sainte Nocturne

Vendredi soir, de 10 h. 30 à 11 h. 30, radiodiffusée par CKSB. Toutes les familles en prière.

Les Ligueurs du Sacré-Coeur

Réunion mensuelle, après l'Heure Sainte de 7 h. 30, vendredi soir.

Nouvel autel

On attend avec anxiété une perspective en couleurs représentant le nouvel autel de la Cathédrale. Aussitôt que possible, toute la population sera invitée à venir la voir, peut-être dimanche prochain.

Club du Jeu de dames

Le Club de dames du Cercle Ouvrier St-Joseph commencera son tournoi pour le championnat de la province le 7 mars.

Nous faisons appel à tous les joueurs de dames de venir prendre part à ce concours. Il y a de beaux prix, et une coupe sera présentée au champion.

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours de tissage

Le cours de tissage donné par les Mlles Ragot dans la sacristie de la cathédrale se terminera sous peu. Une dizaine de dames et de demoiselles ont suivi ce cours qui a été très intéressant et très instructif. Ce sera probablement le dernier cours de la saison.

Bibliothèque

Les résultats de nos efforts commencent à paraître. Nous avons un plus grand nombre d'abonnés et nos lecteurs sont de plus en plus contents du choix de livres que nous pouvons actuellement leur offrir. La cueillette faite dans Québec a été très fructueuse et nous en avons été enrichis considérablement. Tout cela nous aide grandement dans notre travail de bonnes lectures et d'efforts culturels.

On fait aussi appel à nous de plus en plus pour obtenir des films français. Le choix de films est plus étendu et de plus en plus intéressant. En somme le tout est consolant et si le progrès se continue, nous pourrons sentir que nous avons véritablement réussi à intéresser notre public dans un domaine passablement nouveau. On serait étonné de voir le nombre croissant de lecteurs de la campagne que nous avons! Les taux de poste sont aussi très favorables.

La fanfare La Vérendrye

A l'occasion de son 35ème anniversaire la fanfare La Vérendrye présentera un concert le dimanche 14 mars, à 8 h. 30, dans l'auditorium de l'Institut Collégial Provencher. Un programme des plus intéressants vous est promis.

Participant au programme et agissant comme maître de cérémonies, sera l'artiste bien connu et toujours populaire, Gilles Guyot. Mlle Denise de Cuyper exécutera des chansons de son répertoire. M. Paul et un ensemble mixte du studio d'accordéon de Bill Low, ainsi que Billy Warbeck, jeune violoniste déjà renommé à St-Boniface, participeront au programme. Deux prix d'assistance, $5.00 chacun, seront raflés.

Vous voyez par là qu'une soirée intéressante et récréative vous attend le 14 mars, à 8 h. 30, à l'Institut Provencher.

On peut se procurer des billets des membres de la fanfare, et ils seront aussi en vente le soir du concert. Bienvenue à tous.

Lucien LEVEQUE.



Retraites fermées

Mars

5—8: Demoiselles de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

8—11: Dames de St-Malo et de St-Eustache. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

12—15: Jeunes gens de St-Boniface et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

15—18: Hommes de St-Malo et de St-Eustache. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.

19—22: Hommes de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

22—25: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

The Song of Bernadette



Cliché de la "Northwest Review"
Phyllis Gallagher jouera le rôle de Louise Soubirous, mère de Bernadette.



Cliché de la Northwest Review
Russ Carrière, annonceur au poste CKY, à qui on a confié le rôle du chanoine Peyramale.



Louise Bernier exécutera le rôle de Bernarde Casterot, soeur de Louise Soubirous.

Petites Notes

Les Artisans Canadiens-français tiendront leur réunion annuelle le dimanche 7 mars, à 2 h. de l'après-midi, dans la salle Jubinville.

• • •

M. et Mme J. Lacroix (Thérèse Jutras), de Prince-Albert, Sask., étaient en visite ces jours derniers chez leurs parents et amis de Letellier, Winnipeg et St-Boniface. Mme Lacroix est la fille de M. et Mme Norbert Jutras.

Récital à l'Institut Collégial St-Joseph

Les pianistes-duettistes de l'Institut Collégial St-Joseph se feront entendre, tel qu'annoncé, le vendredi 5 mars, à 8 h. 30 p.m.

Cordiale invitation à tous. Que parents et amis viennent encourager nos jeunes artistes, car ces récitals de piano nous révèlent toujours d'appréciables talents.

Il y aura une répétition de ce concert pour les élèves, le samedi 6 mars, à 2 h. 30 p.m. Billets à la porte.

Bourses d'Etude

A l'occasion du jubilé d'or de l'Institut, qui sera célébré à la mi-avril, quatre bourses d'étude seront offertes aux jeunes étudiantes du Département musical. Les conditions de ce concours seront annoncées sous peu.

Réunion annuelle de la St-Jean-Baptiste

Le dimanche 22 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste. Le président, M. Omer Pelletier, fit un rapport des activités de l'année 1947, lesquelles consistaient principalement des réceptions suivantes: la soirée annuelle en l'honneur des membres de la Législature provinciale, soirée intime à l'occasion du passage à Winnipeg de M. deHearne, président de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce, et une soirée publique pour rencontrer les maires canadiens-français qui assistèrent à la convention des maires à Winnipeg. Durant l'année, on a aussi réalisé $440, profit de deux parties de cartes, pour meubler le Foyer St-Jean-Baptiste en pièces chromées.

L'assemblée rendait hommage à deux des nôtres, M. J.-T. Beaubien, à l'occasion de sa nomination à la Cour supérieure du Manitoba, et au brigadier P.-E. Bernatchez, D.S.O., au poste d'officier commandant du district militaire des Prairies.

A la demande de l'assemblée, M. A.-C. LaRivière présidait l'élection des directeurs pour l'année 1948. Le rapport du comité de nomination fut présenté par M. J.-A. Lane et il fut accepté. Les 30 directeurs se réuniront le mardi 9 mars pour élire les officiers.

Une partie de cartes au profit de la Jeunesse catholique avait lieu le mercredi 25 février à l'école Provencher. Cette soirée fut un véritable succès. Il y eut un film présenté par M. J. Langelier sur les célébrations de la St-Jean-Baptiste à St-Pierre, Man., il y a quelques années; danses folklores par les Gais Manitobains, et tirage d'une chaise "Cogswell". M. J.-A. Guay fut l'heureux gagnant de cette chaise. Nos remerciements à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette partie de cartes.

Il serait peut-être bon de mentionner ici que la réception annuelle en l'honneur des législateurs de cette province aura lieu vers la fin du mois de mars. M. Théobald Hébert, notre habile président du comité de bonnes relations, est l'organisateur en chef de cette réception.

LE SECRETAIRE.

La paroisse St-Eugène

Construction

Le déménagement de nos bâtisses de Tuxedo Park à St-Eugène n'a pas manqué de susciter beaucoup d'intérêt sur tout son parcours. M. Gérard Champagne, de St-Norbert, qui est déménageur de métier, ne s'est nullement laissé abattre par les difficultés et les retards inévitables du début. Plus d'un craignait le passage de la rivière Rouge. En effet, il faut descendre la côte, traverser sur la glace et remonter de l'autre côté, ce qui n'est pas tâche facile; et pourtant, une heure a suffi pour faire ce travail périlleux.

La première section de bâtisse est arrivée le 26 février. A 6 h. p.m., elle était installée sur les piliers de béton armé. La deuxième section est arrivée mardi de cette semaine. Au moment où nous faisons cette chronique, il reste encore à lui faire faire volte-face et à l'abouter à la précédente. Ces deux sections réunies serviront d'église et de salle paroissiale. Nous avons commencé les modifications. M. Joseph Ducharme en dirige les travaux.

Parties de cartes

Les deux parties de cartes de février ont été toutes les deux parmi les meilleures. Ce furent celle du R. P. Amédée, O.F.M., vicaire, et celle de M. le Curé. Il y eut salle comble dans les deux cas et les résultats furent merveilleux, grâce à l'aide d'un bon nombre de paroissiens qui y allèrent de leur personne, de leur argent et de leurs prix.

Départ

Le R. P. Amédée Houle, O.F.M., nous quitte après avoir passé 15 mois au milieu de nous. Il devient le premier prêtre résidant de la paroisse française de Ste-Marie, à St-Vital.

Dimanche dernier, au prône des messes, M. le Curé nous invita à une petite soirée intime en son honneur. Le R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface, voulut bien nous faire du cinéma et nous offrir, en première au Manitoba, le Congrès marial d'Ottawa, en couleurs. Tous furent émerveillés de la beauté des couleurs et de la technique qui sont du meilleur goût. Les Rév. Soeurs de St-Joseph avaient aussi préparé des chants qui furent très goûtés de l'auditoire.

M. le Curé remercia le R. P. Amédée de son travail, de son dévouement et l'invita à revenir à St-Eugène. Il lui remit aussi un généreux cadeau offert par les paroissiens. Le R. P. Amédée se dit très heureux de son séjour à St-Eugène et s'empressa d'ajouter que, s'il nous quittait, il n'en restait pas moins notre voisin, ce qui lui donnerait l'occasion de revenir souvent. Il remercia tous ceux qui lui témoignaient tant de reconnaissance. Puis il encouragea la paroisse à continuer le travail déjà si bien commencé.

Plusieurs donnèrent la main au Révérend Père avant de quitter la salle. Ce fut une belle soirée de famille.

Décès

Le lundi 1er mars, Mme Edouard Choquette (née Betsie Gourley) est décédée à l'hôpital Grace de Winnipeg, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 78 ans.

Ses funérailles ont eu lieu à Beauséjour, le jeudi 4 mars.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille et spécialement à M. Choquette qui est, lui aussi, actuellement à l'hôpital.

On peut être grand sans faire de grandes choses. Car il y a deux manières d'être grand: l'une en donnant à son âme la mesure des grandes choses; l'autre, en donnant aux petites choses la mesure d'une grande âme. L'une consiste à faire simplement les grandes choses, par quoi on se montre à leur niveau; l'autre consiste à faire grandement les petites choses, par quoi on les élève à sa hauteur.—P. EYMIEU.

Chronique historique

Le voyage de Lagimodière à Montréal, 17 oct. 1815-10

On trouve aux archives nationales à Ottawa, 60 volumes de documents authentiques se rapportant à la colonie de Lord Selkirk à la rivière Rouge. Ces documents consistent en lettres, écrites par Lord Selkirk ou adressées à lui, en journaux des événements de chaque jour tenus à divers postes, etc. Il est question de Lagimodière dans un bon nombre de ces documents, entre autres, dans le Journal tenu par Colin Robertson au Fort Douglas, à partir du 1er juillet 1815 jusqu'au mois d'août 1816. Les documents de la série Selkirk comprennent 20,126 feuilles, sans compter quelque cent feuilles d'appendice.

Au mois d'octobre dernier parurent dans les colonnes de ce journal des extraits du Journal de Colin Robertson (Feuilles 17, 425-6 et 17, 437). Robertson y donne la date précise et même l'heure du départ de Lagimodière du Fort Douglas, à savoir: **le mardi 17 octobre, à environ 4 h. de l'après-midi.** Il ajoute que Lagimodière était accompagné de Bénoni Marié et d'un guide sauvage qui devaient faire le voyage avec lui.

Les lecteurs, qui ont entre les mains l'opuscule de M. l'abbé Dugast "La première Canadienne au Nord-Ouest", pourront ainsi faire une correction. L'auteur donne le 1er novembre 1815 comme la date du départ de Lagimodière, et le fait arriver à Montréal quelques jours avant Noël. A moins d'avoir trouvé les bottes de l'Ogre, Lagimodière, pas plus que les autres, n'aurait pu faire un voyage **de plus de 1,800 milles, à pied, tout fin seul, par les régions sauvages et désertiques** de la rive nord du lac Supérieur, et cela en 7 semaines. Le Père Morice crut bon d'ajouter deux semaines et fait arriver Lagimodière à Montréal le 6 janvier 1816. Ce ne sont là que des hypothèses absolument gratuites. Les documents authentiques de la série Selkirk nous permettent de suivre le célèbre voyageur pour la plus grande partie du trajet qu'il parcourut. Nous y reviendrons dans un récit complet fondé sur les documents sûrs. Pour le moment, le lecteur nous saura gré de lui faire connaître la date certaine de l'arrivée de Lagimodière à Montréal.

A la page no 1894 des documents Selkirk, nous trouvons la réponse de Lord Selkirk aux deux lettres que Colin Robertson avait confiées à Lagimodière. Ces lettres portaient les dates du 5 et du 17 octobre 1815. La réponse de Lord Selkirk, écrite de Montréal, porte la date du 30 mars 1816. Lord Selkirk y donne la date où Lagimodière lui remit ces lettres. ("I received here **on the 10th** your very agreeable letters of 5th and 17th October with the accompanying documents.")

Par le document 2070 de la même série, dans une lettre d'Alexander Wood à Lord Selkirk, écrite de York (Toronto), le 2 mars 1816, nous apprenons que Lagimodière était arrivé à York, la veille, 1er mars. ("Since yesterday, Captain Livingston arrived from Drummond Island and **with him an express from Red River,** the dispatches by whom, I'm informed, are most satisfactory.")

Il y a donc plusieurs corrections à faire dans les récits du voyage devenu un peu trop légendaire de Lagimodière, que nous ont laissés M. l'abbé Dugast et d'autres auteurs aussi peu documentés. La mémoire humaine a des limites, et ni M. l'abbé Dugast, ni les autres annalistes, n'ont connu personnellement Lagimodière; ils n'ont pu recueillir que des bribes de récit transmises de bouche en bouche. Cela explique les erreurs que ces auteurs ont commises.

N. B.—Nous invitons les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** à suivre chaque semaine la chronique historique; ils y trouveront d'autres notes et des mises au point. La chronique historique paraîtra régulièrement en 2ème ou 4ème page.

Le remboursement de l'épargne obligatoire

OTTAWA — Les bureaux de poste vont commencer, au milieu du mois de mars prochain, la distribution, dans tout le Canada, d'environ 1,200,000 chèques qui représenteront le remboursement de l'épargne obligatoire comprise dans l'impôt sur les revenus de 1942. C'est ce qu'a révélé un représentant du ministère du revenu. Toutes les mesures ont été prises pour que le travail s'effectue promptement. On croit que tout sera terminé le 31 mars.

L'Association coopérative des producteurs de betteraves à sucre

M. H. Sulkers, président de l'Association, vient d'adresser aux membres producteurs un message dans lequel il traite des différents problèmes de culture de la betterave à sucre.

D'après lui, les deux facteurs principaux qui influencent le producteur sont le prix de la vente et la facilité ou difficulté à obtenir la main-d'oeuvre nécessaire. Or, le prix de vente atteindra cette année une moyenne de $13.50 la tonne, grâce à la hausse de prix de $1 la tonne qui nous est assurée. Par ailleurs, l'arrivée d'immigrants dans nos provinces contribuera à résoudre le problème de la main-d'oeuvre.

M. Sulkers se dit convaincu que la culture de la betterave contribue efficacement à la conservation de la fertilité du terrain. De plus, le marché de la betterave est assuré et nous nous devons de donner à cette industrie manitobaine le meilleur dévelopment possible en ensemençant de plus vastes terrains.

CHICAGO — Le chancelier de l'université de Chicago, M. Robert Hutchins, a annoncé que le poste de professeur de sociologie, que M. Edouard Benès avait occupé dans cette université en 1938 et 1939, était toujours à la disposition du président de la Tchécoslovaquie, si celui-ci voulait le reprendre.

Heure Sainte Nocturne

LE VENDREDI 5 MARS
de 10 h. 30 à 11 h. 30 p.m.

Radiodiffusée par le poste
C.K.S.B.

Prédicateur: le R. P. M. Caron, S.J.

Chant: un groupe de jeunes de filles de la paroisse de la Cathédrale, sous la direction de Denise Guyot

Au Collège de Saint-Boniface

C'est le lundi 15 mars prochain, que les élèves du Collège présenteront à S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., ancien élève, leur séance annuelle. A cette occasion, les élèves, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J., interpréteront "L'avalanche" de Grégoire Leclos. La séance aura lieu au Playhouse.

* * *

Les billets sont en vente au Collège, aux prix de $1.00, 75c et 50c.

* * *

On peut retenir les billets par la poste en s'adressant au R. P. René-M. Jacob, S.J. (204 400)

(Communiqué).

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Malo

Décès

Le samedi 28 février avaient lieu les funérailles de Mme Dosithée Dupuis, née Amanda Carufel, décédée le 25 février à l'âge de 89 ans. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre, Man. La dépouille mortelle fut inhumée dans le lot de famille, au cimetière de St-Jean-Baptiste.

M. Rosario Dupuis conduisait le deuil. Agissaient comme porteurs: MM. Adonaï Marion, Philippe Marion, Rosaire Dupuis, Benoit Dupuis, Armand Desharnais et Hippolyte Lafrance.

Dix des douze enfants de Mme Dupuis lui survivent: 4 fils, Rosario, de Ste-Elisabeth, Arthur, de St-Malo, David, d'East Selkirk, et Philias, de St-Norbert; 6 filles, Françoise (Mme Hyacinthe Sarrasin), de St-Joseph, Antoinette (Mme Albert Marion), de St-Malo, Sr Marie-Dosithée, de l'Institut Collégial St-Joseph, Amanda (Mme Sylva Goddu), de Frenchville, Sask., Marie-Anne (Mme Louis Fillion), et Sr Louisa Dupuis, supérieure de l'hôpital de Ste-Rose du Lac.

La défunte laisse aussi 144 petits-enfants et arrière-petits-enfants; sur ce nombre, il y a 9 religieuses.

Remerciements

Les familles Dupuis et Marion remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathies.

Dunrea

Décès

Le samedi 21 février est décédée à Pinewood, Ont., Mme Ovide Paradis (née Marie Beauregard), à l'âge de 95 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Dunrea le jeudi 26. Elle laisse dans le deuil 3 fils et une fille: D.-O. Paradis, de Normétal, Abitibi, P.Q., Jean-Baptiste, de Winnipeg, et Elie, de Sioux Lookout, Ont., et Mme Asselin (Régina), de Pinewood. La défunte était native de St-Pie, P.Q. Son époux l'a précédée dans la tombe depuis de nombreuses années.

Les porteurs étaient: MM. Thomas et Aimé Boulet, Wilfrid et Joseph Fortier, Félix Paradis et Ferdinand Bourget.

M. Octave Gaboury, de Mariapolis, ainsi que M. et Mme Félix Bourget, de Fort William, Ont., étaient en visite à Dunrea, dernièrement.

Ste-Geneviève

Funérailles

Les funérailles de Mme Benjamin Funk, décédée accidentellement à Lorette le mercredi 18 février, et celles de sa fillette, Dorothée, âgée de 5 ans et demi, qui périt dans le même accident, eurent lieu en l'église de Ste-Geneviève le lundi 23 février.

M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, chanta le service. Les porteurs furent: MM. Allan Rivard, Aimé Champagne, Albert Gayet, Joseph Chamberland, David Funk et Stanley Léveillé.

Portaient le cercueil de la petite Dorothée: Maurice et Marcel Champagne, ses cousins, Peter Jake et Andrew Funk.

L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

La maison Coutu, de St-Boniface, était en charge des funérailles.

Biographie

Née à St-Norbert, Man., Mme Funk (Alice Gayet) était âgée de 28 ans. Elle résidait à Lorette depuis environ 5 ans. Le soir du 18 février, elle fut victime, ainsi que sa fillette, Dorothée, d'un incendie causé par une explosion d'un brûleur à l'huile. Son époux, M. B. Funk, et un autre enfant, Rita, âgée de 1 an et demi, furent transportés à l'hôpital de St-Boniface, souffrant de sérieuses brûlures.

Survivent à la défunte, en plus de son époux et de sa fillette, son père et sa mère, M. et Mme Joseph Gayet, de Ste-Geneviève; 8 soeurs, Mmes John Baxter et Aimé Champagne, de St-Boniface; Mme. Lucien Saltel et Geo. Ledet, de New Westminster, C.-B.; Mmes Allan Rivard, Stanley Léveillé et Joseph Chamberland, de Ste-Geneviève, et Mlle Béatrice Gayet, de Toronto; 3 frères, Adélard et Louis, de New Westminster, C.-B., et Albert, de Ste-Geneviève.

Remerciements

M. et Mme Joseph Gayet et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur fille et soeur, Mme Benjamin Funk.

Ils désirent remercier tout spécialement M. Coutu, entrepreneur, ainsi que le gérant du garage Couture Motors, de St-Boniface.

Fannystelle

Naissance

Joseph-Albert-Louis, enfant de M. et Mme Oscar Morrissette. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Ménard.

Marchand

Partie de cartes

La dernière partie de cartes a remporté un succès record, grâce au dévouement des personnes organisatrices en même temps qu'à l'accueil sympathique reçu partout.

Le numéro chanceux pour le tirage du dix dollars était entre les mains de M. William Touron. Les premiers prix furent attribués à M. A. Salamendyk et à Mlle Maria Pollard. Les prix d'entrée allèrent à M. Joseph Vermette et à Mme Rose-Anne Délorme.

Voici la liste des organisatrices: Mmes Jules Paquin, Hyacinthe Lépine, Origène Délorme, Alb. Morin, Ted Pollard, Gilles Balcaen, R. Lamontagne, A. Salamendyk et Mlle Berthe Paquin.

Remerciements sincères à tous ceux qui ont concouru au succès de cette organisation.



Le Règne Social du Sacré-Coeur

Chronique de l'Intronisation

L'Oeuvre dans les divers pays et au Canada

L'Intronisation du Sacré-Coeur a déjà atteint un développement d'une ampleur mondiale. Elle s'étend partout comme une flamme pour conquérir au Roi d'Amour les familles et les institutions, et assurer ainsi son règne parmi les nations. La considération des progrès de l'Oeuvre depuis ses quarante années d'existence est de nature à stimuler les apôtres du Sacré-Coeur dans leur travail apostolique et spécialement les familles intronisantes qui doivent se faire un devoir de gagner d'autres familles à cette grande Croisade sociale.

Le berceau et le Cénacle de cette nouvelle Pentecôte, comme s'exprime son ardent fondateur, le R. P. Matéo, ce fut l'Amérique du Sud. Propagée au Chili dès 1908, elle est bientôt répandue dans plusieurs autres républiques latines comme le Pérou, l'Equateur, l'Uruguay, l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Vénézuéla. Puis elle gagne le Nord en s'établissant au Panama, aux Antilles, au Mexique et jusqu'aux Etats-Unis.

Après avoir lancé l'Oeuvre en Amérique, le Père Matéo se rend en Europe dans l'été de l'année de 1914, presque à l'ouverture des hostilités de la première guerre mondiale. Mais cette coïncidence malheureuse n'empêcha pas l'Oeuvre de se propager avec une rapidité extraordinaire et un succès surnaturel très consolant. Les mêmes effets merveilleux se produisirent partout où se portèrent les pas de l'Apôtre, et même, en dehors de toute prédication directe, par la popularité de l'Oeuvre et les encouragements d'un grand nombre d'Evêques et d'Archevêques.

C'est ainsi que l'Intronisation s'implanta en France, en Espagne, en Italie, en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, en Angleterre, en Pologne et plus tard à la fin de la guerre, en Irlande, en Ecosse, au Portugal, en Suisse, au Danemark, en Suède, en Autriche, en Allemagne, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie.

En même temps qu'elle atteignait les pays civilisés, l'Intronisation, par ses Secrétariats, se répandait aussi en terre de missions. On la voit naître sur les points les plus divers du globe terrestre. A Constantinople, au Caire, à Madagascar, en Palestine, au Congo, au Sénégal, en Corée, au Japon, en Chine, dans la Mandchourie, dans les Philippines, dans les Indes Anglaises, la Birmanie, la Malaisie, dans les Iles Hawaii, les Iles Fidji, dans plusieurs Iles de l'Océanie et jusqu'en Alaska.

Une telle expansion est un signe révélateur de l'opportunité de l'Oeuvre et de son rôle providentiel. Sans doute, l'Oeuvre a subi le contre-coup de la dernière guerre, des idées néfastes et de la baisse générale de la foi; mais qui pourrait dire le travail profond qu'elle accomplit dans bien des foyers et la semence de résurrection chrétienne qu'elle jette au sein même des pays bouleversés, pour le jour, pas très éloigné, du triomphe social du Coeur de Jésus!

Grâce à une organisation qui s'est toujours maintenue, malgré les difficultés, cette croisade pourra s'accélerer et se fortifier en profondeur et en étendue. Comme instruments de propagande, l'Intronisation dispose d'une Direction Générale qui surveille les intérêts fondamentaux du mouvement; puis de quatre Secrétariats internationaux qui facilitent le contrôle des rapports multiples de l'Oeuvre et distribuent la littérature dans les diverses langues. La Direction générale est à Braine-le-Comte et les quatre Secrétariats internationaux, à Paris, Valparaiso (Chili), Weymouth (Angleterre), et Washington. De nombreux centres nationaux existent; ils commencent à se constituer dès que l'Oeuvre grandit au sein d'un pays.

Au Canada

Mais le Canada est-il resté en marge de ce mouvement? Un pays où la dévotion au Sacré-Coeur est si estimée et si populaire, pourrait-il oublier ses origines et ne pas goûter une forme aussi belle que pratique de dévotion familiale envers le Sacré-Coeur. Evidemment non. Après avoir accueilli avec enthousiasme l'idée de la consécration individuelle, familiale et nationale, telle que propagée par l'Apostolat de la Prière, après avoir adopté avec autant de foi les pratiques de dévotion proposées par le Pape Léon XIII, le Canada devait accueillir d'un même élan cette création originale d'un hommage solennel, officiel et familial envers la Royauté sociale de Jésus, dont S.S. Pie XI se fit l'intrépide défenseur.

Notre but n'est pas tant de faire l'historique que de montrer l'actualité de l'Intronisation par l'accueil chaleureux qu'elle reçoit partout, et particulièrement, depuis l'arrivée du R. P. Matéo au Canada.

En même temps que l'Oeuvre débute en Europe, des feuillets se répandent au pays pour expliquer la nature et la portée de l'acte qui s'appelle Cérémonial de l'Intronisation du Sacré-Coeur au Foyer. Dès 1914, on retrace une approbation de l'Oeuvre par l'Evêque de Joliette.

Bientôt, en 1916, apparait une brochure intitulée: Les Familles au Sacré-Coeur, écrite par le R. P. J.-P. Archambault, S.J., contenant le cérémonial et rappelant l'oeuvre du Père Matéo. L'idée fait son chemin rapidement, dans le pays tout entier, si bien que, même au Manitoba, dès 1917, des familles et des communautés font l'Intronisation du S.C. selon le Cérémonial propre à l'Oeuvre.

En 1921, un album-souvenir parait à Québec, qui fait l'histoire de la dévotion au Sacré-Coeur dans l'Archidiocèse de Québec et spécialement à Saint-Sauveur; on y trouve intercalé le cérémonial officiel et indulgencié de l'Intronisation.

On ne saurait compter le nombre d'intronisations qui se firent ainsi par suite d'initiatives privées ou par l'entremise d'apôtres zélés; mais ce qui contribua d'une façon remarquable à répandre la connaissance et l'amour de l'Oeuvre, fut la publication du recueil des prédications du Père Matéo, intitulé: Vers le Roi d'Amour, ainsi que certaines brochures venues de France.

Le terrain était bien préparé, mais il manquait une étincelle pour allumer l'incendie! . . . Cette étincelle, ce fut le passage ou l'arrivée du P. Matéo au Canada. En 1944, il commence à prêcher les retraites sacerdotales qui ont fait tant de bien; il obtient aussitôt des adhésions spontanées à son Oeuvre déjà connue et aimée, mais non officiellement organisée. Un Centre National est établi à Chambly-Canton, à 15 milles de Montréal. Ce Centre édite alors des feuillets de propagande, des images, la brochure officielle ainsi qu'un livre décoré du joli titre: Jésus, Roi d'Amour.

Maintenant plusieurs secrétariats diocésains travaillent avec persévérance à la conquête des foyers au Sacré-Coeur, dans le but explicite de préparer son règne social. Mentionnons les Centres de Montréal, d'Ottawa, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Sherbrooke, et celui de Saint-Boniface, qui tout humble qu'il soit, désire accomplir en terre manitobaine les désirs du Christ-Roi.

C'est l'heure, plus que jamais, d'entreprendre cette grande croisade pour sauver les foyers canadiens des dangers qui les menacent et assurer aux autres oeuvres de piété, de charité et d'Action Catholique, le couronnement dont elles ont besoin pour assurer le règne social du Coeur de Jésus.

Secrétariat de l'Intronisation,
680, rue du Collège,
Saint-Boniface.

Otterburne

Le 15 février avait lieu dans notre salle paroissiale une autre partie de cartes, la 4ème de la série 1947-48. En dépit du froid et de la "poudrerie", une assistance remplit la salle et une atmosphère de gaieté et d'entrain y régna pendant toute la soirée. Mme Jean Saltel et sa fille, Mlle Henriette, accompagnées au piano par Mlle Thérèse Genest, y contribuèrent largement par leurs chants.

Voici les prix:

Prix des cartes, Mme Aurèle Lacasse et M. Joseph Levesque; prix d'entrée, Mlle Thérèse Desharnais et M. Robert Carrière; prix de la souscription, Maison St-Joseph ($5.00), M. Gérard Desrosiers ($3.00), Mme E. Ritchot, de St-Vital, ($2.00).

Tirage sous diverses formes (nom entre parenthèses est celui du donateur). Riche panier (Mme J.-H. Turenne) Mme Saltel; gâteaux: (Mme Jos. Gobeil, sr) M. Antonio Morin, (Mlle Eugénie Saltel) Mme Arthur Gobeil, (Mlle Aline Genest) Mlle Thérèse Cinq-Mars, (Mme Donat Robidoux) M. Raymond Roy; paniers (Mme Frs. Proulx) M. Edouard Carrière, (Mlle Henriette Saltel) M. Omer Carrière; autres prix gagnés par Mmes Edouard Gobeil et Emile Tytgat, Mlles Eugénie Saltel, Thérèse Cinq-Mars et B. Chaput, MM. J.-T. Carrière et E. Laroche.

Vous êtes invités à assister à notre prochaine soirée qui aura lieu le 7 mars. Un groupe d'artistes vous réservent une surprise . . .

Les marchés

2 mars

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$15.75—$16.25
Bons	14.00— 15.50
Moyens	12.00— 13.50
Ordinaires	10.00— 11.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$15.75—$16.25
Bons	14.00— 15.50
Moyens	12.00— 13.50
Génisses	
De choix	$14.50—$15.25
Bonnes	13.00— 14.00
Moyennes	11.00— 12.50
Veaux engraissés	
De choix	$15.00—$16.00
Moyens	11.50— 13.50
Vaches	
Bonnes	$10.75—$12.00
Moyennes	9.00— 10.50
Taureaux	
Bons	$10.00—$11.00
Ordinaires	8.50— 9.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.75—$12.50
Moyens	9.50— 10.50
Ordinaires	8.50— 9.25
Génisses de boucherie	
Bonnes	$10.00—$10.50
Ordinaires	9.00— 9.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$18.00—$23.00
Ordinaires et moyens	10.00— 17.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	18.50— 18.50
Truies No. 1	18.50— 18.50
Truies No. 2	18.50— 18.50
Agneaux	
Bons	$16.00—$16.50
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A gros, la douz.	.38
A. moyens, la douz.	.36
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

2 mars

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	101.50—102⅜
2e emprunt de guerre, 3%	100¼ —101.50
1er emprunt de la Victoire, 3%	101.50—103.00
2e emprunt de la Victoire, 3%	102½ — 104
3e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 103
4e emprunt de la Victoire, 3%	100½ — 102
5e emprunt de la Victoire, 3%	100 —101.50
6e emprunt de la Victoire, 3%	100 —101.50
7e emprunt de la Victoire, 3%	99¾ — 101
8e emprunt de la Victoire, 3%	99¾ — 101
9e emprunt de la Victoire, 3%	99¾ — 101
Province du Manitoba	
4% — 2 janv. 1950 (C)	101 — 103
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	110 — 111
5½% — 1er oct. 1955 (C)	114½ — 117
4½% — 15 déc. 1956 (C) (NY)	117 bid
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	106½ — 108½
5½% — 1er oct. 1952 (C)	104½ — 107
4% — 1er sept. 1954 (C)	99 — 101
4½% — 1er sept. 1955 (C) (NY)	104 — 106½
5% — 1er nov. 1959 (C) (NY)	107 — 110
4% — 1er nov. 1960 (C)	99 — 101
3% — 1er mars 1963 (C)	90 — 92

L'Eglise catholique n'a épousé les destinées terrestres d'aucun peuple, elle n'est devenue nationale en aucun pays, à aucun moment. Elle a trouvé sur son chemin beaucoup d'empires qui, aujourd'hui, ne sont plus; ils ont disparu les uns après les autres, usés par le temps, renversés par la tempête, mais aucun d'eux n'a pu entrainer l'Eglise dans sa ruine.—MGR BORGONGINI-DUCA.

Saint-Norbert

TABLEAU D'HONNEUR AU COUVENT

Grade XII — Angèle Parent, Thérèse Cloutier.
Grade XI — Estelle Picard, Joan Gregory.
Grade X — Frances Apitagon, Pauline Durant.
Grade IX — Jeannine Tellier, Rita Métail.
Grade VII — Alice Mondor, Germaine Laurendeau.
Grade VII — Dianne Landry, Adèle Pépin.
Grade VI — Armelle Lagacé, Carol Albright.
Grade V — Irène Laurendeau, Marguerite Bibeau.
Grade IV — Marcelline Lemoine, Denyse Degagné.
Grade III—Audrey Marchand, Elaine Beghin.
Grade II — Marjorie Pahula, Patricia Lamoureux.
Grade I A — Lucie Vergnano; **B** — Anita Lanoie; **C** — Florence Demers.

Catéchisme

Grade XII — Stella Levasseur.
Grade XI — Thérèse Durant.
Grade IX — Bertha Picard.
Grade VII — Adèle Pépin.
Grade VI — Pauline Milliard.
Grade III — Jeannette Côté.
Grade II — Mariette Lauzé.

St-Emile

Nouveaux syndics

La paroisse a tenu son élection de syndics et 106 voteurs ont remis leur bulletin de vote à trois paroissiens qui en firent le comptage. Les syndics pour l'année nouvelle sont: MM. Adélard Chénier, élu pour trois ans; Noël Ritchot, élu pour deux ans et Adélard Lavallée, élu pour un an. Nos sincères remerciements à MM. Jules Mager et Raoul Moiseux, syndics sortant de charge, pour tous les bons services qu'ils ont rendus à la paroisse dans les années difficiles que nous avons passées. Leur dévouement et leur générosité leur seront rendus au centuple.

Parties de cartes

Nous avons eu une partie de cartes au début de février et une seconde à la fin du mois. Les deux ont rapporté un total de près de $220.00. Nos remerciements sincères aux organisateurs et organisatrices.

Retraite paroissiale

Une grande retraite paroissiale aura lieu durant toute la semaine sainte et se terminera par la communion de Pâques. Le R. P. L. Mailhot, S.J., ancien curé de l'Immaculée Conception de Montréal, et ancien recteur du Collège de St-Boniface en sera le prédicateur. Nous demandons au bon Dieu de bénir cette retraite.

Exercices du carême

Tous les lundis et vendredis soirs nous avons les exercices du carême et une belle foule y assiste régulièrement. Les enfants de l'école sont aussi très nombreux à la messe du matin et nous avons ici encore l'entière collaboration de nos institutrices catholiques.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 24 février:

Etaient en charge: Mmes V. Lambert et N. Dupas, aidées de Mmes A. Gendreau, J.-T. Germain, V. Gobeil, A. Guénette, A. Guigné, D. Hagglund et M. Huppé.

Prix de 5 mains: Jean Orieux, J. Pelletier, Mme Gagné et R. Brunel, L. Voyer.

Prix de "pool": $10.00—M. A. Dusablon; $5.00— Mme A. Gagné.

Prix d'entrée: $3.00—M. McDougall.

Prix de série: $10.00—Léo Carrière; $5.00—Mme O. Trudeau; $2.00—Mme McDonald; $2.00—Roger Orieux; $1.00—Mlle Proteau.

Prix de rafle: Mlle Proteau, J. Berthelette, J.-A. Boutin, Mme A. Janoske, Mme Kline, Mme W. Lemire, Mme V. Labelle, Mme A. Guigné, Mme L'Heureux, T. Robitaille, Paul Fontaine, Mme H. Asselin, Bernard Loiselle, Mme F. Sanche, Mlle R. Gagné, Mme P. Dufault.

Donateurs: Kiewel Brewery, Mme A. Guigné, I. Montagnon, Chaput Frères, G. Gauthier, Magasin Safeway (rue Marion), Brabant Frères, J.-H. Bouchard, Consolidated Motors, Geo. Giguère, J.-A. Lanthier et Fils, M. Péloquin (Coopérative Familiale), M. Gaudes, M. Legros, Mmes V. Lambert, V. Gobeil, Marie-Anne Dress Shop, Norwood Electric.

Sincères félicitations aux organisatrices pour leur beau succès. Mercis reconnaissants à tous nos généreux donateurs.

Bienvenue mardi prochain!

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	82.6	83⅜	82⅜	80⅝	80⅞	81.2
C.W. No 3	74.6	75⅜	74⅜	72⅝	72⅞	73.4
Fourrage No 1	73.6	74⅜	73⅜	71⅝	71⅞	72.4
Fourrage No2	69.6	70⅜	69⅜	67⅝	67⅞	68.4
Fourrage No 3	67.6	68⅜	67⅜	66⅛	66⅜	66.6
Sur voie net	73⅛	73.6	72.6	71	71.2	71⅞
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	128.6	130⅜	129⅛	125⅞	125⅝	125.2
C.W. No 3 6 rangs	126.6	128⅜	127⅛	123⅞	123⅝	123.2
Fourrage No 1	113.2	115⅜	114⅛	110⅞	110⅝	110.4
Fourrage No 2	112.4	114⅛	112⅞	109⅝	109⅜	109
Fourrage No 3	108.6	110⅜	109⅛	105⅞	105⅝	105.2
Sur voie net	102.6	114⅜	113⅛	109⅞	109⅝	109.4
SEIGLE—						
C.W. No 2	397	394.4	390	380	375	385
C.W No 3	392	389.4	385	375	370	380
C.W. No 2 rej.	347	344.4	340	330	325	335
C.W. No 4	347	344.4	340	330	325	335
Ergot	327	324.4	320	310	305	315
Sur voie net	390	387.4	383	373	368	378
AVOINE—						
Mai	79.6	80⅜	79⅜	77⅝	77⅞	78.2
Juillet	76⅝	77⅛	76⅜	75	75.2	75.4
Oct.	73.6	74.2	74⅜	73	72⅛	72⅞
ORGE—						
Mai	118.6	120⅝	119⅛	115⅞	115⅝	115.2
Juillet	113.4	115	114⅛	111.2	110.6	110.6
Oct.	107⅞	106⅜	107.2	106	108.2	108.2
SEIGLE—						
Mai	387	384.4	380	370	365	375
Juillet	330	329	321	311	305	313
Oct.	213	212	205.4	195.4	188	190

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

"Zis-Boum-Bo"

Le grand souper "Zis-Boum-Bo" a été un succès. Un groupe de 160 anciens et "anciennes" se réunissaient à la salle académique du collège, le 22 février dernier, pour répondre à l'invitation des organisateurs.

Contrairement aux us et coutumes des banquets, les discours ont eu lieu au début; les mots de bienvenue par le président, M. Léo Rémillard, et le toast présenté si éloquemment par le R. P. G. Desjardins ont été si goûtés que les convives semblaient croire que l'on avait commencé par le dessert.

A la table d'honneur, on remarquait la présence de M. le Consul de France et de son épouse.

Le succès de cette réunion intime revient au comité d'organisation; et tous ceux qui ont joui de la fête proposent à MM. C.-E. Huot, Edouard Lambert et Oscar Boissonneault un vote de remerciements, tout en espérant que l'an prochain le nombre des convives au banquet annuel sera doublé.

Félicitations

. . . A nos trois Anciens, qui font partie de la troupe du Cercle Molière, pour leur succès au festival d'art dramatique. En plus des félicitations, l'Association souhaite à MM. Léo Rémillard, Armand LaFlèche et Robert Trudel un bon voyage et futurs succès aux finales qui auront lieu à Ottawa, le mois prochain.

Nos félicitations vont aussi à notre confrère Paul Molloy, qui vient d'être promu au poste de rédacteur en chef des nouvelles du nouveau quotidien, le **Winnipeg Citizen.**

Chaleureuses félicitations également à M. Roland Couture, pour son élection à la présidence de Radio-Saint-Boniface Limitée.

Hockey

Dans leur dernière joute de hockey, les Anciens ont fait partie nulle au pointage de 6 à 6 contre les Grads de Provencher.

Au festival du collège, qui se tiendra à l'Amphithéâtre le 11 mars prochain, les Anciens rencontreront les Spitfires dans une joute d'exhibition.

E. BOHEMIER, sec.

Woodridge

Naissance

M. et Mme Raymond Poitras sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Arthur, le 14 février.

Partie de cartes

Le 7 mars aura lieu une partie de cartes organisée par le dernier groupe de dames. De jolis prix sont offerts; et pour passer une agréable soirée que tous se donnent rendez-vous à la salle paroissiale.

Venez nombreux; tous sont les bienvenus.

La société n'est que le développement de la famille. Si l'homme sort corrompu de la famille, il entre corrompu dans la société.
LACORDAIRE.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Jackfish

M. et Mme Paul Bru (Reine Nolin) ont perdu leur bébé, Loïde, âgé de 3 mois. Nous offrons nos sympathies à la famille.

Mme Louis Blanchette est revenue de l'hôpital où elle avait passé une dizaine de jours.

Mme André Sansregret est aussi revenue dans sa famille après avoir passé environ 2 mois à l'hôpital.

M. Emile Arcand a fait deux voyages à Saskatoon pour soins médicaux.

M. E. Carignan est revenu d'un voyage de quelques mois à Drummondville, P. Q.

MM. Médéric L'Heureux et Clément Bru, jr, sont revenus de Sudbury, Ont. Ils se sont rendus en auto jusqu'à Melville, Sask.

M. P. Beaudoin, après une absence de 5 ans, est de retour chez son fils, Wilfrid.

Baptême

A M. et Mme Théodore Jubinville (Irène Lapointe) est née une fille baptisée sous les noms de Darling-Marie. Parrain, M. Charles Lapointe; marraine, Mlle Joan Lapointe.

Lac Pelletier

MM. Albert et Gérard Létourneau sont allés par avion à Swift Current voir leur mère dangereusement malade à l'hôpital. Nous souhaitons à cette dernière un prompt rétablissement.

M. David Monette est revenu de Swift Current, par avion.

M. André Monette est retourné à l'hôpital de Gravelbourg.

Mlle Françoise Monette est retournée au couvent de Laflèche.

M. et Mme Léon Laverdière sont les heureux parents d'un fils, né à l'hôpital de Swift Current.

Mme Paul Alary est revenue de l'hôpital de Gravelbourg.

M. le curé Poulin est allé à Frenchville chanter le service de Mme Cossette.

Ponteix

Décès

Le 25 février mourait Mme Télesphore Cossette, née Emma Blanchette. Ayant épousé M. Cossette en secondes noces, elle demeurait à Ponteix depuis environ 9 ans. Elle laisse dans le deuil, son époux, 3 filles, un frère, ainsi que plusieurs autres parents.

Un Libera fut chanté dans notre église, après quoi le corps fut transporté à Frenchville, où eurent lieu les funérailles.

Cà et là

Le vendredi 27 février, Mgr L. Lussier, P.D., et M. l'abbé R. Lemieux, vicaire, se rendirent à Frenchville, où ils assistèrent aux funérailles de Mme T. Cossette.

Il y a quelques jours nous arrivèrent M. et Mme Léon Kendirgi, parents de Mme Pierre Kouri. M. Léon Kendirgi était un négociant de Paris. Leur fille, Mme P. Kouri, demeure à Ponteix depuis plusieurs mois déjà. Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Léon Kendirgi, et espérons qu'ils se plairont à demeurer parmi nous.

Gouret

Les deux équipes de Ponteix se rendirent à Cadillac pour y rencontrer les équipes de ce village. Résultats: Pee-wees de Cadillac vs Equipe des Enfants de Choeur de Ponteix 3-4, laissant les nôtres victorieux.

Grands: Cadillac:0; Ponteix: 3.

Cordial merci à MM. Lucien Piché et J. Ainsworth qui ont bien voulu accepter de transporter l'équipe des petits à Cadillac; ainsi qu'à tous ceux qui ont conduit l'équipe des grands . . . sans oublier ceux qui sont venus nous donner leur support.

Partie de cartes

Le dimanche 29 février eut lieu la deuxième de la série de parties de cartes. Succès inattendu! Félicitations aux familles dont les noms commencent par les lettres A à F . . . pour avoir réussi à recueillir le joli montant de $724.11. Et à ceux de dimanche prochain, bon succès! Nous y serons tous!

Meadow Lake

Baptêmes

Le 28 janvier: Hélène, fille de M. et Mme A. Ross.

Marie-Louise, fille de M. et Mme N. Poulin.

Partie de cartes

Le 1er février, dans la salle paroissiale, il y eut une partie de cartes organisée par les Dames canadiennes-françaises.

Le prix des dames fut décerné à Mme G. Carter, et celui des messieurs à M. E. Bouchlin.

Il y eut aussi une rafle d'un coussin. La soirée, qui était au profit de l'église, rapporta la somme de $22.50.

Soirée de l'A.C.Y.O.

Le 15 février, notre jeunesse se réunissait dans la salle paroissiale sur l'invitation des membres de l'A.C.Y.O. qui avaient organisé une soirée pour fêter la St-Valentin. On s'y amusa beaucoup et un goûter fut servi.

Cà et là

Le 19 février, les Dames canadiennes-françaises ont tenu leur réunion mensuelle au domicile de Mme A. Labossière. Le R. P. Bidault assista ces dames de ses conseils. Après les discussions d'usage, un goûter fut servi par l'hôtesse, aidée de Mme Emo.

Le 22 février se donnait dans la salle, une partie de cartes organisée par les Dames de la Charité. Le prix des dames fut décerné à Mme Vachon, et celui des messieurs à M. Richard Baudouin. Un goûter fut servi.

Les Guides et les Jeannettes ont tenu leur assemblée les 3 et 17 février, les membres de l'A.C.Y.O. tinrent la leur le 1er février.

Va-et-vient

M. G. Baudouin, de McLellan, Alta, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme Lizée. Il est accompagné de son cousin, M. R. Baudouin, d'Albertville, Sask.

Dans la deuxième semaine de février, Mlle J. Ducluzeau visitait Edmonton, Alta.

Gravelbourg

Profession religieuse

Le lundi matin 1er mars, à 8 h. 30, Son Excellence Mgr M.-J Lemieux, o.p., officia à une cérémonie de profession religieuse, dans la chapelle du couvent de Jésus-Marie. Son Excellence était assisté de M. l'abbé S. Morin, chancelier du diocèse, et du R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du Collège de Gravelbourg. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. W. Piédalue, O.M.I. L'aumônier du Couvent, le R. P. C. Brûlé, O.M.I., était présent. M. le curé A. Moquin, de Meyronne, assistait également.

Son Excellence présida la réception des voeux perpétuels de la Rév. Mère St-Victor. (A. Verhelst, de Meyronne) et reçut la profession religieuse de la Rév. Mère Ste-Lucie (I. Labrecque, de Rosetown) et de la Rév. Mère St-Gilbert, (E. Gaucher, de Coderre, Sask.)

Les parents des Religieuses étaient présents à cette belle cérémonie ainsi que les Religieuses des diverses institutions de Gravelbourg; parents et amis et les élèves du Couvent y assistèrent en grand nombre.

Concours oratoire

Un concours oratoire eut lieu vendredi dernier au Collège Thevenet; huit élèves y participèrent. Grade 12, Catherine Grill et Adam Schiissler. Grade onze, Solange Lepage et Doreen Wolfe. Grade 10, Joyce Wolfe. Grade 9, Jeanne Forcier; c'est dans le but de prendre part au concours oratoire Bryant que ces élèves présentèrent un excellent travail. Trois furent choisis ce même jour et le groupe entra en compétition le lundi 23. Les gagnants furent: Jeanne Forcier, grade 9 et Adam Schiissler, grade 12 ces deux étudiants sont allés à Meyronne le lundi 1er mars pour prendre part au premier concours d'élimination.

• • •

Mme Félix Tétrault, de Melaval, est arrivée lundi pour visiter son père, M. Alarie Lizée, à l'hôpital depuis quelques jours, et pour visiter M. Tétrault, son beau-père, arrivé récemment d'un hôpital de Régina.

Mlle Jacqueline Mailhot, de Vancouver, est en visite chez ses parents, M. et Mme J. Mailhot.

M. et Mme A. Arnold sont en visite chez M. et Mme Henri Thibodeau, après avoir passé plusieurs mois à Moose-Jaw. Ils retourneront à Shamrock pour les travaux du printemps.

Mgr M. Baudoux, P.D., de Prud'homme, Sask., Mgr Louis Lussier, P.D., de Ponteix, et M. le curé A. Moquin, de Meyronne, étaient en visite à l'évêché, récemment.

M. et Mme Jean Huel, de Coderre, ont rendu visite cette semaine à leurs parents M. et Mme Adolphe Huel; ils ont voyagé par auto-neige.

M. et Mme Lionel Tremblay, (Bernadette Bourgeois) sont revenus de leur voyage de noces durant lequel ils ont visité Vancouver, Vernon, et Victoria, C.-B.

M. Alarie Lizée est patient à l'hôpital de Gravelbourg depuis près de deux semaines; son état est très satisfaisant.

Le mardi 17 février, à la salle de la municipalité rurale, M. Dumont Lepage présida une assemblée de la Chambre de Commerce convoquée dans le but d'expliquer et de discuter un nouvel horaire de service sur la ligne C.N.R. ce changement d'horaire des trains a été proposé par J. D. Healy, surintendant régional du C.N.R.

Le nouveau changement donnera pour Gravelbourg un service de deux trains, (passagers et freight) par semaine en plus de deux trains réguliers de passagers seulement.

La Chambre de Commerce s'est déclarée en faveur de ce changement à condition que le service actuel de trois trains réguliers soit garanti pour les mois d'hiver. Une résolution fut adoptée, approuvant le changement de service pour les mois d'été.

Naissance

A l'hôpital St-Joseph, le 14 février, un fils est né à M. et Mme Ovila Nadeau, de Gravelbourg, Sask.

Gagnants aux cartes

Un concours de whist, sous l'organisation des Dames Libérales de Gravelbourg, depuis les premiers mois d'hiver, vient de se terminer; les gagnantes des premiers prix sont Mme Doucet et Mme Fred Michaud.

A M. et Mme Paul Mailhot furent décernés les deuxièmes prix; le concours de bridge se termine également et les noms des heureux gagnants seront publiés sous peu.

Quarante-Heures

Dimanche, à la grand'messe, S. Exc. Mgr J. Lemieux, o.p., présidait à la cérémonie d'ouverture des Quarante-Heures; l'adoration du St-Sacrement se continua jour et nuit jusqu'à mardi matin; les adorateurs furent fidèles à la garde du St-Sacrement. Une grand'messe, chantée mardi matin, clôtura les Quarante-Heures.

Assemblée libérale

Le mercredi après-midi 18 février, à la salle municipale, fut tenue une assemblée d'organisation de l'association libérale de Gravelbourg, sous la présidence de R.-A. McLean. E. M. Culliton, candidat libéral pour Gravelbourg, adressa la parole. M. Culliton expliqua le programme libéral.

Une autre assemblée aura lieu sous peu pour continuer la réorganisation de l'association libérale de Gravelbourg.

Au théâtre Légion

Dimanche après-midi, le Théâtre Légion était rempli à sa pleine capacité à l'occasion du programme questionnaire, Ful-O-Pep, sous le patronage d'un marchand local, M. Armand Bazinet, et du propriétaire du "Gravelbourg Flour Mill".

Le programme consistait aussi en une démonstration de vues en couleurs; ceci fut suivi du concours-questionnaire; les participants furent choisis dans l'auditoire; ceux qui eurent la chance de pouvoir répondre aux questions gagnèrent des prix en argent. Furent appelés à répondre: Joseph Dash, Lorne French, Léo Piché, Léo Cyr, Art. Gauthier, Mme Hoehm, Mme Jacques, M. McNeil et M. F. Gross; ce dernier gagna le prix de cinq dollars.

Nouveau moyen de transport

Avec les récentes neiges, les routes sont plus ou moins fermées à l'automobiliste, c'est alors qu'à Gravelbourg nous avons le privilège de voir circuler par nos rues, routes de campagne etc., deux autos-neige. L'une nommée "L'Etoile de Gravelbourg", a pour propriétaire, M. Irénée Lizée, demeurant à 4 ou 5 milles au nord-ouest de la ville. L'autre appartient à Wilson et Nugent, du nord de la ville. Ces deux machines ont été fabriquées par leurs propriétaires qui ont fait preuve d'une grande habileté.

A Coderre et Mazenod, les gens de ces villages possèdent aussi de ces machines facilitant les voyages les plus urgents.

Première partie de cartes

La première d'une série de parties de cartes eut lieu à la salle paroissiale dimanche dernier; les assistants y étaient nombreux et les résultats furent très satisfaisants. Un goûter fut servi par les dames de l'organisation.

De beaux prix furent offerts par les personnes suivantes: Mmes Ph. Soucy, Oscar et Conrad Piché, Mlle Lucille Rémillard, M. H. Thibodeau, M. Victor Piché, Mme Omer Pellerin; le prix d'entrée, offert par MM. W. Pratte, Aurèle Piché et Eloi Piché, fut gagné par M. D. Levac. Le premier prix de bridge, pour dames, fut décerné à Mlle T. Colleaux; le 1er de whist fut gagné par Mme Adolphe Huel; le 2ème par M. Alph. Bourgeois. Les prix pour hommes furent remis à M. Jos Lemire, 1er au bridge; Ph. Beauchesne, 1er au whist; Ray Raemer, 2ème au whist. Les bénéfices de cette partie vont aux oeuvres paroissiales.

Chanteur de ballades



Russ Titus, populaire baryton de Toronto, dont la vivante interprétation de ballades se révèle au cours des programmes "Sing-along" mis en ondes les mardis et jeudis, à 12 h. 45 p.m., sur les réseaux de Radio-Canada. Vétéran du théâtre et chanteur, Titus est renommé non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis, par ses réalisations radiodiffusées des deux côtés de la frontière. Pendant la IIe Grande Guerre, il était membre de la Troupe de l'Armée canadienne.

Léoville

Partie de cartes

La dernière partie de cartes, organisée par les élèves des hauts grades de notre école, fut un succès. L'assistance était très nombreuse et l'entrain n'a pas manqué.

Gagnants: Mlle Anita Charbonneau et M. Noël Soucy; consolation: Mme E. Belhumeur et M. Mike Kuzyk.

Gagnants du tirage: MM. J.-P. Belhumeur et Lionel Parent.

Encan chinois: M. Paul Fréchette gagna le coussin.

Va-et-vient

Voici la liste des visiteurs: M. Emile Laventure, de Marcelin; M. et Mme Pat. Lajeunesse, de Debden; M. et Mme Augustin Tremblay, de Big River; M. Georges Rouillard, de Saskatoon, et M. Lefrançois, de Vancouver.

MM. P. Colleaux et Ed. Belhumeur sont partis en voyage dans la Colombie-Britannique.

Baptême

Marie-Gabrielle-Carmelle, enfant d'Edgar Fontaine et de Marie-Claire Chalifour. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Poulin.

Willow-Bunch

Nos malades

Mme Birchard, de Verwood, Mme A. Chrétien, de St-Victor, Mlle Pauline Allard et M. Sam Boisvert, de Willow Bunch.

Deux journées coopératives locales

Ce fut un succès, a dit le président de la réunion générale, car un peu partout l'on discute; quelques-uns sont en faveur des coopératives, d'autres y sont opposés.

En effet, un grand nombre s'y sont intéressés, tant parmi les jeunes que parmi les plus âgés. L'on s'est réuni pour discuter ce qui a été fait et ce qui pourrait être fait. Et le résultat concret: "du choc des idées a jailli la lumière". "Je comprends mieux maintenant," disait l'un; "Quant à moi, disait un autre, il y aurait encore bien des questions à éclaircir." Voilà pourquoi, nous avons compris la nécessité de lancer de nouveau des Cercles d'étude. Coopération et Education sont inséparables.

Journée scolaire

Durant la première journée, se tint la Journée Scolaire. Environ 34 élèves prirent part aux conférences qui eurent lieu à l'école.

La première conférence, donnée par un représentant du Wheat Pool, M. L. Stratichuk, démontra la nécessité de la coopération dans la formation d'un vrai citoyen. Suivit une seconde conférence par M. l'abbé D. Dugas. Le sujet de sa causerie fut: "La démocratie et la Coopération". L'après-midi, le magasin coopératif tint une réunion générale. M. Emile Campagne présenta les orateurs. Il y avait environ une soixantaine de personnes. Cette réunion fut très intéressante; car, après les discours, il y eut des discussions auxquelles tous prirent une part active. A l'école, le programme se continua; Mlle A. Patillo donna une causerie sur la nutrition. Le soir à 8 h., le Comité Paroissial de l'A.C.F.C. profita de la présence de Mgr M. Baudoux, P.D., venu pour les journées coopératives, pour tenir une réunion. Monseigneur donna une causerie très intéressante. Il a ouvert les horizons sur des projets futurs; stimulé le zèle des membres et les trois heures de cette réunion ont été trop courtes pour tous ceux qui eurent le bonheur de s'y rendre.

Deuxième journée

La deuxième journée fut certes aussi bien remplie que la précédente. L'après-midi, malgré la tempête de neige, un grand nombre de personnes se rendirent à la réunion annuelle de la Caisse. Cette réunion fut présidée par M. W. Benoit, vice-président, en l'absence du président, le Dr Fréchette. M. R. Boulianne, gérant et secrétaire de la Caisse, présenta et expliqua le rapport financier. Ce rapport nous montra que notre Caisse est très florissante. Le taux des affaires se chiffre à $206,210.55. La Caisse comptait au 31 déc. 1947, 776 membres. Depuis sa fondation, elle a versé plus de $10,000.00 en dividendes.

Enfin, tous se réjouirent lorsque le président présenta à l'assemblée le conférencier de la réunion, M. l'abbé D. Dugas. Il traita un sujet qui lui est cher: le Cercle d'Etude. "Dans une coopérative, nous a-t-il dit, l'éducation est le meilleur des placements à longue échéance. Elle est la condition essentielle du succès des organisations et de l'avenir du mouvement. S'il importe que les futurs membres d'une coopérative soient renseignés sur le but et la nature de la coopération, les principes coopératifs et les méthodes, le but précis de l'organisation projetée, etc., il est non moins essentiel pour le succès et la durée de la nouvelle société que les membres continuent à étudier. On appelle ça 'l'éducation post-coopérative'."

Avant de clore la réunion, les membres eurent le bonheur d'entendre quelques mots du Président, le Dr Fréchette. "La Caisse est en bonne voie; elle progresse grâce au dévouement de ceux qui la dirigent et l'administrent."

Vers 5 h. 30, les dames catholiques commencèrent à servir le souper, genre cafeteria. C'était du nouveau. Tous apprécièrent cette nouvelle méthode.

La réunion générale des coopératives fut combinée avec l'heure d'amateurs qui commença vers 8 h. 30 p.m. Le président de la soirée, M. Léonard Bourdages, remercia les organisateurs et organisatrices des diverses activités qui avaient été incluses au programme, afin de rendre ces journées aussi intéressantes que possible. "Le résultat dépasse déjà nos espérances; cependant tout n'est pas fini, car nous avons conservé la meilleure partie pour à fin." Il nous présenta l'orateur de la soirée, Mgr M. Baudoux, P.D., curé de Prud'homme. Le sujet de son discours en français et anglais fut "les bases chrétiennes de la Coopération" — "Le système capitaliste n'est pas mauvais en soi, nous a-t-il dit, mais il a été vicié. Le système communiste prétend résoudre le malaise économique. Les directives moscovites mènent à la ruine parce qu'elles privent l'homme de ses droits les plus fondamentaux. Le système coopératif, c'est la voie moyenne; c'est l'Evangile vécu dans la société. Il faut que les hommes apprennent qu'ils sont tous frères et enfants d'un même Père. Voilà les bases fondamentales de la Coopération. Sans elles, l'on bâtit sur le sable."

Ce magnifique discours terminé, le président remercia Monseigneur des pensées profondes émises et l'assura qu'elles porteront des fruits. Sur ce, il laissa la direction de l'heure d'amateurs entre les mains de M. R. Beaulac. Une vingtaine de numéros étaient au programme. Nous passâmes une agréable soirée. La salle fut archi-comble. L'on a estimé l'assistance à plus de 500. Ce fut un succès pour nos jeunes qui organisèrent cette soirée.

Partie de cartes

Voici les résultats de la partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb qui eut lieu le dimanche 29 février. Les prix de Whist furent gagnés par: 1er prix, M. l'abbé M. F. Blanchard; 2ème prix, Mme Jos. Racine et le prix de consolation, M. Francis Bellefleur.

Pour le Bridge les prix furent remportés par: 1er prix, M. Raymond Bouliane, pour les hommes; 1er prix pour dames, Mme Frank Bellefleur et le prix de consolation, M. Laurent Mondor.

Toutes dépenses payées, les Chevaliers comptèrent la jolie somme de $72.00. Les dames catholiques servirent un bon goûter après la veillée et ainsi se termina une autre belle soirée canadienne.

Le dimanche 14 mars, il y aura une autre partie de cartes, suivie d'une partie de tartes, organisée par M. Sylvio Grégoire. Toutes les dames sont priées d'apporter une tarte. "Bienvenue à tous."

Va-et-vient

M. R. Grégoire s'est rendu à Gravelbourg, pour affaires.

Commentaires russes d'un arrêt américain

BERLIN — La "Berliner Zeitung," publiée en zone russe, déclare "honteux et révoltant" l'arrêt d'un tribunal américain des crimes de guerre déclarant que l'exécution d'otages peut quelquefois se justifier en droit international. Le rédacteur du journal affirme que cet arrêt a pour but de justifier l'exécution des communistes grecs par le gouvernement d'Athènes.

L'arrêt visé a été rendu vendredi le 20 février. Le tribunal n'en a pas moins condamné la plupart des accusés, qui étaient des généraux allemands, en décidant que ces derniers avaient massacré des otages innocents. Le tribunal a posé en principe que l'exécution d'otages peut quelquefois se justifier, mais pour le maintien de l'ordre et lorsque ces otages l'ont troublé.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Saint-Front

Décès

La mort soudaine de M. Raymond Richard, survenue le 1er février à l'usine de Bishopric, près de Moose Jaw, plonge dans le deuil l'une de nos bonnes familles.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 6 février. Malgré une température glaciale, l'église était remplie de paroissiens venus pour témoigner l'estime qu'ils avaient pour le jeune disparu.

La croix mortuaire, portée par Emilien Moisan, précédait le cercueil; les porteurs étaient: MM. Léo, Marius et Alphonse Syrenne, André et Emile Plamondon et Henri Vaillancourt.

M. Raymond Richard, âgé de 26 ans, était l'aîné d'une nombreuse famille; il laisse dans le deuil son père, M. Willie Richard; 5 frères, Lucien, Robert, Maurice, Léo et René; 5 soeurs, Annette, Laurette, Liliane, Jeanne et Cécile; de nombreux cousins et cousines.

La quête durant le service a rapporté $46.00 tandis que différents groupes de jeunes gens recueillirent un autre montant considérable, prouvant combien le jeune Raymond était estimé partout où il était connu.

Toute la paroisse offre ses profondes sympathies à la famille éprouvée.

Séance

Le dimanche 22 février, nous avions une soirée dramatique et musicale et la température favorable ce jour-là a permis à un bon nombre de paroissiens d'y assister.

La pièce principale était une comédie en 3 actes intitulée "Les deux sourdes", interprétée par: Mlles Jacqueline Dallaire, Laurette Dubé, Jeanne Richard, Alice Le Strat, Marcelle Samson, Doris Happ, Laurette Proulx et Louise Proulx.

La deuxième pièce était une autre comédie "La farce du gramophone ou Antoine ne comprend rien". Y prenaient part: André Le Strat, A. Picton, Mme Alcide Boire, Alcide Boire.

"Ma chère santé", monologue, fut récité par Jacques Dallaire.

De plus, au programme, il y eut 2 chansons anglaises accompagnées de guitare. Les exécutantes furent Doris Happ et Jeanne Boire.

Les applaudissements et les rires prolongés prouvèrent que les artistes jouaient leur rôle avec naturel et habileté, ce qui les encouragea à recommencer, malgré l'ennui qu'ils ont eu en apprenant leurs rôles.

Nous souhaitons sincèrement qu'ils reviennent encore bientôt nous égayer par leur véritable talent d'acteurs et d'actrices. N'oublions pas de dire un cordial merci au R. P. C. Lesage, l'animateur des pratiques et de la soirée. Merci à tous ceux et celles qui ont aidé au succès de cette séance.

Baptême

Le 22 février: Anne-Marie-Yvonne, fille de Victor Moiny et de Rose-Emma Langlois. Parrain et marraine, M. et Mme F.-Xavier Bouchard (Yvonne Langlois).

Coderre

MM. Emile et Gilbert Gaucher allaient à Gravelbourg, lundi dernier, pour assister à la Profession Religieuse de Mère St Gilbert (née Evelyn Gaucher). A cause de son état de santé et des chemins, Mme Emile Gaucher n'a pu assister à cette belle fête.

M. et Mme Holorion Marceau visitaient des parents à Moose Jaw, au commencement de la semaine.

Mme Bertha Gaucher rendait visite à son fils, Gaston, patient depuis deux mois à l'hôpital de Moose Jaw.

MM. Achille Poisson et Jean Hull allèrent à Régina, pour affaires, en fin de semaine.

Mme Anna Cossette est de retour chez elle après avoir visité ses parents à Moose Jaw, pendant une quinzaine.

Nous apprenons avec plaisir que M. J.-B. Gaucher, qui a subi une grave opération à l'hôpital de Régina, se rétablit promptement et qu'il sera bientôt de retour parmi nous.

MM. Georges et Denis Gagnon et Eugène Felletier étaient à bord du train pour Moose Jaw, jeudi dernier.

Frenchville

Imposantes funérailles

Après plusieurs semaines de grandes souffrances, supportées avec résignation, Mme Télesphore Cossette (née Emma Blanchette) s'éteignait pieusement à l'hôpital de Ponteix, le mercredi soir 25 février. Elle était âgée de 72 ans et 9 mois. Elle avait épousé, en premières noces, M. Sévérin Desharnais, décédé il y a 9 ans. Ils avaient demeuré à Frenchville pendant plusieurs années, au cours desquelles Mme Desharnais remplissait le rôle d'organiste à l'église.

Outre son époux, M. Télesphore Cossette, de Ponteix, Mme Cossette laisse dans le deuil trois filles, Mme William Hamel, de Frenchville, Mme Edouard Houle, de Victoriaville, P. Q., et Mme Falardeau, du Lac St-Jean, P. Q.; 2 frères dans l'est, une belle-soeur à St-Boniface et deux dans l'est; ses 3 gendres, plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants.

Après un libera chanté dans l'église de Ponteix, le jeudi 26, la dépouille mortelle de Mme Cossette fut transportée à Frenchville et exposée chez M. W. Hamel. La plupart des paroissiens de Frenchville se sont fait un devoir de s'y rendre pour sympathiser avec la famille et prier pour la défunte. Un grand nombre d'entre eux se sont rendus à l'église pour les funérailles, le lendemain 27, afin de payer un dernier tribut d'hommage à celle qui avait pendant si longtemps rehaussé l'éclat des cérémonies religieuses dans la pauvre église des débuts. N'eût été l'état des chemins, l'assistance d'amis du dehors aurait été plus nombreuse. Nous pouvions noter toutefois la présence de M. et Mme Antoine Dorais, de Gravelbourg, neveu et nièce de M. Hamel; Mme Lucien Beaudoin, de Ferland, petite-fille de la défunte; M. Donat Auger, autrefois de Frenchville; M. Philippe Méloche, de Cadillac; Mmes P. Mercier et R. Langlais, de Régina, filles de M. Cossette.

A l'église, parée de toutes ses tentures de deuil, la cérémonie fut des plus solennelles. M. l'abbé L. Poulin, desservant, chanta la messe de Requiem, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés A. Rousseau, curé de Cadillac, et R. Lemieux, vicaire à Ponteix. Mgr L. Lussier, P.D., curé de Ponteix, dirigeait la chorale paroissiale pour la messe en grégorien; deux beaux cantiques appropriés en français furent chantés à la fin du service. Mme Raoul Larochelle, de Ponteix, touchait l'orgue. La bannière de Ste-Anne, portée par M. Sylva Goddu, accompagnait la dépouille mortelle. Les rubans étaient portés par Mmes Beauchamp, S. Goddu, L. Parent et Albert Goddu.

Les porteurs étaient: MM. Adrien, Henri et Camille Hamel, petits-fils de la défunte, Antoine Dorais, Gaston et Maurice Goddu.

M. Donat Auger, de Ponteix, portait la croix, accompagné de M. André Chelle. Deux autres petits-fils, MM. Donat et Roger Hamel servaient la messe.

Remerciements

La famille Hamel remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à cette occasion, soit par offrandes de messes, soit par des visites ou assistance aux funérailles. A tous, un sincère merci.

Çà et là

Mme Sylva Goddu a eu la douleur de perdre sa mère, Mme J. Dupuis, au Manitoba, décédée le 25 février. Elle était âgée de 90 ans. Nos sympathies à Mme Goddu et à son frère, M. Arthur Dupuis, autrefois de Frenchville.

Mlle Laurette Hamel, du couvent de Val Marie, était de passage ici pour les funérailles de sa grand'mère.

Forget

Cérémonie de prise d'habit

Le jeudi 26 février, en la chapelle des Religieuses de Notre-Dame de la Croix, se déroula une impressionnante cérémonie religieuse lorsque cinq jeunes filles revêtirent le saint habit.

M. l'abbé J. Beaulac, V.F., curé de Marcelin, Sask., présida la cérémonie et donna le sermon de circonstance. Il développa le texte de l'Evangile: "En ce temps-là, Jésus prit avec lui trois de ses apôtres: Pierre, Jacques et Jean. Il les emmena sur une haute montange à l'écart et il fut transfiguré devant eux". Ce n'est pas le mérite personnel qui détermine le choix de Notre-Seigneur, mais seules, sa bonté et sa miséricorde. Une fois choisies, Jésus conduit ses épouses au Thabor où elles jouissent d'un bonheur bien légitime et tout surnaturel. Ce n'est que par une ascension ardue et persévérante que les âmes peuvent goûter pleinement la joie d'appartenir à Dieu seul. Ainsi, la vocation, qui a eu comme principe l'amour de Dieu, donne la paix et la consolation célestes.

Après cette touchante instruction, les élues, précédées chacune d'une petite "marraine", s'avancèrent vers l'autel pour solliciter publiquement la faveur d'être admises dans la Congrégation. Ayant revêtu la livrée de la Religieuse, les candidates reçurent leurs noms de religion: Rosalie Lorin, de Bodwin—Sr Marie-Jacqueline; Rose Cloutier, de Marcelin—Sr M.-Stella; Marie-Ange Cloutier—Sr M.-Bernadette; Yvette Préfontaine, d'Ormeaux—Sr M.-Lucile; Marguerite Martine, de Grande-Clairière, Man.—Sr M.-Hyacinthe.

La seule déception en ce grand jour fut l'absence des parents, fortuitement privés de la joie d'assister à la cérémonie. Ils ne purent se rendre à Forget que le 27.

M. l'abbé H. Poirier, curé de Forget, était présent au sanctuaire. Les nombreux élèves du pensionnat ainsi que plusieurs paroissiens faisaient partie de l'assistance.

Un repas fut servi aux invités parmi lesquels figuraient les petites marraines et les enfants de choeur.

Au cours de l'après-midi, deux nouvelles aspirantes, Elisabeth Brûlé et Thérésa Blayone, firent leur entrée au postulat.

Wolseley

Non! Wolseley n'est pas tout à fait "mort", mais étant presque enterré dans la neige, les activités sont plus ou moins restreintes.

Le 2 février dernier, M. Antonio Béliveau recevait la triste nouvelle que sa vieille mère, de St-Célestin, P.Q., était décédée. Il l'avait visitée quelques semaines auparavant. Nos sincères condoléances.

Mme Mélançon, de Broadview, a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme A. Cyr, tandis que Mlle Emilda Dureault, de Régina, était chez ses parents.

Mlle Thérèse Langlois eut à subir une opération à l'hôpital local.

Mlle Irène Shaffer, institutrice à l'école Southgate, est allée en fin de semaine chez ses parents, à Régina.

Mme Fortunat Tourigny a passé une couple de jours chez ses parents, M. Emile Coueslan, de Régina.

M. Peter Seminuik est à l'hôpital de Régina, où il subira une opération.

Nos félicitations à M. l'abbé Maurice Bonneville, récemment ordonné prêtre, et nommé vicaire à la cathédrale de St-Boniface, remplaçant M. l'abbé M. Sabourin.

Bellegarde

"Bonspiel"

Notre "Bonspiel" eut lieu du 9 au 16 février. Les premiers prix furent gagnés par les équipes de MM. Fernand Perreaux et Lucien Sylvestre. Le prix de consolation fut décerné à l'équipe de M. André Sylvestre.

Soirée de l'A.C.F.C.

Un bon nombre de personnes étaient présentes le dimanche soir 22 février à une soirée organisée par le comité de l'A.C.F.C.

Prix des dames: Mme Romuald Moison; consolation, Mlle Aline Sylvestre.

Prix des messieurs: Jean Perreaux; consolation, Donat Paulhus.

Prix d'entrée: Mlle A. George.

Le jeu de cartes fut suivi de quelques rondes de bingo. Ensuite, il y eut vente de tartes et gateaux, puis un goûter.

De belles chansons furent exécutées par quelques paroissiens.

Nos malades

Mme Rosario Poirier est revenue de l'hôpital de Ste-Rose du Lac; Mlles Marie Martin et Marie-Louise Fréçon, de Brandon. Toutes trois sont en bonne voie de guérison.

Mme Charles Paulhus est partie pour l'hôpital de Brandon.

M. Jules Gofflot et Mlle Louise Henrion sont à l'hôpital d'Antler.

Mgr Melançon fait l'éloge du film "Saguenay"



Au cours de la première du film **Saguenay** qui avait lieu à Chicoutimi, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville, l'évêque, **S. Exc. Mgr Melançon**, que l'on voit ici en train d'adresser la parole à l'auditoire, déclarait que cette réalisation de l'Office National du Film était "de nature à faire mieux aimer notre pays".

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Une visite à grand-mère

I—Enfin, le premier septembre est arrivé! Je vais préparer mes malles et voler chez grand'mère! . . . très vite je sors mon manteau, jette mon linge dans mes malles et. . . allons-y!

II—Jean me conduit au village où grand-père me rencontre avec sa petite voiture rouge. "Au-revoir Jean!" . . . "Au revoir, chanceuse!"

II—Clip-clop, clipetie-clop, nous arriverons bientôt! Voyez-vous cette couverture blanche? . . . maintenant cette belle maison?. . . et ensuite cette ferme? . . . et. . . et grand'mère?

IV—a) Nous sommes rendus!. . . Bonjour, bonjour. "Enfin, te voilà, chérie!" "Viens t'asseoir dans la salle." Je dépose mon fardeau et grand'mère me demande si je suis bien fatiguée. "Non, grand'mère."

b)—"Allons visiter la ferme." Nous allons voir les petits poulets, les chats, le chien, les chevaux et tous les animaux de la ferme. Nous dînons, nous faisons la vaisselle. Grand-père nous offre d'aller au village avec lui, alors nous allons. Grand'mère m'achète des bonbons, et nous repartons pour la maison. Après le souper grand'mère me mène à une chambre voisine de la cuisine. "Va visiter cette chambre; tout ce qui est là t'appartient." J'ouvre la porte, et. . . voilà deux serins dorés, une belle collection de papillons roses, jaunes, noirs. Un bocal de biscuits glacés, et une robe en soie! c)— Merci, merci grand'mère!

Cela me fait beaucoup plaisir! Comment pourrais-je vous remercier? Le seul présent que j'ai c'est cela: "Un gros baiser, pour une très bonne grand'mère!"

Eveline FOURNIER,
Grade 8 B,
Meyronne, Sask.

Nous commençons notre annotation aujourd'hui par une étude de la forme. Ensuite nous passerons à l'examen plus détaillé du fond.

Nous remarquons d'abord la construction des phrases; toutes ne sont pas de la même longueur ni sur le même ton, mais toutes sont grammaticales et tout à fait correctes. Nous reconnaissons également à l'élève le souci du mot juste et de l'expression française: "**voler** chez grand'mère", pour marquer l'empressement; "au revoir, **chanceuse**" pour indiquer qu'on serait heureux du sort d'un autre; le "**clip-clop**" du cheval qui n'est même pas mentionné mais qu'on entend très bien; mes **malles**; un **bocal** de biscuits **glacés**, etc; les verbes employés au temps qu'il faut, avec l'auxiliaire qu'il faut; les "on" (erreur si commune à l'ordinaire) évités avec soin quand c'est "nous" qui s'impose. On lit cette composition et l'on se dit: "Voilà qui est écrit en français."

Nous trouvons toutefois que l'élève a abusé des points de suspension. Qu'il en faille, nous n'en doutons pas, mais qu'on en use avec modération. Tous ces signes de ponctuation (points de suspension, d'exclamation, etc.) perdent leur effet et leur signification quand on en parsème nos écrits trop profusément. Encore au sujet de la ponctuation, nous remarquons l'usage fautif que l'élève fait des guillemets (voir **IV** (a) et **IV** (c). Nous savons que les guillemets se mettent au commencement et à la fin d'une citation et des paroles qu'on fait dire à ses personnages. Qu'on suive cette règle rigoureusement, autrement, comme dans les deux passages signalés ci-dessus, on risque de dérouter son lecteur.

Parlons du fond maintenant. Il s'agit ici d'une visite à grand'-mère. Une visite à grand'mère n'est pas une visite ordinaire. Voyez plutôt les paragraphes I, II et III: la fillette attend le grand jour depuis longtemps; "enfin le premier septembre est arrivé"; alors, c'est la fièvre du départ: le linge qu'on "jette dans les malles" pour "voler chez grand'mère" au plus tôt. Et puis, ça y est! En route! "Au revoir **chanceuse**"! Pendant ce temps, l'intérêt, chez le lecteur, grandit, grandit, le suspens devient insupportable. Les yeux fixés sur le but, il guette l'instant où nos voyageurs apercevront l'habitation de la grand'mère. Presse-toi, cheval! Puis, voici qu'on voit le toit blanc (à moins que couverture ne signifie un drap quelconque), la maison, la ferme enfin. Au milieu de tout cela, qui au loin fait signe de la main, grand'mère! Ici le lecteur s'arrête pour reprendre haleine et se dire: "Ce doit être une grand'mère extraordinaire pour qu'une visite chez elle soit, aux yeux de la petite fille, un si grand événement. Que va-t-il se passer?" Patience! cher lecteur! Nous arrivons. "Bonjour, bonjour!" "Enfin, te voilà, chérie! Viens t'asseoir! Es-tu fatiguée?" Et la petite, toute réjouie: "Non, grand'mère." De nouveau le lecteur s'interrompt: "Ah! je la connais déjà la grand'mère, cette bonne vieille qu'aiment à visiter ses petits-enfants parce qu'elle ne gronde jamais, parce qu'elle a toujours tant d'histoires merveilleuses à leur raconter, parce qu'elle les comble, chaque fois, de mille gâteries, qu'elle acquiesce à tous leurs désirs et qu'elle joue et rit volontiers avec eux, peut-être aussi parce qu'ils la trouvent un peu drôle avec ses lunettes sur le nez et la façon qu'elle a de s'endormir dans sa chaise berceuse." Et notre lecteur d'essayer de deviner ce qui, durant la visite, pourra bien justifier la hâte, l'empressement de tout à l'heure. Il reprend sa lecture tout heureux d'avance des charmantes scènes qu'il va lire. "Es-tu bien fatiguée?" — "Non, grand'mère." — "Allons visiter la ferme." Et voici l'aïeule et sa petite-fille qui, traînant derrière elles le lecteur désillusionné, s'en vont voir "les petits poulets, les chats, le chien, les chevaux et tous les animaux de la ferme"; qui "font la vaisselle", "vont au village où grand'mère achète des bonbons", "reviennent pour souper". Après quoi, notre pauvre lecteur va s'asseoir au salon espérant que ses deux héroïnes y viendront elles aussi et qu'il pourra enfin assister au charmant tableau qu'il entrevoyait tantôt, maintenant qu'il n'y a plus d'animaux à visiter, de vaisselle à laver, de bonbons à sucer. Mais non! On l'oblige encore à regarder cet étalage des cadeaux les plus disparates au milieu duquel la grand'mère, qu'il a vue fermière, promeneuse et ménagère, fait maintenant figure de Santa Claus. La fin (IV (c)) est gentille, vraiment, mais elle ne parvient pas à dissiper l'impression qu'a laissé chez le lecteur ce récit d'une visite qui promettait d'être intéressante et qui a fini par décevoir complètement. L'élève aurait dû insérer dans le paragraphe IV des scènes plus vivantes, plus caractéristiques d'une visite à grand'mère, (par exemple un cadeau à la fillette d'une paire de mitaines tricotées par la grand'mère) du dialogue, de la gaieté, quelque chose enfin qui aurait satisfait l'attente où les trois premiers paragraphes avaient jeté le lecteur. Qu'on se rappelle, en faisant de la composition, que c'est uniquement pour ce lecteur qu'on écrit, et qu'alors, il faut non seulement se faire comprendre de lui mais aussi le contenter dans l'espoir qu'il a d'y trouver du plaisir.

Eugène ADOLPHE.

HALIFAX — Le consulat français a annoncé la nomination de M. Paul-F. Lorion, consul général français à Québec et Halifax, à un poste identique à Salonique, en Grèce. Il partira dans trois semaines à destination de la France.

La Russie remet un pétrolier aux E.-U.

HONG KONG — La Russie a remis un pétrolier du prêt-bail aux Etats-Unis, un des huit navires empruntés au cours de la guerre qu'elle a consenti à retourner aux Américains.

Ce vaisseau de $2,000,000, "l'Armée Rouge", a été rebaptisé sous le nom de "Pioneer Valley" par la commission maritime des Etats-Unis.

Le capitaine Edward-E. Butler a déclaré que le pétrolier avait été reçu de la Russie en bon état.

Echos du Conseil No 2071 des Chevaliers de Colomb



Gravelbourg, Sask.

On vous avertissait la semaine dernière qu'une campagne de souscriptions serait effectuée pour aider à la construction d'un Hospice pour vos vieillards. L'objectif de $50,000.00 doit être prélevé d'ici à 1958. (La construction coûtera beaucoup plus que le montant mentionné).

Votre comité diocésain, cette année, demande $4,000.00. Les cinq Conseils du diocèse sont responsables de ce montant comme suit: Gravelbourg: $1,500.00; Willow-Bunch, $600.00; Shaunavon: $900.00; Lisieux: $400.00; Swift Current: $600.00. Ces chiffres sont un minimum demandé, mais le comité acceptera davantage si votre générosité déborde. Je n'ai aucun doute que tous les Chevaliers, paroissiens et amis de ce diocèse réservent une agréable surprise à notre évêque bien-aimé et que le total sera au moins $5,000.00. L'organisation compte sur la coopération de chaque paroisse dans cette campagne annuelle. A plus tard les résultats. Vous avez tout le mois de mars pour exercer votre générosité. A Gravelbourg nous lançons des billets en vente dans nos écoles, Collège, couvent, Jardin de l'Enfance, école publique. Comme prix nous offrons une jolie montre bracelet au gagnant de la rafle. Il faut que nos jeunes s'intéressent à toutes ces oeuvres. Jeunes gens et demoiselles, vous aussi, vous serez vieux un jour. Hélas! Trop vite . . . Donc aidez-nous, s.-v.-p. Que pensez-vous de cette idée, les autres Conseils et paroisses du diocèse?

Si la vie sportive est agréable ici, nous le devons tout d'abord à nos élèves du collège Mathieu. Bien que l'équipe de gouret des collégiens ne figure pas dans les finales, nos élèves, y compris les joueurs, méritent des félicitations pour le support éclatant qu'ils donnent maintenant à l'équipe de la ville qui se mesure avec Kincaid. La bonne éducation surmonte toutes les épreuves ... Nos "aiglons" en auraient-ils fait autant s'ils avaient été les vaincus? Nous l'espérons. Matière à méditation pour une autre année . . . Collégiens, gardez votre bon esprit. Nous avons les yeux sur vous.

Il va sans dire que le téléphone chez le frère N.-A. Duprat est très occupé depuis le 27 février. Il avait 3 garçons, et sa famille vient de s'augmenter d'un nouveau membre. . . Une fille? Mais non . . . un autre joueur de gouret . . . La maman et le bambin sont bien et le papa . . . bien . . . bien . . . aussi. Enfin, à l'année prochaine, N.A.

Le secrétaire financier demande aux membres (les assurés surtout) de bien vouloir répondre aux états de comptes envoyés récemment. Avis aux intéressés, ou bien suspension et perte de protection pour votre famille. Pensez-y. C'est important.

Nous nous joignons à nos amis du Manitoba pour féliciter très chaleureusement le "Cercle Molière" pour son succès au festival dramatique. Bonne chance au concours national! Nous sommes fiers de vous.

J'ai hâte que la température s'améliore et que nos routes deviennent passables pour rencontrer les membres des sous-Conseils de Ferland, Glentworth, Laflèche et le futur Conseil de Ponteix . . . on attend toujours . . .

Il me fera plaisir, à l'occasion, d'accompagner le député d'Etat lorsqu'il piquera une pointe chez Aristide . . .

CISEAU.

Journée de l'A.C.F.C.

FISHING LAKE

Conférencière: Mlle Thérèse de Margerie.

Percepteurs: MM. Albert Mansière et Pierre Mansière.

$2.00: Louis Barbey, Gaston Beaulieu, Albert Mansière.

1.00: Henri Beaudet, Mme Joseph Beaudet, Louis Beaudet, Francis Beaulieu, Pierre Deschambault, Henri Janex, Armand Mansière, Mlle Marguerite Mansière, Mme Pierre Mansière, Pierre Mansière, Pierre Mansière, fils, René Pierre, Mme Elie Rouault, Mme Henri Rouault, Alfred Soulier, Hippolyte Soulier, Jean Suignard, Yves Suignard, Mme Jane Thibault.

Total: $25.00
(100% de l'objectif)

DOMREMY

Percepteurs: Mme Joseph Brodeur, Mlle Thérèse Blondeau, MM. Gustave Baudais, Gaston Blérot, Auguste Georget, Romuald Leblanc, Georges Tournier et Constant Trumier.

$11.25: Divers.

5.00: M. l'abbé Albert Houle, Romuald Leblanc.

4.00: Révérendes Filles de la Providence.

2.00: Mlle Madeleine Lanouette, Mathurin Menec, Gédéon Rompré.

1.00: Edgar Abel, Evangéliste Abel, Victor Abel, Charles Baribeau, Hormisdas Baribeau, Gustave Baudais, Henri Baudais, Jean Baudais, Pierre Baudais, François Beland, Emile Bernier, Edmond Bétemps, Gaston Blérot, Mme Joseph Blondeau, Paul Blondeau, Adjutor Boutin, Armand Boutin, Eugène Boutin, J.-M. Boutin, Joseph Boutin, Thérèse Branger, Hercule Bremner, Rémi Bremner, Roland Brisebois, Joseph-O. Brodeur, Ernest Casavant, Eugène Charlebois, Mme Fred Chatlain,, Henri Deault, Léon Detillieux, Mlle Thérèse Detillieux, Léo Doucet, Joannis Faucoup, Louis Favenec, Marcien Forestier, J.-A. Fortin, Zénon Gaudet, Mme Alexis Georget, André Georget, Arsène Georget, Auguste Georget, J.-Arsène Georget, J.-Julien Georget, Mme Jules Georget, Bruno Godin, Hermas Godin, Télesphore Godin, Paul Gorieu, Armand Hamoline, Joffre Houle, Joseph Huard, P. Kuppenbender, Ernest Kusch, Frank-M. Kusch, Joseph Kusch, Adrien Langlois, J.-B. Langlois, Onésiphore Langlois, Emilius Lavertu, Hercule Leblanc, Napoléon Leblanc, Dr J.-B. Legault, Joseph Marsollier, Henri Martineau, Gabriel Mercier, Alfred Neider, Pierre Rabut, Eugène Rayne, Eméril Robert, Alphonse Rompré, Eugène Rousset, Hudor Roy, Mathias Roy, Joseph Tauriac, Georges Tournier, Constant Trumier, Pierre Trumier, Alphonse Vallée.

.50: Marcel Billo, Mme Moïse Bremner, Alex. Ethier, Eugène Ethier, Léon Ethier, Josaphat Georget, Clément Guillet, James Hoey, Paul Langlois, René Rabut, Gilbert Savidan.

.25: Mme P.-M. Agaësse.

Total: $115.00
(100% de l'objectif)

BATTLEFORD-NORD

Conférencier: Dr P.-E. Ayotte

Contribution globale: $45.00
(100% de l'objectif)

VAL-MARIE

Contribution globale: $60.10
(80% de l'objectif)

PARIS — Le Rassemblement du peuple français tiendra, les 9, 10, et 11 avril prochain, à Marseille, son premier congrès qui groupera 2,000 délégués.

A l'issue des travaux du congrès, les délégués éliront le conseil national du Rassemblement qui siégera, par la suite, auprès du général de Gaulle. La moitié des membres du conseil seront élus par les délégués ouvriers, selon le désir du général de Gaulle. On annonce, d'autre part, dans les milieux du RPF, que les représentants de la presse française et étrangère seront conviés à assister au congrès.



Les berceaux

Berceaux, frêles berceaux, vous êtes des nacelles
Qui, sous un souffle calme et pur,
Venez en frémissant vers nous, ô barques frêles
Du fond de l'éternel azur.

Vos légers rideaux blancs s'enflent comme des voiles,
Berceaux, et, sous les vents amis,
Vous nous portez, du bord des heureuses étoiles,
Vos passagers tout endormis.

Ils dorment ces mignons, les poings fermés, la tête
Sur le duvet mol et profond,
Ignorant les périls, l'écueil et la tempête,
Et le grand voyage qu'ils font.

Et longtemps, confiés aux douces mains des femmes
Qui les balancent nuit et jour,
Ils sont entourés, comme au pays des âmes,
D'allégresse et de chant d'amour.

Jean AICARD

Le ton de la voix

Trop haut

Parler très fort n'est ni distingué ni discret. On impose ainsi ce qu'on dit à "tout le monde" au risque de l'ennuyer. Et "tout le monde" n'a pas besoin d'être mis au courant des petites affaires personnelles et du jugement qu'on porte sur les gens et les choses.

Trop bas

Quelle timidité! Vous avez de bonnes choses à dire; mais, présentées ainsi en sourdine, elles ne frappent pas l'attention de vos auditeurs. Ni votre esprit, ni votre amabilité, ni votre savoir-vivre ne sont mis en évidence. Un peu plus d'aplomb vous siérait.

Quel ton rogue!

A quoi bon parler avec cette dureté? Votre autorité n'en sera pas mieux établie. Et l'entourage vous prendra en grippe. Cessez donc de croire — professeurs, parents, chefs — que votre situation autorise cette manière de commander.

Aigre comme du vinaigre

Oh! ce petit ton acide avec lequel on émet une critique, on porte un jugement, on formule une plainte! Changeons cela qui donnerait à penser que notre coeur, lui aussi, est aigri. "On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre."

Tous ces défauts. . .

Corrigeons-nous, car certains de nos insuccès pourraient bien être attribués à la mauvaise opinion que notre voix donne de nous. Apprenons l'art de nous en servir. Il y a de si jolies voix! Et, tout simplement, de si bonnes voix!

La voix affable

Quel plaisir d'entendre une voix douce, aimable! Vendeur et vendeuses, représentants de commerce, vous connaissez le prix d'une simple phrase dite avec un ton agréable.

La voix persuasive

Ecoutez certains orateurs, conférenciers ils ne disent rien d'extraordinaire. Pourtant, on les croit. Nous aussi, dans notre petit cercle d'auditeurs, sachons doser habilement nos effets de voix. Sachons employer tour à tour la douceur et la force; faire usage de la gaieté, de la gravité, des exclamations et des silences, ces beaux silences où la pensée continue de travailler, après lesquels la voix humaine reprend sa sonorité émouvante et efficace.

La voix reposante

Epouses, mamans, quand votre monde rentre fatigué, énervé, le soir, prenez une voix égale, mesurée, pour poser des questions, offrir des services. Rien que cela détendra, apaisera.

La voix des confidences

O chères confidences! Elles viennent lentement, doucement. O chers mots d'amour! Ils demandent des inflexions délicates. Ne crions pas nos secrets sur les toits. C'est tout bas qu'il convient de dire: "Je me repens. Je me souviens. Je rêve. J'aime."

La voix, quel portrait elle peut donner de nous!

Et les enfants, mesdames!

Je fermai mon appareil radiophonique. Je préférais ne plus entendre la dissonance des cris de détresse de ces pauvres petits — les enfants infortunés de l'Europe et de l'Asie. Mais l'écho de leur appel déchirant se reproduisait quand même en mon esprit et me harcelait. Peu à peu, leur pitoyable sort se concrétisait en une image vive, qui s'imposait par son tragique ensemble! Je voyais des enfants hagards, affamés, malades, tristes. Ces enfants avaient des yeux qui ne brillaient pas de bonheur, mais qui brûlaient de fièvre. J'étais étonnée de voir que leurs corps décharnés avaient encore le souffle de la vie. Mais bientôt j'aperçus d'autres enfants qui avaient succombé et dont les cadavres gisaient inanimés. Des innocents, victimes des circonstances ou de l'égoïsme des peuples. Et quelle formidable rançon!

Comme il serait bon alors d'être riche comme Dieu, pour racheter les enfants qui survivent et voir de nouveau chez ces mioches des visages souriants et rayonnants de saine vitalité. Et en remettant les choses entre les mains du grand Trésorier, n'est-ce pas lui qui inspire l'Appel canadien en faveur des Enfants nécessiteux d'Europe et d'Asie? C'est une entreprise d'envergure surhumaine, mais qui réussira au moyen des contributions versées par nos mains humaines.

Lucile FREYNET,
Sandilands, Man.

Pour Vous, Mesdames

Un miracle de l'amour maternel...

Voilà déjà un joli titre, n'est-ce pas? Ce n'est pas un conte que je vais vous raconter, mais une histoire belle et unique, exemplaire surtout, survenue ces dernières années dans le Connecticut.

Jusqu'au moment où son fils tomba malade, madame Margaret Rudkin n'avait jamais envisagé une existence autre que celle qu'elle menait paisiblement dans son ménage. A l'aise, pécuniairement, rien ne la destinait à devenir une boulangère dont la renommée s'étendrait d'un océan à l'autre. La maladie de son fils dirigea le cours de sa vie. Le médecin qui traitait le petit malade n'aimait pas les "médecines" qui ne lui inspiraient aucune confiance, estimait qu'une bonne diététique devrait largement suffire pour rétablir le très mauvais état de santé et prescrivit à la base de son traitement et avant tout, le pain complet, le pain de jadis, le bon pain comme on dit, fait de blé moulu par des meules. N'ayant pas de meules, Maman Rudkin se servit de son petit moulin à café et avec beaucoup de patience obtint une farine complète qui, boulangée suivant une recette qu'elle tenait de sa grand'mère, amena la guérison de son fils. Inutile de dire que ce pain était cuit dans le fourneau du poêle de cuisine et que le petit, la mère et le père le trouvèrent excellent. Les voisins, à même de constater les bienfait de ce pain, commencèrent à en demander au point que madame Rudkin, le fourneau familial étant trop petit, dut aller cuire les pains dans le four d'un épicier tout proche. Puis la vente augmentant très rapidement et sans cesse, elle installa une boulangerie dans la grange et s'adjoignit les services d'une jeune fille pour lui prêter main-forte. Au bout de trois mois elle avait vendu pour $2,500 dollars de pain complet. En septembre 1938, fin de sa première année d'affaires, madame Rudkin devenue boulangère par amour maternel avait doublé puis quadruplé sa production pour arriver à vendre 4,000 pains par semaine. Attendez, ce n'est pas tout! Un jour elle donna un pain comme échantillon, au propriétaire d'une importante épicerie de New-York. Celui-ci déclara, après y avoir goûté, qu'il n'avait jamais mangé un pain aussi bon et que ça lui rappelait le pain de son enfance. Peu après, il commandait 1200 pains par semaine. Un fait remarquable, c'est le prix payé par le consommateur de ce pain. Qui aurait songé à vendre un pain de blé, un pain noir, pesant une livre et demie, 25 cents quand le pain blanc du même poids se vend à 10 ou 12 cents? Qui aurait osé concurrencer les compagnies puissantes de New-York? Pour faire face aux nécessités d'un commerce aussi florissant on acheta huit camions, des meules dont l'eau était la force motrice et une maison plus grande.

Entre-temps ce pain complet fut appelé "Pepperige". On ajouta à la vente du pain celle de gâteaux et de rôties Melba à base de farine complète et ce fut un succès toujours grandissant.

Récemment Madame Rudkin déclarait réaliser cette année le chiffre de vente de trois millions de dollars. J'ai oublié de vous dire que cette boulangère émérite occupe maintenant une boulangerie d'un coût de 625,000 dollars, qu'elle y emploie 160 ouvrières, qu'on y peut boulanger 4,000 pains à l'heure.

Quelle leçon merveilleuse et salutaire. Quelle preuve plus concluante de la supériorité du pain complet. Quel coup de fouet à l'inertie, à l'ignorance de nos boulangers. Un miracle de l'amour maternel!

Le charme, la jeunesse et la beauté sont ici unis à l'élégance et à la distinction. De même, habillons-nous avec goût et n'adoptons pas aveuglément tous les caprices de la mode, qui parfois est assez bizarre, et disons-le, ridicule. C'est le cas, cette année, pour certains vêtements . . .

Comment faire disparaître la trace des rides

Si vous consacrez tous les soirs quelques minutes aux soins raisonnés de votre visage, vous effacerez toute trace de rides, autour du nez, de la bouche et des yeux; le redoutable pli naso-labial, la patte d'oie traîtresse, ne résisteront pas à un massage bien régulier, et aucune femme ne trouvera ce court moment consacré chaque jour aux soins de sa beauté, "du temps perdu."

Avant d'aller vous coucher, lavez-vous la figure à l'eau tiède avec un savon très doux; les savons à la vaseline sont particulièrement recommandés. Mettez sur chaque joue, à la hauteur des lèvres, gros comme un pois de cold-cream; puis, avec le gros du doigt, massez les joues en montant vers le nez et en comptant jusqu'à 20. Faites le même massage autour des yeux, et sur le front, de bas en haut, toujours en comptant jusqu'à 20. Ce petit exercice terminé, vous débarrassez votre visage du cold-cream qui y adhère; un léger nuage de poudre préservera votre oreiller, et votre peau se rafraîchira pendant toute la nuit au contact bienfaisant du corps gras.

Le lendemain matin, après des ablutions à l'eau tiède savonneuse, vous sourirez dans le miroir, à votre visage rajeuni, frais et reposé.

Ce qui importe par excellence, ce n'est pas ce que le monde voit, c'est l'intérieur du coeur, le coin invisible où lit le regard de la divine justice et du divin amour.

Cardinal MERCIER.

L'intuition féminine

Le grand art — celui qui les résume tous — consiste pour la femme d'aujourd'hui, à se montrer au moment opportun, exactement ce qui sied qu'elle soit.

Tandis que les unes y excellent, les autres faillissent avant même que d'essayer. Le charme a une façon de s'exprimer que nul code ne définit, et la beauté est si mobile que rien de précis ne la situe. Elle émane d'un geste, d'une attitude, mais, comme elle découle de l'esprit, l'expression y est pour beaucoup. De nos réactions en face des événements dépend donc, pour une bonne part du moins, notre succès.

Les beautés languissantes n'ont plus cours à notre époque et les pâleurs subites ne font plus impression. L'évanouissement a lassé toutes les patiences; les larmes irritent les hommes de notre temps plus encore qu'elles agaçaient leurs pères.

La femme qui "a ses nerfs" n'est plus à la page. En notre siècle de mouvement, ce qu'on attend de nous, c'est le rayonnement d'une personnalité qui s'affirme de plus en plus et qui répond à notre mode de vie, tout en sauvegardant notre prestige féminin.

Ainsi, être à la page, c'est moins connaître la question du jour et avoir sur les lèvres le nom de l'acteur en vedette, celui du coiffeur en renom, le titre du dernier volume paru, comme de ne pas ignorer le potin de la dernière heure, que de pressentir le chapitre qui suit et de parvenir à le déchiffrer avant n'importe qui. En un mot, se servir de son intuition est un facteur de succès pour la femme réfléchie et qui observe.

LAURE.

Ayons le sourire

Il semble que ce soit aujourd'hui le mot d'ordre. Vous n'êtes pas sans l'avoir remarqué. Parmi les innombrables portraits dont nous comblent la presse quotidienne et les périodiques, il en est bien peu qui n'offrent à nos yeux un large sourire.

Est-ce donc vraiment trop difficile de suivre ce conseil de sagesse: applique-toi à sourire jusqu'à dix heures dans la matinée, le reste du jour filera en chanson. Il en coûte peu d'essayer cette recette dont les résultats doivent être si consolants!

Sourires héroïques . . .

Dans certaines circonstances, pouvoir sourire avec sincérité tient vraiment de l'héroïsme. De quelle dose de patiente compréhension n'avons-nous pas besoin pour écouter le raseur qui termine d'ordinaire sa visite sur une demande d'emprunt; pour le mécontent que personne ni rien ne parvient à satisfaire; notre mérite en est accru d'autant lorsqu'on y ajoute un sourire . . . La sympathie naît spontanément devant un visage peut-être sans grâce, qu'un sourire charmant embellit. On ne peut résister à l'attirance d'un sourire sincère. Sourire est presque un devoir, c'est une vertu de bonne compagnie.

Sourire du coeur

Pour être vraiment beau et bon, le sourire féminin doit venir du coeur, s'épanouir aux lèvres. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus émouvant que celui d'une mère à son petit enfant! Le moins parfait des visages s'en trouve, un instant, radieusement transfiguré. Reflet d'amour et de bonheur, il n'a coûté aucun effort. En ménage, en famille, il est difficile de toujours sourire, et il arrive trop souvent que pour les étrangers nous manifestions notre politesse et cette apparente douceur du chat qui fait patte de velours, tandis que pour les nôtres, pour ceux qui nous aiment, et qu'au fond nous aimons le plus, nous réservons notre maussaderie, nos doléances, nos caprices d'humeur. Qu'est donc ce gracieux sourire que nous mettons pour sortir, comme un bijou? Bijou de parade, en effet, bijou de clinquant, à l'étalage.

Heureux, donc, ceux qui savent le prix d'un sourire ou qui, davantage encore, n'y songent point et laissent tout simplement s'épanouir sur leurs lèvres la tendre et indulgente bonté.

May SPRING.

La Mode Pratique



La Liberte et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg Man

Ci-inclus ____ sous Veuillez m'envoyer le patron Style No. ____
Grandeur ____
NOM ____
ADRESSE ____

Le tact chez la femme

Le tact est une des qualités innées chez la femme: elle a du tact, généralement, sans le savoir, sans savoir pourquoi cela résulte de son grand affinement; aussi a-t-on pu dire avec justesse: les femmes ont plus d'âme que d'esprit; plus de tact que de discernement.

Par cela même que le tact est pour ainsi dire inconscient, une femme ainsi douée avance dans la vie sans accrocs et sans difficultés, mettant chaque chose à sa place, se maintenant en bons termes avec tout le monde, ne s'exposant pas à blesser personne "sans le vouloir", suivant cette excuse qui n'en est pas une. On a bien défini cette situation en disant: une femme de tact est une montre bien réglée, qui marche sans qu'on aperçoive son mouvement. Mais il faut que ce tact ne soit pas donné uniquement par l'habitude du monde et des salons; il doit venir du coeur.

La médisance

Médire, mesdames, n'est-ce pas, cette tendance, cette manie qu'ont visiblement les femmes d'une certaine condition de mettre le prochain en petits morceaux, pour s'en repaître; en effet, il faut avoir un peu de temps à soi pour être médisant.

Tous les jours nous enveloppons de soupçons, de réticences et d'attaques, les réputations les mieux établies, les maîtres les plus autorisés.

D'un mot lâche ou perfide nous jetons légèrement le discrédit sur une vertu naissante, ou bien nous la paralysons par une malveillance gratuite, lorsqu'elle avait déjà grandi. — Partout où il y a une apparence de faiblesse ou de grandeur, de faute ou de vertu, la médisance s'y trouve, pour grossir l'une et pour atténuer l'autre. — La médisance mondaine fouille ainsi dans les recoins de la vie, sans égard aux relations, ni à l'amitié, sans respect de l'âge ni de la fonction. — Quand elle ne mord pas, elle bave, quand elle ne déchire pas, elle siffle, quand elle est forcée de reconnaître une trace de bien, elle l'efface; quand le succès l'éblouit, elle y fait des taches. Elle est tour à tour indiscrète et maligne, soupçonneuse et cruelle, basse ouvrière des petites oeuvres, colporteuse de nouvelles tendancieuses, semeuse de cancans.

Elle n'a pas besoin de preuves; les vagues indices lui suffisent.

On est médisante par simple bavardage.

Quel ample et beau sujet que les autres! on peut le développer à loisir, et on n'y manque pas, jusqu'à l'épuiser car ils se laissent faire, les autres. On n'a point avec eux de répliques, ni de démentis à craindre. On en peut librement tout dire; le bien qui est plutôt rare; mais le mal qui abonde.

Uniquement pour causer sans être le moins du monde assurées de ce qu'elles avancent, ces chrétiennes, qui ont communié le matin, ont assommé une réputation dans le coin d'un boudoir.

La médisance écoutée, ne fut-ce que par distraction, vous a blessée aussi. Elle vous a enlevé la bonne opinion que vous aviez de la victime, par conséquent la confiance en elle.

C'est une désillusion, c'est-à-dire une force de moins. La médisance vous a fait perdre ce sans quoi la vie domestique et sociale est une perpétuelle douleur: je veux dire la confiance et l'estime. On ne se rend compte de leur importance dans les relations humaines que quand elles ont disparu.

Il faut à cause de cela, mesdames, être impitoyables aux mauvaises langues.

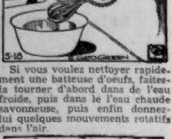
Mgr J. TISSIER.

Petits conseils pratiques



Une nappe qui a été tachée de lait peut être nettoyée en rinçant immédiatement les parties tachées dans de l'eau froide et claire. Laver ensuite à l'eau chaude savonneuse.





Si vous voulez nettoyer rapidement une batteuse d'oeufs, faites-la tourner d'abord dans de l'eau froide, puis dans le l'eau chaude savonneuse, puis enfin donnez-lui quelques mouvements rotatifs dans l'air.




Lorsque vous devez servir du café à un grand nombre de personnes, il vous faut allouer environ une livre de café pour 50 tasses.



Pour rendre le poisson bien blanc et ferme, ajoutez un peu de jus de citron à l'eau dans laquelle vous le faites bouillir.

Le Courrier de Louise

Q.—Auriez-vous la bonté de répondre dans votre intéressant courrier, aux questions suivantes:

(a) Doit-on répondre sans délai à la carte d'invitation à un banquet donné en l'honneur d'un nouvel évêque?

(b) Doit-on aussi envoyer l'offrande en même temps que la réponse?

(c) Les dames doivent-elles garder leurs chapeaux à un banquet?

(d) Comment faire partir une tache d'huile de foie de morue sur un chandail de laine pâle?

Merci beaucoup à l'avance.—UNE INTERESSEE DE VOTRE COURRIER.

R.—(a) On doit répondre immédiatement à toute invitation.

(b) Si, dans ce cas, vous voulez contribuer, vous devez envoyer votre offrande avec votre réponse.

(c) Je suppose que le banquet auquel vous assisterez sera celui en l'honneur du nouvel évêque. Les dames porteront sans doute la toilette d'après-midi et garderont leurs chapeaux. Elles ne portent pas de chapeaux quand elles portent la robe du soir.

(d) Vous pourriez frotter la tache avec du beurre ou de la graisse de porc, puis la tremper dans de l'eau assez chaude (plus chaude que celle que l'on emploie habituellement pour le lavage des vêtements de laine) en frottant délicatement. Quand la tache sera partie, lavez comme à l'ordinaire. Si votre chandail est neuf ou de très fine laine, il vaudrait mieux le confier à un nettoyeur commercial.

•

Q.—Voudriez-vous me dire dans votre courrier où je pourrais échanger des disques usagés pour des neufs. Merci.—UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R.—Je le regrette, mais il n'y a pas depuis la guerre de maisons qui font l'échange de disques. Peut-être que plus tard il y en aura comme auparavant, alors je le mentionnerai dans mon courrier.

•

Q.—Madame, auriez-vous l'obligeance de me dire ce que signifie l'expression les "ajets" ou "ajaix". On me dit que les jours entre Noël et le jour des Rois se nomment ainsi. Comme je ne connais pas cette expression, je vous serais très reconnaissante d'une réponse.—YEUX BLEUS.

R.—Mille regrets, mais je ne connais pas d'autre signification que celle que vous apportez vous-même et je n'en connais pas l'origine.

•

Q.—J'ai en ma possession une pièce d'or de 5 francs, Napoléon III, 1868. Je pense qu'elle a de la valeur. Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour savoir sa valeur réelle? Il y a déjà plusieurs années, j'ai vu dans une revue américaine qu'un collectionneur cherchait une pièce de 1867, et offrait $6,000.00. J'ai écrit, mais je n'ai reçu aucune réponse.

J'espère avoir une réponse par la voie de votre journal auquel je suis abonnée.—ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Je crois, en effet, que cette pièce de monnaie peut avoir une valeur assez considérable. Il existe aux Etats-Unis une compagnie qui ne s'occupe que de la collection et de la vente de pièces de monnaie rares et qui a une très bonne réputation. Si vous écriviez à M. B. Max Mehl, gérant et propriétaire de cette compagnie, il vous donnerait tous les renseignements nécessaires et, même, il offrirait peut-être d'acheter votre pièce d'or. Il vous faudrait envoyer une enveloppe adressée et la monnaie américaine, pas plus que quatre sous, pour les timbres. L'adresse est: The Numismatic Company, Fort Worth, Texas.

•

Q.—J'ai un vieux jonc que je voudrais faire refaire en bague. Pourriez-vous me dire où je pourrais me renseigner?—UNE INTERESSEE.

R.—Adressez-vous au bijoutier Bert Cusson, Edifice McIntyre, 416, rue Main, Winnipeg, ou chez Stanner's Jewellers, 139, avenue Provencher, St-Boniface.

•

Q.—Pourriez-vous me dire si les noms Donald, Ronald, Clovis et Régis sont des noms de saints? Est-ce que Donald et Ronald sont des noms français? Je les ai vus dans LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. Les anglais emploient-ils les noms de Clovis et Régis? Voulez-vous me donner l'origine de ce dernier nom? Merci.—UNE INTERESSEE.

R.—Donald, Ronald et Clovis ne sont pas des noms de saints. Régis est une partie du nom de saint François-Régis, un jésuite français qui mourut en 1640. Ronald et Donald sont des noms écossais qu'on donne très rarement en français. Parce que vous les avez lus dans notre journal, il ne faudrait pas croire qu'ils sont français. Nous publions les nouvelles telles que nous les recevons. Je ne crois pas que les noms Régis et Clovis soient portés par des Anglais.

LOUISE.

Cheveux secs

A celles qui ont les cheveux secs, on conseille de les brillantiner fréquemment à l'aide d'un vaporisateur ou d'une brosse à poils courts. Une fois par semaine, masser le cuir chevelu avec le bout des doigts enduits d'huile de ricin désodorisée. Bien brosser ensuite pour répartir l'huile sur toute la longueur des cheveux. Ne pas exagérer la fréquence des shampooings, ces derniers ayant tendance à dessécher le cuir chevelu. Notez que vos cheveux peuvent être naturellement secs, ou s'être desséchés après un long séjour au vent, au froid, ou à la suite d'une permanente mal exécutée.

Sauce exquise avec le poisson



Mélangée avec un peu de lait puis épaissie avec de la farine et du shortening, la moutarde préparée devient une excellente sauce piquante qui ajoute à la saveur des mets ordinaires.

Voici une méthode de préparation de sauce à la moutarde qui peut être servie avec des plats chauds de viande, poisson ou légumes: 3 c. à table de beurre, 1½ c. à table de farine, 1 tasse de lait, 1 oeuf cuit dur, ¼ c. à thé de sel, ½ c. à thé de sauce piquante (Worcestershire), 4 c. à thé de moutarde préparée.

Faites fondre le beurre, ajoutez-y la farine et mélangez bien. Faites cuire, puis versez graduellement le lait sur le mélange tout en le gardant sur le feu et brassant continuellement jusqu'à ce que le tout soit épaissi. Ajoutez le sel, la sauce piquante, la moutarde et l'oeuf râpé. Brassez bien. Servez chaud. Servira 4 à 6 personnes.

Nouvelles d'intérêt catholique

Par René GIRARD, S.J.

Vatican

S'adressant à quelque trois mille jeunes gens, membres de l'Avant-Garde catholique, Pie XII leur a dit que, dans leur recherche d'une solution aux "questions brûlantes" du jour, ils peuvent faire usage de tous les moyens moralement licites que la loi met entre leurs mains. "Mais, a-t-il ajouté, respectez toujours l'homme, même s'il est votre adversaire. En travaillant en faveur de la paix et de la justice sociale, la liberté personnelle de chaque homme doit être respectée. La jeunesse catholique sait que la justice est le fondement du nouvel ordre social, et que tous les efforts doivent être faits pour donner à chaque citoyen des conditions de vie au moins tolérables."

—En recevant le nouveau ministre de la République dominicaine accrédité auprès du Saint-Siège, le Pape a formulé les conditions "indispensables" à l'Eglise pour l'accomplissement de son oeuvre dans le monde:

1. Liberté de mouvement dans le champ de l'éducation;
2. Moyens proportionnés pour la formation d'un clergé de répondre aux besoins spirituels des fidèles et libre dans son action;
3. Conditions matérielles et spirituelles qui favorisent la vie de famille et l'Action catholique.

—S'adressant à un autre groupe de jeunes catholiques, membres de la Fédération romaine de l'Action catholique des jeunes, le Pape a signalé trois qualités qui doivent distinguer le jeune catholique d'aujourd'hui:

1. La ferme adhésion à des principes bien nets;
2. Le courage personnel;
3. La conscience du lien étroit qui existe entre la religion et la vie.

—Radio-Vatican a commencé, à Noël, des émissions en quatre langues slaves: le tchèque, le slovaque, le croate et le slovène.

Afrique équatoriale Française

On calcule que, sur 400,000 habitants, le quart est catholique, dans le diocèse de Brazzaville, dirigé par les Pères du Saint-Esprit.

Allemagne

BRESLAU — Il y a actuellement un total de 3,308,668 catholiques dans la zone soviétique. De ce nombre, un peu plus d'un million étaient résidents de ce territoire avant la guerre, tandis que plus de deux millions y ont pénétré depuis la fin de la guerre, chassés des provinces orientales annexées par la Russie. Dans le diocèse de Paderborn, par exemple, où il y avait une population catholique de 150,000, 600,000 nouveaux venus se sont ajoutés à ce noyau, accompagnés de 104 de leurs prêtres. Ces gens ayant perdu tous leurs biens personnels dans leur exode, on ne peut concevoir la misère qui règne dans cette section du pays. Un éditeur catholique a reçu la permission théorique de publier des journaux et des livres catholiques, mais des ordres et contre-ordres l'en empêchent, à toutes fins pratiques. Les autorités soviétiques ont inauguré une action spéciale de "léninisme", et à l'Université de Leipzig les étudiants qui en fréquentent les cours reçoivent un boni mensuel de 400 marks et un colis de vivres supplémentaire. Otton Gallus, chef catholique, est récemment disparu sans que l'on ait eu depuis des nouvelles de lui, après une assemblée de son groupement. Le même sort est arrivé à Werner Ihmels, protestant éminent de la Saxe.

BERLIN — Les catholiques et les protestants se sont unis pour protester vigoureusement contre une décision récente du conseil de ville de Berlin, qui prohibe toute école privée ou paroissiale et appelle l'enseignement religieux "une affaire concernant les Eglises uniquement". La loi entrera en vigueur le 1er avril, mais doit d'abord être soumise pour approbation au Conseil interallié de Berlin.

MUNICH — On prévoit qu'une troupe pourra monter la **Passion d'Oberammergau pour 1950**, a déclaré le maire du village, Heinrich Zunterer. On a découvert de nouveaux talents remarquables dans la jeune génération pendant le jeu, l'été dernier, de **l'Enfant prodigue**. Deux problèmes doivent être résolus avant que l'on songe à commencer les répétitions: d'abord un nombre assez grand d'acteurs sont encore prisonniers de guerre, mais on espère que les Anglais et les Français vont les libérer bientôt; ensuite, le surpeuplement d'Oberammergau, comme celui de tous les villages de la Bavière, empêchera d'héberger les visiteurs, à moins qu'on ne corrige cette situation.

BERLIN — L'assistant-gouverneur militaire de Berlin, le major général G. P. Hays, des Etats-Unis, a affirmé qu'une enquête complète s'imposait après l'accusation portée collectivement par les évêques allemands concernant les enlèvements en masse d'au moins deux mille mineurs dans la zone soviétique. "Je crois qu'une enquête complète s'impose dans les quatre zones, a écrit le général au cardinal Frings, et que des mesures correctives devront être prises immédiatement si ses allégations sont reconnues comme fondées." Les autorités soviétiques avaient refusé de prendre la protestation en considération, sous prétexte qu'elle avait été communiquée à la presse avant d'atteindre la Commission interalliée, ce qui n'est pas selon les faits, puisque la lettre des évêques a été livrée à la Commission plusieurs semaines avant sa publication.

Angleterre

Le Parlement vient d'apprendre quel est le sort actuel des 100,000 Polonais réfugiés en Angleterre depuis le début de la guerre: 50,000 sont maintenant définitivement établis en Angleterre; 10,000 ont quitté le pays pour s'installer ailleurs (quelques-uns pour retourner en Pologne); des 40,000 qui restent, un millier réussit à se caser chaque semaine, dans l'industrie, les mines, la marine.

Australie

Un domaine de 500 acres, situé à environ quatre milles de la ville de Wagga-Wagga, dans la Nouvelle-Galles du Sud, vient d'être acheté aux fins de l'établissement de fermiers catholiques. C'est ce qu'annonce Mgr Francis Henschke, évêque de Wagga-Wagga et président épiscopal du **National Catholic Rural Movement**, qui, il y a quelques mois, déclarait que le projet se réaliserait si le nombre des demandes le permettait. La section de Wagga-Wagga du N.C.R.M. se propose d'établir environ cinquante familles sur des lots de cinq acres. La colonie comportera aussi des terrains de jeux, un parc public et un centre récréatif, outre une église, un bureau de poste et une école. Des autobus spéciaux feront probablement la navette entre la ville et la colonie. Mgr Henschke rapporte que les demandes sont venues d'endroits aussi éloignés que Cairns, dans le nord de l'Etat de Queensland, et Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria, dans le sud-est de l'Australie.

Dix religieuses missionnaires du Sacré-Coeur prendront bientôt à Rome l'avion à destination de Melbourne, en Australie, où elles se verront confier l'hôpital St. Benedict, à Malvern. Les religieuses sont aussi connues comme les Soeurs de Cabrini, d'après le nom de leur fondatrice, Mère Françoise Cabrini, qui est devenue l'an dernier la première sainte américaine. Le groupe partira de Rome dans un appareil Lodestar de **l'International Air Tours**, que l'on a transformé en un "couvent ailé." L'avion est gréé de telle sorte que les voyageuses pourront vaquer à leurs exercices religieux en cours de route. Le voyage se fera à petites étapes et les soeurs pourront trouver asile dans des couvents le long du trajet. Les hospitalières se rendent en Australie en réponse à une invitation de Mgr Mannix, archevêque de Melbourne, et en action de grâces pour la canonisation de Mère Cabrini.

—Curé à Crow's Nest, dans l'Etat de Queensland, M. l'abbé Leo Hayes est aussi le possesseur d'une collection d'Australiana qui comprend 60,000 articles sous forme de livres manuscrits, journaux, registres d'écrou, cartes de géographie, cartes routières, plans, découpures de journaux et estampes. Son ambition est d'égaler la célèbre collection Mitchell, détenue par la Bibliothèque publique de la Nouvelle-Galles du Sud et qui est la plus riche au pays, avec ses 61,000 articles. Au presbytère de Crow's Nest, il y a des livres dans tous les coins: sur les rayons, dans les armoires et même sous les lits. On y trouve les manuscrits de grands écrivains australiens, des volumes annotés et autres trésors historiques d'une valeur inappréciable. Quant au sort de la collection, tout ce que l'abbé Hayes a voulu dévoiler, c'est qu'elle restera à l'intérieur de l'Etat.

Canada

Le nombre des pèlerins à Sainte-Anne-de-Beaupré s'est élevé l'an dernier à 875,932. C'est le nombre le plus considérable de pèlerins venus à Sainte-Anne en une seule année. Il y a eu 226 pèlerinages organisés, 13,910 messes dites, et la sainte communion a été distribuée à 315,500 personnes. La moitié des pèlerins étaient des Etats-Unis. On a vu des plaques d'automobiles de tous les Etats de la république voisine. L'abbé Cox, de Pittsburg, a inauguré les pèlerinages par avion. Quatre cardinaux, deux délégués apostoliques, dix archevêques et un grand nombre d'évêques ont visité Sainte-Anne.

—"On ne peut être en même temps communiste et Canadien loyal à son pays", a déclaré Jean Hladun, ancien communiste et auteur du livre **They taught me Treason**. M. Hladun, qui a passé ses premières années dans les Prairies, était un communiste ardent. Choisi pour suivre les cours de tactique révolutionnaire de l'Université Lénine, à Moscou, il a découvert que la liberté n'existait pas en Russie et il a trouvé que l'enseignement donné à cette "université" péchait contre la logique.

Chine

L'avance des Rouges en Mandchourie a forcé les missionnaires de Maryknoll à quitter leur mission de Fushun, où seuls deux prêtres sont demeurés. La mission de Süchow, confiée comme on le sait aux Jésuites canadiens, est maintenant en grand danger d'être envahie par les bandes rouges.

Le grand congrès des congrégations mariales a réuni à Barcelone des représentants de vingt-sept pays différents, dont cinq des pays situés derrière le "rideau d'acier": la Yougoslavie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Croatie. A la fin des sessions, le député Bilbao, représentant du général Franco, a souligné que la présence de tous ces délégués prouvait la solidarité du monde catholique durant les jours troublés que nous traversons.

Etats-Unis

Le sénateur Wagner, de l'Etat de New-York, récemment converti au catholicisme et sociologue réputé à Washington, prépare un projet de loi d'allocations familiales qu'il compte soumettre bientôt au Congrès. Il fait actuellement étudier par ses assistants les différentes législations des trente-neuf pays qui ont aujourd'hui une législation dans ce sens, en particulier celle du Canada, et ses effets. Dom Schmiedeler, O.S.B., a publié une brochure où il expose le point de vue de l'Eglise sur le sujet.

—La messe a été "télévisée" pour la première fois, croit-on, en deux des principales villes du pays aux derniers jours de 1947: à Philadelphie, le 21 décembre, tandis que la messe de minuit de Noël le fut de Détroit.

—Les catholiques possèdent actuellement 1,049 hôpitaux aux Etats-Unis. Ces institutions ont un personnel religieux de 22,000 membres et un personnel laïque de 160,000. Pas moins de 40,000 médecins les desservent. Plus de trois millions de personnes y ont été traitées en 1946. Le service gratuit des religieux et religieuses, dans ces hôpitaux, selon Mgr Griffin, président de l'Association des hôpitaux catholiques, représente, à trois pour-cent, l'intérêt sur un capital d'un milliard de dollars.

—On a calculé aussi que sur les 17,000,000 de personnes qui ont fait partie des forces armées lors de la dernière guerre, à peu près quatre millions étaient des catholiques. La proportion est notablement plus grande que celle de l'ensemble des catholiques dans la population américaine, dont ils ne sont que le sixième.

—Une province américaine des Pères Blancs d'Afrique vient d'être formée au pays. Le premier provincial en est le R. P. Alfred Richard, originaire du Rhode-Island. Les Pères Blancs sont aux Etats-Unis depuis 1942. Leur Société compte 2,500 membres, et a charge de vingt-deux territoires de missions.

—Des fêtes ont marqué le centenaire de l'arrivée des Jésuites à la Nouvelle-Orléans et la fondation du collège qui est devenu l'Université Loyola-of-the-South. Les fêtes furent présidées par S. Em. le cardinal Stritch, de Chicago.

—Le Messager du Sacré-Coeur.

Directeur de "Song of Bernadette"



(Photo par Max Nelco)

M. Christopher Frere, qui a toujours porté un très vif intérêt au théâtre au Canada et en Angleterre, agit comme directeur de la troupe qui doit bientôt jouer à Winnipeg le drame devenu fameux: "The Song of Bernadette". Il y aura trois représentations au théâtre Playhouse, les 16, 17 et 18 mars.

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

206—Pour qui le prêtre prie-t-il au Memento des vivants?

Les deux lettres N. et N., au début du Memento, avertissent le prêtre de mentionner ici par leur nom, selon les prescriptions de la rubrique, quelques personnes qu'il veut intéresser plus particulièrement au saint sacrifice.

Et le prêtre recommande ensuite, au nom de l'Eglise, les assistants et, avec eux, tous ceux qui leur sont chers.

Le choix des personnes mentionnées au Memento est laissé à la liberté du célébrant. Il priera d'abord à l'intention de celui pour lequel il célèbre la messe. A cette intention, il en ajoutera d'autres secondaires et il fera mémoire de ses parents, de ses amis, de ses bienfaiteurs spirituels et temporels, de ceux qui sont spécialement confiés à ses soins, des âmes consacrées à Dieu, des mourants, etc.

Elle est pleine de foi et de sagesse surnaturelle cette parole d'un généreux chrétien au séminariste dont il payait la pension: "Oh! ne me remerciez pas; je serai trop bien récompensé quand vous serez prêtre, si une fois seulement vous prononcez mon nom au saint sacrifice".

LE COMMUNICANTES

207—Quel dogme rappelle le "Communicantes"?

Le Communicantes rappelle le dogme de la Communion des Saints. En effet, le prêtre et les fidèles viennent de prier en communion avec le pape, avec l'évêque, avec tous les fidèles; il prie maintenant en communion avec les saints du ciel.

Prière: "Participant à une même communion et honorant la mémoire en premier lieu de la glorieuse Marie toujours Vierge, Mère de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur; et aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon et Thaddée; Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien, et de tous vos saints, aux mérites et aux prières desquels accordez, s'il vous plaît, qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de votre protection. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

208—Fait-on mémoire de la fête du jour au Communicantes?

On fait mention de la fête du jour au Communicantes seulement aux fêtes majeures de Noël, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, avec leurs octaves, et du Jeudi Saint.

Pour la commodité de l'usage quotidien, ces prières, d'un emploi exceptionnel, sont insérées au missel non dans le corps du **Canon**, mais à l'endroit des **préfaces** propres aux susdites fêtes.

(A suivre)

La session à la législature manitobaine

(Suite de la première page)

n'y avait pas un brin de vérité." Il a qualifié les propos de M. Draffin de méprisables non parce qu'ils s'attaquaient au gouvernement, mais parce qu'ils étaient dirigés contre les médecins, les gardes-malades, les employés de ces hôpitaux.

On se souvient que M. Draffin avait dit à la Législature que les asiles pour aliénés étaient infestés de vermine, quelques-uns des édifices étaient délabrés, que les patients ne recevaient pas les soins requis et qu'en général les institutions étaient surpeuplées et qu'elles n'avaient pas le personnel requis.

Le ministre de la santé déclaré que M. Draffin s'était appuyé, pour faire ses accusations, sur certains renseignements qui lui auraient été donnés par un employé. "Si vous croyez, dit M. Schultz, que c'est là l'action d'un membre responsable de cette Chambre, vous avez des idées singulières sur la responsabilité".

Opposition à la coalition

M. L. St. George Stubbs, indépendant de Winnipeg, s'éleva contre le principe de coalition qui préside au gouvernement de la province du Manitoba.

"La coalition est fausse en principe, dit M. Stubbs, et elle ne peut servir les meilleurs intérêts de la province. Toute chambre devrait avoir une forte opposition officielle. Elle est aussi nécessaire que le gouvernement lui-même. . ."

L'éducation

Le Dr Poole trouva à redire sur le programme scolaire qui est suivi dans les écoles. "L'enseignement de la grammaire est défectueux, on néglige trop l'enseignement des sujets fondamentaux et surtout on s'inpire trop des méthodes en vigueur aux Etats-Unis."

L'enquête sur le chemin

La Chambre vota à l'unanimité une résolution proposée par M. E. Préfontaine, libéral-progressiste de Carillon, dans laquelle on demande à la Chambre d'enquêter sur la décision du gouvernement de construire à l'est de la rivière le chemin Winnipeg-Emerson. L'enquête a débuté jeudi matin devant le comité des comptes publics.

On trouvera ailleurs le texte des discours prononcés par MM. E. Préfontaine et S. Marcoux, sur ce sujet.

Témoignage de M. McDorman

M. L. H. McDorman, libéral de Brandon, dit à la Chambre que 90 pour-cent des attaques faites par M. Draffin contre les hôpitaux pour aliénés au Manitoba sont fausses.

M. J. A. McDowell réclame une enquête

Le représentant d'Iberville, M. J. A. McDowell, conservateur, déclara à la Chambre que les fermiers de l'Ouest perdaient des millions de dollars parce qu'ils étaient obligés de vendre leurs produits selon un procédé fixé par le gouvernement fédéral. Il réclama qu'une enquête soit faite sur la production, la vente et le transport du grain, des animaux et des autres produits agricoles.

"En 17 mois, du 1er août 1946 au 31 décembre 1947, les fermiers du Manitoba ont perdu 447 millions de dollars seulement dans la vente des grains aux élévateurs de campagne, une perte qui est égale aux revenus de toute une récolte. En plus, les fermiers ont perdu 148 millions sur la vente de leurs animaux en 1946 et il est probable que les pertes seront plus élevées en 1947."

"Des pétitions ont été signées dans plusieurs centres pour protester contre le monopole que s'est arrogé le Fédéral. 100 fermiers ont signé une pétition à Emerson, 290 à Killarney, 100 à Pilot Mound, 105 à Treherne, 60 à St-Jean-Baptiste, 65 à Mariapolis, 75 à MacGregor, etc."

Logements pour vétérans

Le représentant de l'armée, le colonel Gordon Churchill, protesta contre la lenteur que le gouvernement met à trouver des logements pour les vétérans qui doivent vivre dans des logis insalubres, exigus et souvent peu hygiéniques.

Une conception fausse et inhumaine de l'homme

LONDRES—"C'est parce qu'une conception purement matérialiste de l'homme est fausse et contraire à la dignité humaine que nous sommes opposés au communisme", a déclaré le cardinal Griffin à Londres.

L'archevêque de Westminster a poursuivi: "Nous commençons à comprendre, en Grande-Bretagne, que l'interprétation communiste de l'homme est au fond contraire aux intérêts de la classe ouvrière, car le communisme n'apporte pas la tranquillité, mais la faim, la misère, l'oppression et la mort. Au lieu de charité, de solidarité et d'amour fraternel, le communisme sème la haine et la discorde sociale et il cherche à réduire le peuple qu'il opprime à l'état de masse inerte et silencieuse".

TORONTO — Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a annoncé la construction au coût de $3,000,000, de six nouveaux High Schools catholiques en Ontario, dont cinq à Toronto et un à Welland. Son Eminence a révélé qu'une campagne menée dans l'archidiocèse de Toronto en faveur de ces High Schools avait rapporté la somme de $1,502,000.

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

Troupes mal entraînées

C'est alors que les journaux d'Ottawa ont publié de larges extraits de la fameuse lettre de M. Drew. Le premier ministre de l'Ontario affirme que les troupes canadiennes envoyées à Hong-Kong étaient loin de posséder l'entraînement nécessaire, qu'elles manquaient du matériel qu'il leur aurait fallu pour entrer en campagne et que le gouvernement savait parfaitement au moment de leur embarquement qu'il y avait danger imminent d'une agression japonaise. M. King a fait une déclaration en Chambre pour nier cette dernière prétention de M. Drew et affirmer que "d'après les avis les plus autorisés dont disposaient les autorités canadiennes les hostilités ne devaient pas se déclencher dans un avenir rapproché".

Les conservateurs ont continué à harceler le gouvernement à la Chambre des Communes et à réclamer la production du texte de la lettre de M. Drew. Le premier ministre King a déclaré tout net qu'il ne déposerait pas la lettre Drew et qu'il ne divulguerait rien de ce qui doit demeurer secret en vertu de l'entente avec le gouvernement anglais. Les conservateurs sont apparemment résolus à exploiter cette affaire de Hong-Kong contre le gouvernement libéral.

M. Power a cependant introduit un élément nouveau dans le débat. Il a demandé que l'on n'enquête pas seulement sur les circonstances qui ont entouré l'expédition des troupes canadiennes à Hong-Kong, mais aussi sur les circonstances qui ont entouré l'utilisation des troupes canadiennes par des officiers étrangers. M. Power s'est prononcé en faveur de la canadianisation de notre armée.

L'enquête sur les prix

La lutte engagée entre conservateurs et libéraux autour de l'affaire de Hong-Kong a rejeté dans l'ombre l'enquête parlementaire sur les prix. Le comité siège deux fois par jour avec une grande assiduité, mais il n'a pas apporté jusqu'ici de révélations sensationnelles. Il a enquêté d'abord sur la hausse du prix des légumes et la Commission des Prix s'est empressée de rétablir les contrôles sur les légumes après que l'on eût établi que le profit avait été excessif en certains cas. L'enquête a ensuite porté sur le prix du pain et certains membres du comité ont cherché à établir qu'il y avait eu entente pour fixer les prix, mais les grandes boulangeries ont fini par se justifier en démontrant qu'elles avaient tenu compte des avis de la Commission des Prix lors des dernières hausses. Le comité d'enquête présidé par M. Paul Martin n'a pas encore obtenu de résultats proportionnés à l'effort qu'il a fourni.

Etienne PARENT.

Une mère "maire"



Mme Dorothy Pugh, âgée de 31 ans, mère de 3 enfants, fut récemment élue au poste de maire d'East Carondelet, Illinois, pour succéder à G. L. Riebling, qui résigna parce que le travail était "trop considérable pour un seul homme".

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 8 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 9 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—La Vie des Quatre
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 10 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 11 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—L'Ecole des Parents
4.45—Un Homme et son Péché

VENDREDI 12 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Légendes de mon Pays
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 13 MARS
9.30—Bulletin de Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Et puis après

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 5 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Potins, musique et chansons
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnette
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son péché
6.14—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Café Négro
7.00—Orchestre symphonique de Toronto
8.00—Connaissez-vous la musique?
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 6 MARS
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Programme musical
5.00—Interview en marge du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre
6.30—Heure dominicale
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Nouvelles
8.05—Images du Québec
8.30—Variétés
9.00—L'orchestre de Mart Kenney
9.30—L'orchestre d'Art Hallman
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 7 MARS
11.00—"Antigone" de Jean Anouilh
12.00—Causerie
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre français sur le vif
12.45—Préparons l'avenir
1.00—Programme musical
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—Radio-Collège
4.00—Heure dominicale
4.30—Le ciel pardessus les toits
5.00—Ballades
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique légère
5.45—Chronique de France
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Fédération des oeuvres de charité can.-françaises
8.00—Les petites symphonies
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Suite Marine
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 8 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chef-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le choc des idées
7.00—L'Heure Electrique
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts canadiens
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Lucille Dumont Germaine Janelle
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MARDI 9 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Courrier de radio-parents
2.00—Les amis de l'art
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Au coin du feu
7.00—Qui est le coupable?
7.30—Beau soir
7.45—Trois scènes
8.00—Lucille Laporte
8.30—Radio-parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Suite Marine
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MERCREDI 10 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Alys Robi chante
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Fantaisie pour trois instruments
7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
8.00—Radio Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Carmen Torres.
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—L'orchestre de danse
12.00—Fin des émissions

JEUDI 11 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Le Quart d'Heure de Détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de CBV
7.00—Les Talents de Chez Nous
7.30—CIL présente Sérénade
8.00—Théâtre Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Suite marine
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—L'orchestre d'Owen Bradley

Franco songerait à remanier son cabinet

MADRID — Des milieux politiques bien renseignés rapportent que le généralissime Francisco Franco songe sérieusement à remanier du tout au tout son cabinet en vue de l'inclusion éventuelle de l'Espagne dans le programme de rétablissement économique de l'Europe.

Le remaniement sera peut-être annoncé peu après que le nouveau conseil du royaume sera assermenté.

Les informateurs tiennent à souligner que Franco dirige personnellement les affaires de l'Etat et qu'il peut fort bien changer d'idée avant la mise à exécution de son projet. Pour l'instant cependant il aurait l'intention de remanier tout son ministère, sauf le portefeuille des Affaires étrangères.

Franco se serait convaincu de la nécessité de placer l'Espagne dans le cadre des régimes politiques et économiques d'après-guerre en Europe occidentale.

Le ministre de l'Intérieur, Blas Perez Gon Zalez, a conféré à deux reprises avec Franco sur la question d'un remaniement. Les entretiens ont duré près de six heures.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collége

Directeur: Raymond Turenne

Rédacteurs: Gilles Lane et Roger Smith

XXIe ANNEE 1947-1948 NUMERO 20

Chronique
du 19 au 25 février

Vente

Jeudi matin, par un vent de 50 milles à l'heure et un froid de 20° en dessous survient la vente des billets de notre festival sportif. Un grand concours s'organise entre les classes. Dès le midi, malgré la température, plusieurs demandent à la préfecture un permis de sortie. La raison (l'unique, sans doute!): vendre des billets.

Félicitations aux Petits des Eléments français. Dès samedi, ils atteignent déjà 30% de leur objectif. C'est grâce, évidemment, au discours convaincant que leur fit Albert Tessier.

Vendeurs

Voulez-vous un billet? Tout Collégien se fera un plaisir de vous en trouver un — et même d'aller vous le porter.

Tous les dimanches, après vêpres, dans un coin de la Récréation, un percolateur dernier modèle répand l'agréable senteur du café chaud. Vraiment nous avons des cafetiers d'expérience. Ce ne sont pas d'autres que nos deux techniciens Raymond Marchand et Edouard Labossière ainsi que les fidèles Raymond Desaultels et Henri Labossière. Dimanche, paraît-il, ils ont fait le café de leur vie: dans l'après-midi, pour les nombreux spectateurs de hockey, et le soir, pour le souper des Anciens.

Service

A propos de ce souper, transmettons à qui de droit les félicitations des Anciens. Nos Grands étaient chargés du service des tables. Ils s'en sont acquittés avec une régularité, un empressement, une courtoisie, je dirais presque une grâce qui allaient bien avec le ton de cette belle fête. Pour rester dans le ton, disons galamment que seules les dames pourraient les surpasser dans ces charitables fonctions.

Dans un coin

Les quilles ont secoué leur poussière et voient une ère nouvelle (le chroniqueur Lane soulignerait finement que c'est une erre d'aller). A peine nommé, le nouvel officier Henri Labossière lance un concours pour les trois catégories, Grands, Moyens et Petits. Il s'y met corps et âme, insuffle la vie et l'entrain. Le Coin se fera un devoir de proclamer les vainqueurs du tournoi Labossière.

Dans l'autre

Les matelas de gymnastique recousus en octobre dernier demandent un soin nouveau. C'est que, presque chaque après-midi, un groupe de jeunes athlètes alignent le tremplin. Sous la direction d'un chef-né, Ernest Paquin, bien des culbutes roulent sur les matelas ou au-dessus. Quelquefois le vétéran Fernand Savoie ne dédaigne pas d'y exécuter des sauts périlleux.

A l'abri

La salle académique recouvre bien des efforts. Assidûment y paraissent le Père Caron et ses machinistes-décorateurs. Mon titre, "à l'abri", veut dire qu'ils sont à l'abri de la foule. Il pourrait aussi bien faire allusion. . . à l'abri que nos habiles charpentiers ont élevé pour la scène du Playhouse, à cause de l'avalanche de neige de "l'Avalanche" de Grégoire Leclos, qui attirera une avalanche de spectateurs, auxquels je promets sans crainte une avalanche d'émotions tragicomiques. Les acteurs (ils sont presque une avalanche) se préparent sans bruit mais activement.

Notre peintre Raymond Campeau brosse un décor de fond. Il fait monts et merveilles littéralement, car on est dans les Alpes, et il faut y planter des forêts, y bâtir des villages, y jeter un hiver de neige. Et quel hiver! C'est tellement saisissant que les machinistes qui passent devant le tableau sont tentés de relever — machinalement — le col de leur souquenille. Avis à Gérard Gagné, qui rentre au Collège après une crise de rhumatisme. On ne sait jamais!

Sports

Vendredi, dans une bonne pratique de 25 minutes, pour la première fois CSB I faisait face à CSB II. Les gardiens avaient changé d'équipe. Nos premières étoiles ont dû s'oublier (ou peut-être. . . pas assez!), toujours est-il que CSB II rentrait avec une victoire de 3 à 2.

Grande joute

Dimanche, nos midgets recevaient l'équipe correspondante du Juniorat Deux minutes avant la fin, sur une passe de Lucien Guénette, Léo Beaulieu privait les Junioristes d'une partie nulle. Le gardien Antoine Fréchette en est à son deuxième dimanche consécutif pour les blanchissages. Il travaille à ne pas laisser faire de points le dimanche!

Dimanche après-midi, notre Première Equipe avait l'honneur de recevoir les Canadiens juniors de Winnipeg, qui ont terminé la saison en tête de leur ligue. Le Père Robitaille photographie les deux adversaires et la rondelle est mise au jeu. Une foule nombreuse, la plus considérable de l'hiver, entoure la patinoire. Nos porte-couleurs, peu habitués au cours de la saison, à aussi forte partie, sont un peu perdus au début mais retrouvent leur beau jeu de passes. Les Canadiens surpassaient les nôtres en taille et en vitesse. On admirait le calme avec lequel l'adversaire exécutait des passes parfaites et une tactique pratiquée et repratiquée. Du commencement à la fin, un jeu propre fut à l'honneur. Les Collégiens fournirent une belle partie et se montrèrent dignes des champions de la ligue junior. A la fin de la partie, ils n'étaient pas seuls à sentir la fatigue d'un effort prolongé. Le compte de 7 à 5 pour les Canadiens n'était que normal. Roger SMITH.

Finale

Mardi soir dernier, devant une foule assez nombreuse se jouait, au Collège, la première partie des finales de la ligue de la Cathédrale pour la coupe CKSB. Nos joueurs avaient la sérieuse tâche de combattre la forte et lourde équipe des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface.

Dès le début, on entrevit un jeu rapide mais prudent. La mise en échec était serrée. On aurait aimé qu'elle le fut davantage. . . par les arbitres. Ceux-ci laissèrent beaucoup de corde et les joueurs en prirent beaucoup. C'est ainsi que la troisième période vit un jeu particulièrement rude et illégal. Si c'était du jeu, on peut se demander si c'était du gouret, du sport. Les deux équipes ne se privèrent pas de ce genre d'exercice et l'on se rendait généreusement la politesse reçue. Une seule punition durant toute l'angélique partie!

Durant toute la saison, les deux équipes donnèrent une excellente exhibition, et cela parce que le jeu était propre. Espérons que durant cette série finale de trois parties dans cinq nous verrons une réforme et que surtout les arbitres y verront.

Raymond TURENNE.

En Molière

Jeudi passé, à l'institut collégial Provencher, les élèves du cours français de l'Université présentaient "le Médecin malgré lui". Les Collégiens n'ont pas manqué l'occasion de voir jouer du Molière et de s'intéresser à l'effort sérieux déployé pour l'étude du français au Manitoba.

Dans cette pièce, Molière se montre fin, quelquefois gaulois, le plus souvent railleur. Il ridiculise les médecins du temps, qu'il ne semble pas choyer. Au jeu, cette farce pourrait aisément glisser à la bouffonnerie. Les Eudiants ont évité l'écueil et ont fait rire, comme le voulait Molière, sans pour autant recourir à la charge.

Laurent Toupin, le Sganarelle, méritait le rôle principal. Ses gestes étaient typiques du bon acteur. Sa femme — ou Frances Kagan — nous était sympathique (le grand coeur des Collégiens!). Sa diction était nette, variée très agréable. Physionomie, gestes, attitudes, tout plaisait. Plus rougeaude, avec plus d'élan, cette Martine aurait été parfaite. Il faut louer le jeu des autres personnages, en particulier celui de Jacqueline et des deux paysans.

C'est une excellente façon d'étudier une langue et de saisir son esprit que d'utiliser son théâtre classique. Molière est très vivant, son dialogue pétille. C'est ce qui le rend difficile, surtout à des amateurs. Jouer dans une langue différente da la sienne ne va pas sans difficulté ni sans mérite. A tout prendre, les étudiants de l'Université s'en sont bien tirés. Ils ont droit à nos félicitations comme à nos remerciements. Et qu'ils nous reviennent encore! Albert TESSIER.

Radio-Collège et autres ...

L'abondance des matières nous force à remettre à la semaine prochaine la chronique de Radio-Collège et une lettre du Père Jacques Bruyère ou "chronique d'Orient".

Notre Festival du Sport à l'Amphithéâtre
Le 11 mars, à 7 h. 30

Programme: Trois joutes de gouret: Le Juniorat contre une équipe de la Ligue juvénile de Winnipeg — Le **Collège** contre une équipe d'**étoiles** de la Ligue catholique — Les Anciens contre les Spitfires de St-Boniface.

Attractions — Prix de présence.

Entrée: Adultes—.75 et .50, étudiants—.25.

Nos joueurs

Gardien: Louis Plamondon—Il n'arrête pas d'arrêter même ce qui ne s'arrête pas. Héros qui vise aux zéros.

Défenses: Henri Lemoine—L'unique roux de l'équipe. Elle n'a pas à en rougir.

Olivier Valcourt — Beaucoup plus long au bout du bâton qu'il ne l'est sur ses talons.

Albert Van Belleghem—Du poignet, du jaret, des arrêts, du gouret!

David LaRoche—La recrue de l'année. Vient d'arriver, mais pas le dernier venu!

1ère ligne d'attaque: Gérald Lavergne, centre:

Oui, j'irai dans les buts déposer la rondelle;

J'irai de ma façon pratique et solennelle . . .

Albert Tessier, aile droite—Bâti à l'équerre. Un bon avant qui ne tire jamais de l'arrière.

Georges Bockstael, aile gauche—Puissance hier défensive, aujourd'hui offensive. Son lancer lutte de vitesse avec la lumière.

2ème ligne: Robert Lafrenière, centre—Vétéran à 18 ans. 18 parties, 18 points.

Bernard Bélanger, aile droite—Manie le bâton au rythme de ses lèvres: capitaine de l'équipe, tout de même pas arbitre.

Julien Joyal, aile gauche—Patineur cycliste, compteur idéaliste; s'il persiste, rien ne résiste. "Que d'istes!"

3ème ligne: Raymond Lalonde, centre—Raymond (quel prénom!) en maniant le bâton se fera un renom.

Guy Labossière, aile droite—Fait de la poussière à l'adversaire qui suit derrière.

André Campeau, aile gauche—Bien campé, "décampe" bien.

Denis Joyal, joueur d'occasion—Se prête à toute position, donne toute satisfaction.

Direction: Le Père Léon Massé, entraîneur—Donne aux joueurs de notre temps ce qu'avaient les "Canadiens" de son temps.

Le Père Roland Labrosse, gérant—Etudie le sport, prédit le score, fournit le décor, et quoi encore? Raymond TURENNE.

Le coin du Coin

Un comble

Lors de la visite des "Canadiens" de Winnipeg, c'est Raymond Turenne, assisté de Louis Vielfaure, qui les reçut. Réception aimable, prévenante, généreuse. On eût dit que Raymond recevait les "Maple Leafs" torontois eux-mêmes. (Tant de charité lui méritera peut-être la conversion.)

R. S.

Du calme

M. Roger Smith, figure bien connue du **Coin**, est parti à Ste-Anne des Chênes, sa paroisse natale.

Sinusite

A propos

Nécessite

Un repos.

Oui, repos. Et modération toujours. R. T.

Sympathie

Le Père Paul-Emile Legault, professeur de la Syntaxe A, vient de perdre son père. Nous lui offrons nos vives condoléances.



par Noel DUCHESNE

H-8
L'ENTAME DECIDE

Très souvent, l'entame fixe le sort d'un contrat. Quelle serait votre entame à Ouest?

DONNEUR SUD
Est-Ouest vulnérables

O	N	E
	Pi. A-D-10-4 Co. 10-6-3-2 Ca. R-9-5 Tr. 8-4	
Pi. 9 Co. A-5 Ca. V-10-8-3-2 Tr. A-7-6-5-2		Pi. R-8-7-6-5-2 Co. D-4 Ca. 6-4 Tr. R-10-3
	S Pi. V-3 Co. R-V-9-8-7 Ca. A-D-7 Tr. D-V-9	

SUD	OUEST	NORD	EST
1 coeur	Passe	1 pique	Passe
2 coeurs	Passe	3 coeurs	Passe
3-S-A	Passe	Passe	Passe

Ouest entame du valet de carreau.

Le roi du Mort gagne la première levée. Le dix de coeur fait ensuite sortir la dame, le roi et l'as. Le contrat est maintenant assuré. Sur un retour à carreau, Sud fera suivre le valet de pique et s'assurera de trois levées à cette couleur. Si Est-Ouest ne se hâtent d'encaisser A et R de trèfle, Sud comptera même une levée supplémentaire.

Ouest a mal choisi son entame. L'affranchissement de ses carreaux exigeait deux reprises de main chez Est-Ouest plus une autre pour les encaisser. La suite de trèfle n'en exigeait qu'une plus une reprise pour l'encaissement. De toutes manières, si Est ne possède aucun arrêt la défense est désespérée.

Sur une entame du cinq de trèfle, Est, après avoir pris du roi, retournera le dix et Ouest concédera cette levée afin de ne pas épuiser son partenaire. Quoique fasse Sud maintenant, il ne peut pas réaliser son contrat car Est-Ouest possèdent encore leurs arrêts à pique et coeur.

Vous êtes à Sud, Est a ouvert les enchères par 1 carreau, que déclarez-vous avec la main suivante?

DONNEUR EST
Nord-Sud vulnérables

O	N	E
	Pi. V-7-2 Co. V-10-9-6-3 Ca. 9-3 Tr. 8-7-6	
Pi. 10-9-8-6 Co. 8-4-2 Ca. A-10-5-4 Tr. 9-2		Pi. A-R-5 Co. 7-3 Ca. R-D-V-7-6-2 Tr. V-3
	S Pi. D-4-3 Co. A-R-D Ca. 8 Tr. A-R-D-10-5-4	

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Aux jours de jeûne et d'abstinence du Carême, peut-on manger aux repas: du bouillon de boeuf, de la soupe aux os, de la graisse et des fèves au lard?

R.—Aux repas:

a) Il n'est **pas permis de manger** du **bouillon** de boeuf ou de la **soupe aux os.** Le bouillon contient des extraits qui ont goût de viande; la soupe renferme nécessairement, même si la viande autour des os a été enlevée, la moelle des os; or, cette moelle est classée comme une viande. Sont autorisés toutefois la margarine, certains extraits de viande qui n'ont plus le goût de viande (gélatine, pepsine etc.)

b) L'on **peut manger** des **fèves au lard,** à condition que tout le lard ait été enlevé. Les morceaux de gras sont considérés comme des condiments; une fois rejetés, il ne reste plus que les légumes. Certains auteurs pensent autrement; mais ils ne peuvent faire autorité, car quand il y a doute si un aliment est viande ou non, il est permis de le manger.

c) La **graisse** ou lard fondu, peut être **employée** comme **assaisonnement.** Elle peut aussi être étendue légèrement sur du pain; elle passe alors pour condiment. Il serait prohibé de la prendre seule en morceaux ou comme dessert.

•

Q.—Sommes-nous certains que Judas est damné?

R.—**Oui.** C'est l'avis unanime des Pères de l'Eglise et des commentateurs des Saintes Ecritures. Cette conviction repose sur les deux affirmations claires de Jésus: "Il eût été bon pour lui qu'il ne fût pas né" (Mt.c.26 v.24); "et pas un d'eux ne s'est perdu, si ce n'est le fils de perdition" (Jean c. 17 V. 12). Fils de perdition, Judas l'est puisque par sa faute d'avarice, d'incrédulité, de trahison et de désespoir, il s'est voué à la géhenne. Mieux eût valu pour lui ne point naître, car "son être ne lui sert de rien que pour rendre sa misère éternelle" (Bossuet). Ne cherchons pas à innocenter Judas, comme le font les rationalistes. Judas est damné; c'est une vérité révélée, quoique non définie par l'Eglise.

•

Q.—La circoncision se pratique-t-elle encore chez les Juifs?

R.—**Oui.** Les Juifs fidèles tiennent à ce que les enfants mâles soient circoncis le huitième jour après leur naissance. Ils considèrent encore la circoncision comme un sacrement, un rite religieux sensible qui délivre le nouveau-né de la tache originelle et l'agrège au peuple choisi par Dieu, pour garder la foi au monothéisme et au Messie toujours attendu de ce peuple au cou raide. Plusieurs Juifs à conscience large toutefois, infectés par l'indifférentisme moderne, rejettent la circoncison comme cruelle et sans portée sacramentaire.

•

Q.—Le carême commence-t-il dans la nuit du mardi au mercredi des cendres, après minuit, ou le mercredi des cendres, à midi?

R.—Le carême commence avec le mercredi des cendres; donc, dès le **début de ce jour,** après le minuit signalant la fin du mardi, et non seulement le midi.

•

Q.—Pourquoi conseille-t-on aux femmes de ne pas fumer?

R.—Pour deux raisons principalement:

a) Parce que ce n'est **pas encore dans les moeurs.** Chez les blancs, jusqu'à ces dernières années, fumer passait pour un privilège du sexe fort. L'étiquette lui permettait cette récréation indifférente et la refusait à la dame. Depuis quelques dizaines d'années cependant, la femme semble sentir plus violemment le désir de "porter la culotte". Elle n'y cède que trop en oubliant que son perfectionnement doit être cherché dans la ligne de la femme et non dans celle de l'homme. Avouons que cette raison perdra de sa valeur dans l'avenir; l'étiquette ne rechignera pas devant la coutume; chez les Blancs comme chez les Indiens, la femme pourra s'altérer à ce plaisir indifférent du tabac, que la Morale ne peut lui interdire.

b) Parce que sa **santé** en est **plus facilement ébranlée** que celle de l'homme. La femme a une sensibilité aiguë. Elle réagit plus violemment dans la joie éprouvée à inhumer le tabac; sa santé s'y consume donc plus vite. Puis, cette sensibilité fait que la femme est plus avide de consolations. Elle retournera donc plus souvent à cette délectation offerte par la cigarette et tombera facilement dans l'abus. Au lieu de se récréer, elle "se dopera" et diminuera sa valeur.

La session en Saskatchewan

(Suite de la première page)

cours du Trône a déjà annoncé la formation d'un bureau spécial au Ministère de l'Agriculture pour la réalisation des projets d'irrigation tels qu'énoncés à la conférence des provinces avec le fédéral.

Les statuts autorisent une dépense de $7,443,695. Les autres dépenses, qui atteindront cette année la somme de $53,981,099, doivent être autorisées par la Législature.

Ministère de la Santé

Les dépenses du Ministère de la Santé seront réparties dans l'ensemble comme suit: $2,878,580 pour les hôpitaux d'hygiène mentale de North Battleford et de Weyburn, $43,773 pour hygiène mentale, $596,147 pour école de formation à Weyburn; les dépenses prévues par le budget de l'an dernier pour ces deux hôpitaux représentaient la somme de $2,474,224; service d'ambulance aérien $102,690, l'an dernier ce même service devait coûter $73,440; service régional de Santé $336,398; commission ou bureau d'organisation des Services sanitaires $4,122,089; hospitalisation des bénéficiaires de pension $1,257,150.

Les dépenses du Ministère du Bien-Etre social dépassent celles de tous les autres ministères. Parmi ces dépenses figurent un déboursé de $2,106,929 en paiement de charges d'assistance. Voici maintenant ce que coûtent à ce ministère les prisons provinciales: celle dé Régina $158,322; celle de Moosomin $94,879; celle de Prince-Albert $149,349 pour les hommes et $30,050 pour les femmes.

L'Agriculture

Au Ministère de l'Agriculture, le budget prévoit des dépenses additionnelles, soit $372,150 pour assistance générale et $339,018 pour amélioration de la récolte de grain et de fourrage; $295,267 pour les membres des divers services agraires, $625,531 pour l'office des Terres.

Ressources naturelles

Le Ministée des Ressources naturelles prévoit des dépenses au montant de $1,601,589 pour la conservation et la protection des ressources et un déboursé de $30,000 pour développement spécial régional. Le ministère s'attend à un revenu de $1,986,359 comparé à $1,747,790 l'an dernier.

Les Coopératives

Les évaluations du Ministère des Coopératives atteindraient la somme de $203,368, y compris un déboursé de $74,867 pour services d'inspection. Le Ministère de la Restaufation recevrait la somme de $350,000 pour ses exigences.

Le Ministère de l'Instruction publique verserait en octrois scolaires la somme de $4,887,480; l'Université de la Saskatchewan recevrait un octroi de $680,000.

Le Ministère de la Voirie dépenserait pour la construction et le maintien ou entretien des routes la somme de $5,543,500 tirés du compte du revenu et $1,400,000 tirés du compte du capital.

"Erreur stupide"

Une motion proposée par G. H. Danielson, député libéral d'Arm River, a soulevé une vive discussion à la Législature. La motion avait trait à l'allocation supplémentaire aux vieillards et exprimait un sentiment de regret parce que le gouvernement a discontinué cette allocation, alors que l'argent à cet effet avait été voté et approuvé à l'Assemblée législative de l'an dernier.

La motion a été défaite. M. Benson, député C.C.F. de Last Mountain, s'est rangé du côté de l'opposition et a déclaré que le gouvernement "avait fait une erreur stupide" en discontinuant l'allocation supplémentaire. M. Valleau ni aucun ministre, dit-il, ne doit se lever et brandir le gros bâton ("wave the big stick") c'est-à-dire en faire une motion de non-confiance. Ce serait alors empêcher les membres d'exprimer leur véritable opinion à ce sujet. C'était entendu l'an dernier que la Législature avait adopté l'allocation pour toute l'année. Si le gouvernement n'avait pas d'argent, il pouvait en obtenir des évaluations supplémentaires. "J'avoue franchement, dit Benson, que le gouvernement s'est trompé et d'une façon stupide, et je demande au gouvernement de l'admettre."

Première fissure

Patterson, chef de l'opposition, affirma que l'attitude de Benson et l'action du gouvernement à l'égard des vieillards est "la première fissure dans le mur de la suffisance C.C.F." C'est, ajouta-t-il, un mépris de l'expression et du désir de la Législature de la part du gouvernement. Car le désir clairement manifesté par l'assemblée législative ne laissait pas de place au doute: on devait continuer l'allocation supplémentaire de $5.00 aux vieillards durant toute l'année. Dans le discours du budget, le ministre déclarait que le gouvernement augmenterait l'octroi de $2.00 par mois, mais ne faisait aucune mention de l'assistance fédérale. Mais lorsque le gouvernement fédéral augmenta la pension de $3.75, le gouvernement provincial discontinua l'allocation supplémentaire. Patterson cite plusieurs déclarations de C.C.F. et de feuilles de propagande de C.C.F. annonçant au peuple de la province — avant les dernières élections — que s'il élisait un gouvernement C.C.F., la pension aux vieillards augmenterait de $30.00 à $50.00 par mois. Lorsque la C.C.F. a été fondée, il y a 15 ans, dit-il, dans le but d'établir un Etat socialiste et de déraciner le capitalisme, son cri de ralliement était: "L'humanité d'abord!" L'honnêteté de paroles est aussi importante que l'honnêteté à l'égard du bien d'autrui, ajouta-t-il.

M. Valleau veut se justifier

M. Valleau, ministre du Bien-Etre social, prit la défense du gouvernement et tâcha de justifier sa conduite par le fait que son ministère payait $3.00 par mois pour soins médicaux aux vieillards, et ensuite se porta à l'attaque en accusant l'opposition. Cette dernière trouvait que le gouvernement faisait trop large part des expropriations pour le ministère du Bien-Etre social, duquel dépendent les pensions. Il critiqua aussi le gouvernement fédéral qui, après toutes ses belles promesses, n'a augmenté la pension aux vieillards que de $3.75, somme ridicule. Il ajouta que lorsque le gouvernement augmenta la pension, le gouvernement provincial discontinua le paiement de l'allocation supplémentaire, dans l'espoir que les autres provinces auraient suivi cet exemple et forcé ainsi le fédéral à reviser sa politique.

Le raisonnement ne tient pas. Si le gouvernement C.C.F. désire ardemment une pension plus élevée pour les vieillards, il n'avait qu'à mettre en oeuvre la décision de la Législature. Comme les autres provinces, il se devait de continuer l'allocation supplémentaire.

Arguments de M. Douglas

T. C. Douglas, premier ministre et ministre de la Santé, reprend dans la discussion les arguments de M. Valleau. Les libéraux au fédéral et au provincial n'ont pas fait autant que son gouvernement pour les vieillards, et si ce dernier a été forcé à discontinuer l'allocution supplémentaire, c'est dû au manque d'argent. Car ce versement aurait nécessité la somme de $500,000. L'erreur que nous avons commise l'an dernier, dit-il, ce fut de ne pas demander davantage dans les évaluations.

Patterson répondit à cette explication que le gouvernement pouvait faire une demande en due forme au gouverneur général et obtenir l'argent suffisant.

Douglas ajouta que le gouvernement serait prêt à faire des versements additionnels aux vieillards, qui serait la part du gouvernement provincial au fonds de pension. Ce dernier, dit-il, insistera pour que le gouvernement fédéral paie sa part, soit 75 pour-cent.

En dépit des explications justificatives, il semble bien que le gouvernement ait fait un faux pas. Et l'opposition n'a pas été lente à le remarquer. L'attitude de Benson, député C.C.F., met le gouvernement en mauvaise posture devant l'opinion publique.

J. V.

"Nous ferons face au danger rouge"

LONDRES — "Si le communisme mondial se révèle être le plus grand danger pour l'humanité, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis feront ensemble face à ce danger et ils seront les plus forts", a déclaré, récemment, M. Butler, député conservateur, au cours d'un déjeuner offert par la chambre de commerce américaine à Londres.

Après avoir exposé les buts du parti conservateur et déclaré combien "l'aide américaine serait la bienvenue en Grande-Bretagne", M. Butler a déclaré: "Je ne crois pas que nous puissions développer économiquement nos dépendances, sans l'aide du capital américain".







M. Edmond Préfontaine clôt le débat sur une résolution demandant une enquête sur le chemin Winnipeg-Emerson

Ayant pris la parole immédiatement après M. Marcoux, qui avait exprimé une manière de voir différente de celle de M. Préfontaine, ce dernier commença ainsi son discours:

. . . Et l'on dira maintenant que les Canadiens français font bande à part (rire des députés).

M. l'Orateur,

Ayant eu l'indulgence de la Chambre pour excéder mes quarante minutes réglementaires, jeudi dernier, je voudrais assurer, dès maintenant les honorables députés que mes remarques aujourd'hui en clôturant le débat seront très brèves. Je m'en tiendrai à une réfutation des accusations faites par l'honorable ministre des Travaux Publics dans sa réplique, réplique dont la violence n'eut d'égale que son manque de solidité.

Il commença par me lancer des injures et des insultes. C'est la façon d'agir des enfants quand ils n'ont pas d'arguments. L'on se serait attendu à autre chose d'un ministre de la Couronne. Il a dit que mes efforts pour obtenir un chemin à l'Est de la rivière n'étaient inspirés que par de mesquins buts politiques.

Je suis certain, M. l'Orateur, que vous croyez en ma sincérité et je ne doute pas que les honorables députés en pensent autant, et je désirerais dire à M. le Ministre que ceux qui habitent dans des maisons de verre ne devraient pas commencer à jeter des pierres.

Changement d'attitude vis-à-vis le no 14

M. le ministre a fait bien des affirmations sans preuves et a nié tout ce qui ne faisait pas son affaire d'admettre. J'avais établi l'autre jour qu'il avait déclaré publiquement à Emerson, en répondant à une question du Dr Boyd, de Morris, que ses ingénieurs ne voulaient pas recommander de construire le Super-Highway à l'endroit où se trouve actuellement le no 14 parce que ce chemin tombait dans la rivière et qu'un nouveau chemin au même endroit en ferait autant.

Le ministre dit à la Chambre que cela était bien vrai mais que le nouveau chemin ne suivrait pas le vieux tracé sur une longueur de 29 milles et qu'ainsi la question était résolue. Une personne peu au courant de la question pourrait peut-être croire qu'en fait cet embarras n'existe plus mais ceux qui, comme moi, comme l'honorable député d'Emerson, l'honorable député de Morris, et d'autres, sont au courant des différents tracés, savent très bien que la réponse du ministre est de nature à induire cette Chambre en erreur.

M. Willis: M. l'Orateur, je proteste, l'honorable député n'a pas le droit de dire que j'induis la chambre en erreur.

M. l'Orateur: Je crois que l'assertion doit être retirée.

M. Préfontaine: Je n'ai pas le droit de dire que l'honorable ministre **a intentionnellement** induit la Chambre en erreur et je n'ai pas dit cela. J'ai dit, et je répète que la Chambre a été induite en erreur.

En effet, la partie du chemin no 14 que la route nouvelle ne suivra pas est justement cette partie (Emerson à St-Jean, 21 milles) qui est la plus éloignée de la rivière et qui, de ce fait, serait la moins sujette à tomber à l'eau. La partie de la route no 14 que le nouveau chemin va suivre est la partie la plus rapprochée de la rivière — de St-Jean à Winnipeg, 41 milles — et la plus sujette à tomber à l'eau. La carte des chemins annexée au bref des ingénieurs indique ce fait d'une façon très claire.

L'assertion du ministre me paraît donc tout à fait erronée et je me ferai un devoir de prouver mes avancés dès que l'enquête commencera.

Usurpation d'un nom

Au sujet du changement de nom d'après lequel l'on usurpa le nom de la route mi-est et mi-ouest de la rivière ou "Centre route" pour l'appliquer à la route choisie qui n'est autre que le no 14, le ministre eut encore une réponse surprenante. Il nous dit qu'il n'y avait rien de mystérieux là dedans puisque entre 3 routes considérées, il avait choisi celle du centre et l'avait appelée "Centre route". Voici encore une assertion fausse.

Puis-je citer le **Free Press** du 28 janvier: "The new Winnipeg to Emerson Highway will be located on the West side of the Red River. Of **four** prospective routes considered by the government the route called the Center route (see map) has been chosen." Comment M. le Ministre peut-il nous dire qu'il a choisi la route du milieu quand il y a non pas **trois** mais **quatre** routes considérées? La carte même annexée au bref indique quatre routes. Quelle est la route du milieu? L'assertion du ministre est donc pour le moins surprenante.

Le no 14 coûte-t-il cher d'entretien?

M. le Ministre a nié l'exactitude des chiffres que j'ai présentés au sujet du coût d'entretien du no 14. Il a oublié de dire cependant où j'étais dans l'erreur. Il semble oublier que lorsqu'il parle dans cette Chambre il parle à 57 hommes intelligents qui désirent autre chose que des assertions gratuites. Les chiffres que j'ai donnés étaient basés sur des fondations solides. Comme je l'ai expliqué l'autre jour, j'ai pris dans les comptes publics de la province la somme totale dépensée pour l'entretien de quatre chemins, nommément: les no 2, no 3, no 12 et no 14, pour l'année 45-46. J'ai ensuite divisé ce montant par le nombre de milles entretenus sur chacun de ces chemins et j'ai divisé ce nouveau montant par le chiffre de la circulation tel qu'indiqué sur la carte de circulation du ministre lui-même.

Je demanderais à l'honorable ministre de bien vouloir dire à cette Chambre si l'on ne peut pas se fier aux comptes publics de la province ou à sa propre carte ou bien je le sommerais de prouver que je ne puis pas faire une division. Une négation gratuite est tout à fait insuffisante pour des gens intelligents.

Le chemin no 14 est-il fini?

L'honorable ministre a répété à diverses reprises avec son emphase habituelle que le chemin no 14 était complètement fini et que même si l'on construisait le Super-Highway à l'est il faudrait immédiatement le reconstruire. Ceci est un peu fort. L'assertion faite tout à l'heure par l'honorable député de LaVérendrye à l'effet qu'il avait toujours cru que le no 14 était l'une de nos meilleures routes m'a fait plaisir mais l'explication qu'il a donnée pour justifier son changement d'idée me paraît tout à fait enfantine. Il a dit que des experts lui avaient prouvé dernièrement que cette route était complètement ruinée.

Comment un expert peut-il prouver qu'une route est ruinée? J'ai toujours entendu dire que "the proof of the pudding is in the eating". L'on sait si un chemin est bon ou mauvais en voyageant sur ce chemin. Tout ce que les experts peuvent dire sur ce sujet n'est qu'une question d'opinion et mon opinion tout comme celle de l'honorable député de LaVérendrye est, je crois, aussi bonne que celle des supposés experts. Je suis certain que lui et moi aimons mieux voyager sur ce chemin que sur les routes gravelées telles que les routes 2, 3 ou 12. J'aimerais demander à l'honorable député de Manitou (H. Morrisson) ce qu'il en pense.

M. Morrison: Je préfère voyager sur le no 14.

M. Préfontaine: J'ai toujours eu foi au bon jugement de l'hon. député. Ca vaut mieux qu'un jugement d'expert. Il semble que certaines gens oublient que nous sommes au Manitoba une province pauvre et que nous ne pouvons pas nous payer le luxe de détruire un chemin comme le no 14 qui est encore meilleur que 99% des chemins manitobains. Quand l'on est millionnaire l'on peut se payer le luxe de gaspiller son argent mais pas lorsqu'on pauvre.

L'Est et l'Ouest pour Willis

L'hon. Ministre nous affirme qu'il faudrait dépenser immédiatement deux millions et demi à l'ouest de la rivière pour donner un chemin satisfaisant à ces Messieurs, si le Super-Highway était construit à l'est. Par contre il dit dans son bref, après avoir annoncé qu'il construirait le "Super Highway" à l'ouest, qu'un chemin de $369,000 va desservir d'une façon adéquate les habitants de l'est de la rivière et pourtant comme je l'ai prouvé l'autre jour ces habitants sont plus nombreux. Deux millions et demi d'un côté, $369,000 de l'autre. Sept fois plus à l'ouest qu'à l'est.

On a dit dans le débat sur la redistribution des sièges électoraux que l'on pourrait classifier les électeurs d'après le système de transport anglais, ayant ainsi des électeurs de première classe, de seconde et de troisième classe selon qu'ils sont dans les comtés ruraux, semi-urbains ou urbains. Faudrait-il faire la même chose pour les contribuables quand il s'agit de les évaluer au point de vue chemin? Dans ce cas, nous aurions plus de trois classes et les gens de l'est de la rivière seraient dans la septième classe. Puis-je me servir d'une expression peut-être un peu banale mais bien significative pour expliquer ma pensée et dire: "What have they got that we hav'nt got?"

J'ai cité l'autre jour des chiffres de population basés sur le recensement de 1941 donnant la population par municipalités. L'honorable ministre, suivant sa coutume habituelle, a tout simplement nié ces chiffres. Il a dit que l'on ne pouvait se fier au recensement par municipalités. Or, ces chiffres sont fournis par le bureau fédéral de la statistique. Ils sont absolument inattaquables. Encore une indication du peu de responsabilité du ministre des Travaux publics.

Qu'arrivera-t-il du tourisme?

"J'avais démontré que le fait de labourer la seule route viable entre Emerson et Winnipeg aurait l'effet de décourager complètement les touristes à la frontière, de leur fermer la porte du Manitoba pendant trois ans et de faire un tort considérable à l'industrie touristique pour des années à venir. J'avais dit que c'était tuer la poule qui pond les oeufs d'or.

En effet, l'honorable ministre nous avait dit il y a un an que le surplus de touristes attiré par cette belle route payerait non seulement pour cette route elle-même mais payerait aussi pour nos autres routes. Aujourd'hui, l'honorable ministre nous dit que ce n'est plus un chemin touristique mais bien plus, il met une barrière à la frontière.

"Quelle fut la réponse du ministre à mon argumentation? Il me dit que je n'avais pas à m'inquiéter des touristes, que c'était son affaire et qu'il y verrait, mais il oublia un petit détail, un tout petit détail, ce fut de nous dire **comment** il y verrait. Je suis certain que les honorables députés seraient intéressés dans ce petit détail.

Au sujet de la sécurité comparative des deux routes, l'honorable ministre essaya de convaincre des gens intelligents qu'une route ayant quatre traverses à niveau serait aussi sûre qu'une route n'en ayant pas une seule. Je me demande des fois s'il faut prendre ses paroles sérieusement.

Rue Osborne

Il ne fut pas plus heureux à mon avis en discutant l'embouteillage de la rue Osborne. Il essaya de faire croire à la Chambre que puisque les touristes ne s'égrenaient (trickle) sur la rue Osborne qu'à raison de 8.2 véhicules à l'heure, qu'ils ne causaient aucun problème sérieux et que ce n'était pas un point important.

Je vous demande, M. l'Orateur, pourquoi donc l'honorable ministre a écrit sa longue lettre du 3 octobre au maire de Winnipeg dans laquelle il lui disait entre autres choses: "Nous pensons qu'il est **important** de vous consulter sur la dispersion du traffic, etc." Pourquoi serait-il important de consulter quelqu'un au sujet d'une chose non importante? Pour ma part je n'y vois goutte. Je suis d'avis au contraire que la position du ministre au sujet de cet embouteillage n'est pas très forte. La lettre qu'il a écrite au maire de Winnipeg place le gouvernement dans une position désavantageuse. Il eut été cent fois mieux que cette lettre n'eut jamais été écrite.

La ville de Winnipeg a dit au gouvernement de ne pas passer avec un n o u v e a u chemin à l'ouest de la rivière sans avoir fait d'arrangements préalables. Et voici que le ministre annonce son chemin sans avoir fait ces arrangements. Il pourrait en coûter très cher à la province. Je demande encore en ce moment au ministre d'éclaircir cette affaire afin que nous sachions où nous en sommes.

Sommes-nous au temps des charrettes à boeufs?

L'honorable ministre nous a dit que les anciens voyageurs suivaient la route le long de la rivière à l'ouest, ce qui d'après lui voulait dire que le terrain était plus élevé. J'ai toujours cru que l'emplacement d'une rivière était toujours l'endroit le plus bas puisque l'eau y coulait des deux côtés. Je voudrais faire remarquer également que les anciens voyageaient avec des charrettes à boeufs et que le trajet de Pembina à St-Boniface et Winnipeg était une affaire de trois jours. Ils suivaient la rivière afin de s'arrêter la nuit pour soigner leurs boeufs chez les quelques colons qui habitaient le long de la rivière. Nous ne sommes plus au temps des boeufs. Nous voulons filer en toute vitesse et nous ne sommes pas intéressés à faire des détours inutiles.

Série de contradictions

N'est-il pas évident, M. le Président, que l'honorable ministre a marché de contradictions en contradictions au sujet de ce chemin. Pour commencer, ce chemin devait être un chemin pour les touristes. Aujourd'hui les touristes sont une entité tout à fait négligeable. Le 3 octobre, il consultait le maire de Winnipeg sur une question importante. Aujourd'hui cette question n'est plus importante. Il affirmait à Emerson l'an dernier qu'il ne construirait pas au même endroit que le no 14. Aujourd'hui il va construire à cet endroit. C'est à se demander vraiment si l'honorable ministre a le sens de ses responsabilités.

Attaque malicieuse?

Maintenant, M. l'Orateur, je voudrais répondre aux trois accusations qu'a lancées contre moi l'honorable ministre. Il a dit que mon attaque était malicieuse. Il l'a peut-être trouvée malicieuse parce qu'il n'est pas habitué à se faire tenir tête. Il vient toujours devant cette Chambre et nous annonce ou plutôt je devrais dire, nous dicte sa politique sans que personne n'élève la voix. Si mon attaque fut malicieuse je ne sais pas de quel terme on pourrait appeler la réponse qu'elle engendra. Je ne connais pas de terme assez fort.

Abus de pouvoirs

"L'honorable ministre a dit encore que mon attaque était sans précédent. Il a peut-être raison et ici je désire plaider coupable. Si mon attaque fut sans précédent c'est qu'il s'est passé des choses sans précédent dans l'office de l'honorable ministre des travaux publics pendant ces dernières semaines. C'est que l'honorable ministre des travaux publics s'est servi de sa position de ministre de la couronne pour étouffer toute opposition à sa politique. Il a avoué que les personnes que j'ai nommées l'autre jour, le maire de la ville de Steinbach et le préfet de la municipalité de Franklin sont venues le voir au temps que j'avais indiqué. Pourquoi ont-ils fait cette visite à cette date particulière? Avaient-ils arrangé une entrevue antérieurement? Cinq jours avant leur visite chez le ministre ils avaient supporté une résolution condamnant la décision à propos du chemin. L'un d'eux avait même accepté d'agir sur un comité pour continuer la lutte. Ces hommes étaient des lions rugissants quelques jours avant leur visite.

Les lions rugissent? Pourquoi?

"Et pouvait-il en être autrement, M. l'orateur? Le Ministre avait annoncé qu'il construirait le fameux chemin, un chemin touristique sur le côté de la rivière où il était impossible de construire un Super Highway digne de ce nom à cause des nombreuses courbes, des traverses de chemin de fer, etc., et surtout dans un endroit où existait déjà l'un de nos meilleurs chemins provinciaux. Pour apaiser les gens de l'est, on leur offrait un bout de chemin de gravier qui ne pouvait se comparer en aucune façon au chemin que l'on devait labourer de l'autre côté de la rivière. Au surplus, personne à l'est de la rivière n'avait été consulté au sujet de l'emplacement de ce chemin. Le Préfet de la Municipalité de Franklin s'opposait fortement à l'emplacement proposé. Quant aux gens de Steinbach et des environs, ils étaient dans une plus vilaine situation qu'auparavant. Le chemin de Piney qu'ils avaient voulu faire prendre par le gouvernement comme un Trunk Highway depuis des années n'était pas même mentionné dans le bref du Ministre contenant ses projets de routes pour l'est de la rivière. En fait, la construction d'un chemin au sud de St-Pierre voudrait dire qu'une circulation plus intense aurait lieu sur le chemin Piney au nord de St-Pierre, et conséquemment le fardeau de l'entretien sur le dos des municipalités serait d'autant plus lourd à supporter.

Chemin Ste-Anne-Steinbach

"Le bref du ministre fit mention du chemin Ste-Anne-Steinbach: ce fameux chemin dont l'honorable député de La Vérendrye vient de nous entretenir pendant une demi-heure. Il nous a montré comment les municipalités de Hanover et de Ste-Anne avaient passé des résolutions depuis des années afin de demander au gouvernement de le construire et d'en faire un chemin provincial, et malgré toutes ces démarches, et malgré tous les pouvoirs de l'honorable ministre, pouvoirs mentionnés tout à l'heure par l'honorable Ministre lui-même, que disait le bref au sujet de ce chemin? (Je vous prie de remarquer que ce bref est bien le bref du ministre lui-même et qu'il parut le 28 janvier 1948). Le bref disait que ce chemin serait construit éventuellement; ce qui peut vouloir dire dans cinquante ans. Il n'est donc pas surprenant que ces hommes aient été des lions rugissants quelques jours avant leur visite chez le Ministre. Mais qu'arriva-t-il? Ils passèrent par les bureaux de l'honorable Ministre sans portefeuille, et furent adoucis considérablement. Ils passèrent ensuite par le bureau de l'honorable ministre des Travaux Publics, et la transformation fut complète. Ils étaient devenus de gentils petits agneaux. Non seulement ils ne feraient plus la lutte, mais ils s'efforceraient de convaincre leurs conseils respectifs de ne plus résister. Ils y réussirent. Des résolutions furent passées par lesdits conseils et furent envoyées à l'honorable Ministre des Travaux Publics. Que disaient ces résolutions? Que le Conseil de ville de Steinbach et celui de la municipalité de Franklin se détachaient de la **Short Route Association.** Ne vous semble-t-il pas étonnant, M. l'orateur, que ces résolutions aient été envoyées au Ministre des Travaux Publics et non à la **Short Route Association** de laquelle ces messieurs se retiraient? Quel intérêt pouvait avoir le ministre à ce que quelques individus de plus ou de moins n'approuvent pas sa politique? J'ai vu aujourd'hui même le président de la **Short Route Association** et il m'a dit que ni l'un ni l'autre de ces conseils municipaux n'avait signifié qu'il se détachait de l'Association.

M. Willis: J'ai vu, moi aussi, le président MacLean aujourd'hui.

M. Préfontaine: Well, Well! Et a-t-il eu le pont qu'il demandait?

"Je vous demande encore une fois, M. l'Orateur, pouvons-nous croire que ce soit par pure coïncidence que ces deux conseils aient passé des résolutions presque identiques au même moment et les aient envoyées immédiatement à l'honorable ministre? Je désirerais dire à M. le ministre que si j'avais été à sa place et si j'avais reçu de telles résolutions dans de telles circonstances, je les aurais tenues cachées aussi longtemps que possible.

Dernière accusation

"Arrivons maintenant à la dernière accusation du ministre, à savoir que mon attaque faisait preuve de lâcheté parce que j'attaquais des hommes qui ne pouvaient se défendre, des hommes qui étaient au service du gouvernement depuis plusieurs années et dont l'intégrité ne pouvait être mise en doute. Je n'ai jamais, M. l'orateur, attaqué les membres du service civil. J'ai dit que ces hommes n'étaient pas responsables au public mais travaillaient sous les ordres (at the beck and call) de l'honorable ministre.

M. Willis: Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Préfontaine: Si vous voulez prendre patience quelques minutes vous allez voir ce que je veux dire, et j'espère que vous allez comprendre.

"N'est-ce pas, M. l'Orateur, l'un des principes fondamentaux de notre système démocratique qu'il y ait à la tête de chaque département un ministre responsable au peuple? Puis-je citer une autorité en la matière (Jennings on Cabinet Government page 88) "The Minister at the head of the Department is responsible, subject to the Cabinet and to Parliament for that Department. He takes all the decisions of principle and refers them for decision by the Cabinet."

"Il n'en peut être autrement, M. l'orateur. S'il n'y avait pas de tête responsable au peuple nous n'aurions plus de démocratie. Le ministre doit être le maître de son département. Il doit pouvoir dire à ses serviteurs de faire ceci ou de faire cela, d'aller ou de venir. Ces serviteurs sont sous ses ordres. S'ils ne l'étaient pas, nous n'aurions ni plus ni moins qu'une bureaucratie totale. C'est ce que je veux dire, M. le Ministre, quand je dis que vos ingénieurs travaillent sous vos ordres et rien autre chose.

Pas une affaire d'ingénieurs

"L'honorable Ministre a fait une assertion surprenante devant cette Chambre l'autre jour. Il a affirmé que la question de décider la location d'un chemin était une affaire devant être laissée aux mains des ingénieurs. Ceci est absolument faux. Un changement de location veut toujours dire que tel ou tel citoyen reçoit un service de préférence à tel autre, et de la minute où le bien-être ou l'avantage d'un seul citoyen devient un enjeu, de cette minute la question devient une question de politique gouvernementale.

"Assurément, il était juste et raisonnable que le ministre demande à ses subalternes toute information relative à l'un ou l'autre chemin, information relevant de questions techniques, donc du domaine des techniciens. Il était également juste et raisonnable que ces techniciens lui fournissent ces renseignements, mais ce n'était pas l'affaire des ingénieurs de s'aventurer au delà et de s'ingérer dans le domaine de la politique gouvernementale. Une décision sur un chemin, surtout un chemin important comme celui-ci, n'était pas simplement une question de renseignements techniques; elle impliquait aussi de très graves problèmes de politique gouvernementale. Ainsi lesquels de milliers de citoyens de l'un ou de l'autre côté de la rivière seraient desservis par ce chemin? Quel côté avait le plus besoin d'un chemin? Quelle importance fallait-il attacher au fait que le chemin de l'est est plus court, plus droit et coûte moins cher? A combien évaluer le fait que le chemin de l'est l'emportait d'emblée au point de vue sûreté? De quel poids serait dans la balance la question de l'embouteillage de la rue Osborne? Quelles seraient les conséquences sur l'industrie touristique de la destruction du chemin no 14 (le seul chemin passable entre Emerson et Winnipeg)? Toutes ces question, M. l'orateur, sont-elles des questions du domaine des ingénieurs? Evidemment, non. Ce sont des questions de politique gouvernementale.

Désir du ministre d'éviter les responsabilités

"L'assertion de l'honorable ministre à l'effet que la décision sur le chemin devait être laissée aux ingénieurs est tout à fait incorrecte et contraire au principe d'un gouvernement responsable. Cette simple suggestion indique un grand désir de la part du ministre de vouloir faire reposer sur d'autres épaules des responsabilités qui devraient être les siennes. S'il était vrai qu'une décision de ce genre doive être laissée aux membres du Service Civil, je vous demande, aurions-nous besoin d'un ministre? Et si nous devions laisser aux membres du Service Civil dans les autres départements les décisions constituant l'administration réelle des départements, nous n'aurions pas besoin de ministre du tout. Je vous demande, M. l'orateur, dans ces circonstances, si nous aurions besoin d'une législature, ou du moins si la législature devrait comprendre des hommes n'ayant pas d'entrainement technique? Puis-je, pour illustrer ce fait, citer encore quelques extraits de Jennings.

M. Willis: Quelle autorité!

M. Préfontaine: Je crois que c'est une bien meilleure autorité que la vôtre. Puis-je, M. l'orateur, vous donner cette citation, même si ça ne fait pas plaisir à l'honorable ministre.

"The real reason for having Ministers at the heads of Departments is that this is an effective method of bringing government under public control. As Sir William Harcourt said with conscious exaggeration, if the country were governed by permanent officials it would be extremely well governed for twelve or eighteen months, and then the public would hang all the heads of the civil service to the nearest lampposts. It was no doubt this idea, and not merely a suspicion of military experts, which impelled a French Prime Minister to say that war was too serious a matter to be carried on by generals and admirals. The same idea, expressed with more decorum and a greater sense of responsibility, was behind the recommendation of the Hartington Commission in 1890, that the office of Commander-in-Chief should be placed under a Secretary of State. Under our Constitution, it is impossible to place any direct control over the army, over army organization, in the hands of any man except one who shall be directly responsible to the House of Commons."

Les ingénieurs ou le ministre en faute?

"Je pourrais continuer, M. l'orateur et vous donner encore d'autres citations du même genre, mais il doit être clair à tous, qu'une décision aussi importante que celle ayant trait à ce chemin n'était pas une décision à être laissée aux ingénieurs. Elle relevait uniquement du ministre lui-même. J'hésite à croire que les ingénieurs se soient aventurés de leur propre gré sur un terrain qui n'était pas le leur. Les ingénieurs sont là pour chercher des faits, non pour décider de la politique gouvernementale (They are fact-finders, not policy-makers). Je ne crois pas, pour ma part, qu'ils aient été anxieux d'assumer la responsabilité d'une décision qui comprenait des questions complètement en dehors de leur domaine. S'ils ont eu l'audace de faire cette décision et de s'aventurer ainsi sur le terrain de la politique gouvernementale, ils auraient dû être mis à l'ordre par le chef du département, le ministre lui-même. S'ils n'ont pas fait cette décision de leur plein gré, et si le ministre les invita à la faire, dans ce cas le ministre lui-même manqua à son devoir et fut indigne de la confiance mise en lui comme ministre de la couronne. L'honorable ministre employa le mot "lâcheté" l'autre jour en s'adressant à moi. Je laisse à cette Chambre de décider s'il était plus lâche pour moi d'attaquer un ministre responsable au peuple, ou s'il était plus lâche pour ce ministre de se cacher derrière une décision prise par des subalternes. L'honorable ministre a dit l'autre jour qu'il était prêt à se tenir derrière (stand behind) ses employés en tout temps.

M. Willis: C'est vrai.

M. Préfontaine: C'est peut-être vrai, mais je suggère respectueusement que l'honorable ministre ferait preuve de plus de courage, s'il était prêt à se tenir en avant de ses employés en tout temps.

Insinuation méprisable

Encore un mot, M. l'orateur, et j'ai fini. Je tiens dans ma main le **Winnipeg Free Press** du vendredi 20 février. Il donne le rapport d'un discours prononcé par l'hon. E. F. Willis devant le **Lions Club**, à l'hôtel Fort Garry, le jeudi 19 février. Ce rapport porte comme titre "Willis explains Highway location." Il contient une assertion à laquelle je m'oppose fortement. Depuis que ce compte rendu a paru, j'ai suivi attentivement chaque numéro du **Free Press** pour voir s'il y aurait une mise au point. Je n'en ai pas trouvé. Permettez que je cite cet article: "Le parcours de la Grande Route dans la ville d'Emerson occasionnerait un embouteillage sérieux. Il faudrait passer à travers la partie la plus dense de la ville, et déménager ou démolir une église protestante. Ceci, ajoute M. Willis, dérangerait très peu le représentant de St-Pierre."

M. l'orateur, le monde sait très bien que le représentant de St-Pierre est un catholique romain, et l'insinuation est trop évidente pour n'être pas comprise de ceux qui ont entendu ou lu ces paroles. Elle laisse entendre que je suis bigot et intolérant, et que la démolition d'une église protestante serait une chose dont je me soucierais très peu. Cette assertion démontre jusqu'où peut aller l'honorable ministre pour s'attirer des sympathies, et pour me discréditer. C'est une insinuation vile et méprisable. Elle fait appel à l'intolérance religieuse et n'est certainement pas digne d'un ministre de la couronne."

Discours de l'honorable S. Marcoux sur la question du chemin Winnipeg-Emerson

M. l'Orateur,

Je n'ai pas l'intention d'aller dans les détails au sujet de l'emplacement du chemin Winnipeg-Emerson parce que le sujet viendra devant le Comité des Comptes publics où il y aura entière occasion d'avoir le pour et le contre.

Ça été un plaisir pour moi d'appartenir à la Winnipeg-Emerson Short Route Association; les membres ont été sincères dans leurs demandes, très coopérateurs et bien raisonnables. Comme vous le savez, j'ai favorisé fortement le **côté Est** parce que je réalisais que les gens demeurant de ce côté avaient grandement besoin d'un "all-weather road" et, personnellement, je croyais que l'emplacement du chemin du côté Est était aussi avantageux sinon plus que du côté Ouest et qu'il y avait là une belle occasion de donner satisfaction aux deux points de vue.

La reconstruction du no 14

A ce moment-là, j'étais convaincu que le no 14 était un actif, non seulement pour les gens établis le long de ce même chemin, mais pour la province tout entière, et puis-je dire que ce fut une grande surprise pour moi lorsqu'il fut prouvé par les experts que le no 14 ne pouvait plus servir et devait être reconstruit. On me dit alors que la reconstruction de ce chemin coûterait environ $2,500,000, ce qui représente une somme d'argent assez considérable. D'un autre côté, la construction d'un chemin supérieur du côté Est de la rivière voulait dire un autre $4,000,000 environ. J'étais d'avis M. l'Orateur, que ceci n'était pas raisonnable et, dû au fait que le gouvernement était prêt à construire un chemin secondaire de St-Pierre à Emerson, j'ai pensé que les gens de cette localité en bénéficieraient beaucoup avec le résultat que je crus alors, et je le crois encore sincèrement, que la décision du Cabinet était juste et raisonnable.

Venue des touristes

Ici j'aimerais à référer au discours que prononça mon bon ami, l'hon. Député de Roblin à savoir: que d'après lui, il n'y avait aucune raison pour une telle dépense sur le no 14 parce que le trafic touristique n'était pas assez important en ce moment pour justifier l'action du gouvernement. A ce sujet, puis-je dire qu'un chemin de cette importance attirerait certainement plus de touristes, de fait, ceci est la raison principale pour la construction d'un tel chemin dans cette province et je crois qu'il est reconnu qu'en fin de compte il coûtera meilleur marché de construire un chemin en béton d'une telle dimension avec des côtes larges et solides parce qu'il a été prouvé que le coût de maintien sur une période assez longue serait beaucoup moindre que pour tout autre chemin ordinaire que nous avons. Si nous réussissons, et je n'en ai aucun doute, à attirer les touristes, l'hon. Député de Roblin aura éventuellement l'occasion de voir son voeu se réaliser: que des chemins semblables soient construits dans d'autres localités pittoresques de la province.

Puissance de persuasion

Comme vous le savez, l'annonce officielle de l'emplacement du chemin Winnipeg-Emerson fut faite **le 28 janvier 1948.**

selon le "Free Press" . . .

Avant d'entendre le discours de l'hon. Député de Carillon, je ne savais pas que je possédais un tel pouvoir de persuasion. Puis-je donner une citation du **Free Press** en date du 18 février 1948?

"**Charges of intimidation hurled in Legislature**": E. Préfontaine (Lib. Prog.—Carillon) charged in the Legislature Tuesday that two cabinet ministers — Hon. Errick Willis, minister of Public Works, and Hon. Sauveur Marcoux, minister without portfolio—had used pressure to influence municipal officials from east of the Red River to accept the government's decision to build the new Winnipeg-Emerson tourist highway on the West side of the river."

selon la "Tribune" . . .

Mais apparemment, mes pouvoirs de persuasion ne sont pas toujours aussi efficaces, à en juger par une seconde citation tirée de la **Tribune** de la même date:

"A meeting (of the Winnipeg-Emerson Short Route Association) was held in the St. Regis Hotel and was the largest the Association ever had. Mr. Préfontaine said it was attended by the member for La Vérendrye (Hon. S. Marcoux) and 'in spite of his desperate attempt to convince the meeting of the futility of protesting decision of the Government' a resolution was passed unanimously protesting against the reasons given to justify it and urging the Eastern M.L.A.'s to oppose it."

La réunion de l'Association Winnipeg-Emerson mentionnée plus haut eut lieu le 2 février et fut convoquée par le président de l'Association. Je fus invité à y assister, ce que je fis.

Déclaration du député d'Emerson

Au cours de la réunion, mon bon ami, l'hon. Député d'Emerson fit la déclaration suivante: "Due to the fact that the Cabinet had made the official announcement as to the location of the Highway, he thought it was final."

Puis-je ajouter que je suis très surpris de constater que l'hon. Député de Carillon n'a pas mentionné cette déclaration dans son discours de l'autre jour à la Chambre.

Plus tard, au cours de la même réunion, un des membres me demanda ce que je penserais si une motion de non-confiance était présentée à la Chambre. Ma réponse fut la suivante: "Parlant comme un seul membre du Cabinet, ma réaction est que si une motion de censure est présentée à la Chambre et s'il y avait un vote en faveur de cette motion, une élection serait annoncée le jour suivant."

Chemin secondaire à l'Est

Ayant entendu des critiques au sujet de l'emplacement du chemin secondaire, côté Est, St-Pierre à Emerson, je profitai de l'occasion qui m'était offerte pour suggérer aux membres présents à cette réunion que s'ils n'étaient pas satisfaits de l'emplacement proposé, ils devraient s'adresser à l'hon. Ministre des Travaux publics et lui demander s'il y aurait possibilité de construire ce chemin secondaire à l'Ouest du Canadien Pacifique (Soo Line) et même plus à l'Ouest, si c'était préférable, et que j'étais confiant que le ministre des Travaux publics les recevrait et considérerait sérieusement leur recommandation, puisque lorsque nous construisons un chemin, le but en est de servir le public et si on s'apercevait que la construction de ce chemin secondaire à un autre endroit coûterait à peu près le même montant et donnerait meilleur service que dans le premier cas, l'hon. Ministre des Travaux publics prendrait certainement l'affaire en sérieuse considération.

Le maire de Steinbach

Le maire du village de Steinbach (Town) adressa la parole à cette même réunion de l'Association. Il exprima que lui-même et son Conseil étaient sympathiques envers le chemin de l'Est, mais qu'ils étaient intéressés surtout dans le chemin Steinbach-Ste-Anne. Sur ce point, j'ajoutai que je ne pouvais promettre que le chemin Steinbach-Ste-Anne serait complété et accepté comme "Trunk Highway", mais j'étais certain qu'il serait pris en très sérieuse considération.

La demande n'est pas nouvelle

Au sujet de ce chemin Steinbach-Ste-Anne, je désire ajouter, M. l'Orateur, que durant les dernières six ou seph années, j'ai reçu, ainsi que l'hon. Ministre des Travaux publics, plusieurs délégations se rapportant à ce chemin. Puis-je dire aussi qu'en 1946 les municipalités de Hanover et de Ste-Anne dépensèrent une somme considérable d'argent sur ledit chemin (sur une base de moitié-moitié avec le gouvernement provincial), **ceci était en 1946.**

Documents à l'appui

De bonne heure en 1947, je reçus une communication des municipalités intéressées pour arranger un rendez-vous avec le ministre des Travaux publics. Ils décidèrent de présenter un bref au ministre à ce même rendez-vous. Je voudrais, M. l'Orateur, lire une ou deux citations de ce bref (le lire en entier serait trop long puisqu'il comprend deux pages entières).

Un mémoire important

(Quotation 3) le 28 février 1947.

"Due to the rapid industrial and agricultural development in the Town of Steinbach and district over the past ten years, we now feel that the one outlet to Winnipeg is not sufficient to meet the needs of our Community.

"We therefore suggest that this situation can be greatly improved by **completing** the road between Steinbach and Ste. Anne. Considerable work has already been done during 1946 by both the Hanover and Ste. Anne Municipalities on the said road. As the cost of completing and maintaining this road would run into tall figures and would place too great a burden on the Municipalities concerned (especially so with the Municipality of Ste. Anne faced with the necessity of building a much needed bridge across the Seine River), we strongly request that the said road be taken over by your Government and put under the **Provincial Trunk Highway System.**

"We enumerate below a few of the advantages accruing to the district if the road would be constructed to bear heavy traffic under all-weather conditions:

"1—A great saving in railway freight rated would accrue to our business men if shipments were billed to Ste. Anne instead of La Broquerie, as there is a change in the freight zone rate between those two Railway Towns. For your information, some 700 carloads of freight are handled per year by the C.N.R. for Steinbach business men.

"2—Our sugar beet growers are to use the loading station at Ste. Anne each Fall. Most every Fall has been wet, roads were impassable. These conditions greatly discourage the farmers from growing beets.

"3—Our two Towns have a number of things in common which call for much better and all-weather roads. The Red River Health Unit; R.C.M.P. Detachment; The Manitoba Power Commission serve both communities.

"4—The Steinbach-Ste. Anne road runs through a very productive community, thickly populated, and much of the traffic now overburdening the Piney Highway would be diverted to the Dawson Road.

"We believe that the facts outlined above are sufficient reasons to warrant the taking over of this road as a Trunk Highway and we ask that the completion of the road and the bridge be commenced this year, as soon as weather conditions allow.

Signed by: J. R. Barkman, Reeve R. M. of Hanover; J. Benoit, Reeve R. M. of Ste. Anne; B. D. Penner, President, Steinbach Board of Trade; K. R. Barkman, Mayor, T. of Steinbach."

La municipalité de Ste-Anne

Le 10 décembre 1945, je recevais une lettre du préfet de la municipalité de Ste-Anne me demandant d'arranger un rendez-vous avec les honorables Willis et Campbell au sujet du chemin Steinbach-Ste-Anne.

Dans l'été de 1947, sur une demande des municipalités intéressées, j'écrivais une lettre à l'hon. Ministre des Travaux publics dans laquelle je lui rappelais, entre autre, l'importance de terminer le travail commencé l'année précédente sur le chemin Steinbach-Ste-Anne.

Le "Carillon News" et M. Préfontaine

Voici une autre citation tirée du **Carillon News** en date du 20 février 1948, publiée à Steinbach, dans le comté de Carillon:

"On Mr. Préfontaine's speech: "Elsewhere in this issue appears a résumé of the 2 hour speech delivered on Wednesday Feb. 18th by Edmond Préfontaine, M.L.A. for Carillon.

"We here at Steinbach marvel at the sudden outburst of vitality in our representative and cannot help but think that if half as much effort had been expanded in years past, the so-called Piney Highway would now be a reality.

A few slight misrepresentations in the speech need correcting. They are unintentional no doubt, and will be appreciated by Mr. Préfontaine to keep his records straight. There are the insinuations about bribery and coercion. "Think of it . . . a road from scratch to be made into a trunk highway," and "are Hanover and Ste. Anne municipalities to be especially favoured?" are statements by Mr. Préfontaine. He is probably not aware of the fact, as he does not visit these parts any too often, that Hanover's 6 miles north of Steinbach received a $5,000 face-lifting treatment last year — $4,000 on the usual 50-50 basis and an additional $1,000 made up of donations by local business and farmers along the road.

"Mr. Préfontaine will also recall a meeting he staged in Steinbach early last Spring, where he told the people that if they did not recall the resolutions passed by the Steinbach Council, Board of Trade and R. M. of Hanover: asking for a proper road to Ste. Anne, the Piney woud be "ploughed under" so to speak, according to information he possessed. Talk about coercion! Mr. Préfontaine should remember that little meeting quite well, as he so succeeded to convince the people that the three aforementioned bodies had to withdraw their resolution, which was then again handed in after assurance by the Minister of Public Works that a road to Ste. Anne would in no way interfere with plans of the Piney. Later, in December 1947, the farmers north of Steinbach circulated a petition again asking for the road. Mr. Préfontaine knows, of course, that it is only the four miles in Ste. Anne Municipality that is not ready to be taken over as a trunk highway. Would he be bold enough to suggest that because this Municipality cannot pay for the road "Manitoba's finest town" (using Mr. Préfontaine's own words) should be denied a solid all-weather road for its industry and commerce? Not possessing the brilliant brains of our M.L.A., our foggy brains are trying to puzzle out why one whom we have elected to represent our interests is now fighting so hard to obstruct our own little highway project. Steinbach must have an all-weather road to the railway, regardless of where the Winnipeg-Emerson road will finally be built."

Une vieille histoire antérieure à la question du chemin

M. l'Orateur, j'espère que les nombreuses citations que je viens de vous donner vous feront réaliser vous et les membres de cette Chambre que le chemin Ste-Anne-Steinbach et les demandes pour qu'il soit accepté comme "Trunk Highway" et relié au no 12 est une **vieille histoire** et n'a rien, **absolument rien** à faire avec le chemin Winnipeg-Emerson et que je n'ai jamais essayé d'influencer qui que ce soit.

Maintenant, j'aimerais vous lire une autre citation tirée de la **Tribune** en date du 18 février 1948:

"This game of trying to divide the Easterners in order to conquer more easily, a game that is a miniature imitation of a game which has been played elsewhere, did not confine itself to the Steinbach group. It spread as far South as Dominion City."

Résolution de la municipalité de Franklin

Après la réunion de l'Association Winnipeg-Emerson, tenue le 2 février 1948, plusieurs membres de cette Association vinrent me voir pour discuter davantage de ma suggestion précédente, c'est-à-dire que l'emplacement du chemin secondaire, St-Pierre-Emerson, pourrait peut-être être changé avec le résultat que quelques jours plus tard, le Conseil de la municipalité de Franklin décidait de passer à l'unanimité une résolution qui parut dans la presse, et dont j'aimerais vous faire la lecture:

"Copy of Resolution passed by the Council of the R. M. of Franklin. Moved by Councillor Baskerville, seconded by Councillor Scott:

"That the Municipality of Franklin, being a member of the Emerson-Winnipeg Short Route Association, go on record as taking no further part in the East-West controversy as to the location of the new No. 14 Highway; but respectfully urge that the proposed secondary Highway from Emerson North to St. Pierre on the East side of the River be re-located on the Section North from Dominion City to a location on the West side of the Canadian Pacific Railway satisfactory to the Manitoba Government Engineers.

Certified a true copy — Carried: R. W. Witty, Secretary-Treasurer; W. R. Johnston, Reeve."

Cette résolution n'a pas besoin d'explication et devrait être considérée comme telle.

"Dog fight" entre MM. Marcoux et Préfontaine

Me permettrez-vous de vous lire un paragraphe tiré de l'éditorial de la **Tribune** du 18 février 1948:

"Mr. Willis intimated the battle between Mr. Préfontaine and Mr. Marcoux, Steinbach and Dominion City was "a dog fight in which I never engaged". He was dragged into it by Mr. Préfontaine who "wishes to cast aspersions on me and try to prove I am not reliable. I am placing my character against his and I have no worry on that score."

Un seul incident: l'opposition que me fit M. Préfontaine aux dernières élections

Je regrette que l'hon. Ministre des Travaux publics ait mentionné mon nom au sujet de la dispute avec l'hon. Député de Carillon. Je voudrais affirmer, M. l'Orateur, que je n'ai jamais directement, ou indirectement, publiquement ou autrement attaqué la personne ou la réputation de l'hon. Député de Carillon, et j'ai l'intention de suivre la même politique à l'avenir parce que j'ai trop de respect pour moi-même et surtout pour les électeurs du beau comté de La Vérendrye. Mais au contraire, mon bon ami, l'hon. Député de Carillon, jugeait à propos en 1945 de faire une campagne électorale contre moi dans mon propre comté, proclamant que j'avais été un traître à mes compatriotes parce que j'avais appuyé un amendement à l'Acte des Ecoles publiques se rapportant aux Grandes Unités. Ignorait-il que ce principe des Grandes Unités fut dans les Statuts de la province depuis quarante ans? Le résultat de tout cela, M. l'Orateur, fut que j'obtins à la dernière élection la plus grosse majorité de ma vie.

Attaque contre le maire de Steinbach

La dernière attaque de l'hon. Député de Carillon va encore plus loin parce qu'il attaquait sur le parquet de cette Chambre le maire de la ville de Steinbach ainsi que le préfet de Franklin et beaucoup d'autres. Comme vous le savez, les personnes en question n'ont aucune chance de venir dans cette chambre pour justifier ou expliquer leurs actions, mais quelle que fût leur raison, ils ne méritaient certainement pas d'être traités de cette façon, surtout par leur propre représentant. Je les respecte tous, surtout le maire de Steinbach qui est un parfait gentilhomme et d'une conduite irréprochable. Quant à moi, je ne me tracasse pas!

Municipalité de La Broquerie

Je viens de recevoir ce matin une lettre de la municipalité de La Broquerie, comté de Carillon, dont je vais vous donner lecture:

Le 23 février 1948.

Honorable Sauveur Marcoux,
Chambre 224,
Palais Législatif,
Winnipeg, Man.

Mon cher Sauveur,

M. Aimé Nadeau, préfet de notre municipalité, m'a demandé de t'écrire pour te demander si tu serais assez bon de présenter une délégation du Conseil de La Broquerie à M. Willis et M. Cameron, en vue d'obtenir des "Roads Grants 1948". L'application pour lesdits octrois a déjà été envoyée à M. Cameron, mais le Conseil aimerait à discuter avec ces messieurs afin de savoir au juste à quoi s'en tenir.

Comme nous sommes persuadés que tu ne leur refuseras pas cette démarche, aurais-tu l'obligeance de faire des appointements pour les premiers jours de la semaine du premier mars et de m'avertir de la journée et de l'heure pas plus tard que vendredi soir le 27 courant.

Bien sincèrement,
D.-N. NORMANDEAU,
secrétaire-trésorier,
Mun. de La Broquerie.

Au cas où quelques honorables députés n'auraient pas compris en entier le contenu de cette lettre, elle vient de la municipalité de La Broquerie, comté de Carillon, me demandant de faire des arrangements pour un rendez-vous avec l'hon. Ministre des Travaux publics et de lui présenter une délégation du Conseil de la municipalité de La Broquerie.

J'espère, M. l'Orateur, que je n'ai pas trop pris de votre temps et je désire vous remercier ainsi que les honorables députés de cette Chambre, pour votre bienveillante attention.

Les Tchèques ne sauraient être dupes de Moscou

TORONTO — K. Buzek, secrétaire de l'alliance nationale tchécoslovaque au Canada, ne croit pas que les "Tchécoslovaques de sa patrie deviennent volontairement les dupes d'aucune nation étrangère". C'est ce qu'il a souligné en guise de commentaires sur la maîtrise de la Tchécoslovaquie par des éléments communistes.

"Les Tchèques, en tant que peuple, ont toujours été amis des Russes, mais ils vont continuer à demander un régime parlementaire et ne permettront jamais de plein gré l'exclusion de certains groupes du parlement. Mon peuple a toujours eu une sorte de culte pour les Russes, sans doute pour des raisons égoïstes, car mon pays a été isolé dans une mer d'hostilité".

Selon Buzek, la déclaration faite à la radio par le général Ludwig Svoboda, ministre tchécoslovaque de la Défense nationale, indique bien clairement que ce haut personnage reçoit ses directives de Moscou. Le général a ordonné à l'armée de se tenir sur ses gardes pour agir contre "les personnes qui parlent contre les Soviets".

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE
Pierre MAURICE

NUMERO 11

— Ah! c'est vrai! Elles ne viennent pas de Bois-Dieu au moins?

— Oh! elles seraient plus fraîches et auraient un autre parfum!

— Naturellement! Rien n'est comparable à ce qui vient du Bois-Dieu!

— Il n'entre nullement dans ma pensée de prétendre que rien ne vaut le Bois-Dieu et tout ce qui pousse autour de la ferme. Mais j'ai le droit de comparer une fleur qui est forcée avec celles que les haies du Bois-Dieu abritent. Là de véritables parterres fleurissent sans que l'homme y mette la main. Ce sont les violettes qui commencent, puis viennent les coucous, "l'épine noire", l'églantier, l'aubépine; tout cela nourri d'un air pur répand un parfum que je voudrais voir flotter ici.

Claudine posa le bouquet négligemment sur la table en haussant les épaules, et se dirigea vers sa cuisine.

Quand, le soir, sans un mot, ils gagnèrent leur chambre, le bouquet gisait toujours sur le coin de la table, sans qu'une goutte d'eau vint lui redonner un peu de vie.

CHAPITRE III

MIRAGE

Il est venu au monde, cet enfant qu'on ne désirait pas et qui allait aggraver une situation déjà si difficile: une jolie petite fille. A l'état civil, elle eut nom Jacqueline-Annette. Sur l'indication de la femme d'un collègue d'Alexis, elle fut placée en nourrice à Guyancourt, aux sources de la Bièvre, chez une brave femme d'une réputation éprouvée.

* * *

Quelque temps avant cette naissance, les attributions d'Alexis à la banque avaient été étendues aux comptes courants, service dirigé par un certain Wurten.

Ce Wurten était entré à la banque Dormier à l'âge de 18 ans. Il en avait 28. Le banquier avait remarqué chez ce jeune homme son sens éveillé des affaires et sa grande facilité de travail. Deux ans après son entrée à la banque, il n'avait pas hésité à lui confier la tenue des comptes de ses clients.

Wurten avait paru ennuyé lorsque Alexis Duchamp lui fut adjoint, il prétendait que son travail rapide lui permettait de s'en tirer seul. Mais M. Dormier, pour l'apaiser, lui avait donné un droit de regard sur la caisse, et Wurten, devant cette marque de confiance, avait paru s'incliner.

Et Alexis travaillait sous sa direction, tantôt aux comptes courants, tantôt à la caisse, lorsque le caissier avait besoin d'un aide ou s'absentait.

Alexis, de 4 ans plus jeune, avait de suite été attiré par cet homme, d'intelligence vive, beau causeur, au surplus bon camarade, qui passait à la banque pour un malin.

Peu à peu, on avait vu ce Wurten sortir de l'ornière. Il possédait, rue de l'Abbaye, auprès de Saint-Germain-des-Prés, un appartement très confortable, donnant l'impression qu'il avait dépassé le stade de l'aisance. On savait que, dur à la besogne, il travaillait au dehors. A M. Dormier qui lui avait un jour posé la question, il avait répondu que ses connaissances du droit — il avait passé sa licence alors qu'il était à la banque — lui permettaient de s'occuper de contentieux fiscal; que ses affaires étaient traitées par correspondance; M. Dormier, en somme, n'avait pu critiquer une initiative qui ne s'exerçait pas au détriment de la banque. Quelques mauvaises langues prétendaient bien, cependant, qu'il s'était fait prêteur à la petite semaine, sous un faux nom; mais ceux qui l'approchaient laissaient tomber ces potins, pensant qu'ils trouvaient leur source dans un sentiment de basse jalousie.

Wurten n'avait pas été sans remarquer l'âme de grand enfant que possédait Duchamp. Alexis pratiquait vis-à-vis de lui la vertu d'obéissance telle que la lui avait apprise son père. Wurten ne le brusquait en rien, le mettant avec une humeur charmante au courant de son nouveau service. Et Alexis, mis peu à peu en confiance, le prit naturellement pour confident. Wurten connut ses démêlés avec son père à propos de ce qu'il appelait sa désertion, et ce qui parut surtout l'intéresser, la fortune approximative que représentaient les biens immobiliers situés au Bois-Dieu.

Un jour, Wurten lui avait dit:

— Venez donc me voir à la maison. Nous collaborons au même service; par ailleurs, vous êtes sans expérience et vous avez besoin de conseils, nous causerons. Amenez votre jeune femme, il faut la distraire. . .

Et c'est ainsi qu'un certain soir, Alexis Duchamp et sa femme étaient venus dîner rue de l'Abbaye.

Claudine fut un peu éblouie par cet intérieur où rien ne paraissait manquer. Toutefois, ils trouvèrent les Wurten d'une simplicité charmante. Et ceux-ci, loin de chercher à les écraser par leur luxe, s'excusèrent aimablement et leur rappelèrent les difficultés qu'eux aussi avaient rencontrées au début de leur mariage.

Wurten ajoutait:

— Mais moi, je n'avais pas pour me soutenir les espérances que vous avez et qui se réaliseront un jour ou l'autre! Cela donne un certain courage pour tenter sa chance! Je n'avais rien, rien, mon bon ami, que mon intelligence avertie et ma volonté d'aboutir.

Et regardant sa femme:

— Pouvais-je rester inactif quand je la voyais peiner, se restreindre, ne vivre que de privations? Comme vous, dès le début, nous avons eu une petite fille; ma femme a essayé de la nourrir, mais il a bien fallu qu'elle s'en sépare! Ah! dans quelle situation critique nous nous trouvions! Un beau jour, j'ai cherché d'où venait le vent, j'ai pris résolument mon vol. . . et voilà!

Et posant complaisamment sa main sur le bras d'Alexis:

— Mon ami, retenez bien ce que je vais vous dire: quand on a ramassé les premiers cinquante mille, on est sauvé!

* * *

Peu à peu, les rapports devinrent plus fréquents. Claudine flairait dans Wurten l'homme qui, par son expérience, pourrait leur permettre, à eux aussi, de prendre un jour leur vol!

Car, sans que ce fût la misère, leur situation n'était pas brillante. Après la naissance de Jacqueline, Claudine, malade, avait dû rester six mois sans travailler. Aussi avaient-ils, après cette période pénible, deux termes en retard et trois mois de nourrice non payés. On devait également au tailleur — il fallait bien qu'Alexis représente, — on devait au marchand de meubles — ne fallait-il pas recevoir dignement Wurten et sa femme!

Celui-ci, dans ses conversations, revenait souvent sur la situation du père Duchamp! Claudine aimait l'entendre dire:

— Ah! ces paysans, ils sont francs comme l'or, c'est entendu; mais ils marchent avec un bandeau sur les yeux. Ils ne veulent voir, discuter, évaluer que leurs terres, sans songer un seul instant que le capital qu'elles représentent pourrait leur donner un revenu trois, quatre fois plus élevé.

Et, un soir, précisant:

— Je me fais fort, moi, de trouver un placement sûr, donnant 25%, et j'aurais encore un bénéfice personnel.

Alexis avait sursauté:

— Impossible!

— Mon ami, je vous l'affirme.

Claudine avait été éblouie, Alexis était resté rêveur.

Et lorsque le ménage Duchamp rentra, ce même soir, à la maison, dans ce logement exigu qui suait la médiocrité, Claudine éclata.

— N'avait-il pas raison, Wurten, quand il s'élevait contre l'entêtement de ces paysans arriérés et butés, enfouissant leur fruste intelligence dans une terre ingrate, sans vouloir penser à mieux, sans se soucier surtout de ceux qu'ils avaient le devoir de soutenir? Pourraient-ils, eux, continuer à vivre aussi mesquinement, alors qu'avec un peu d'aide, des horizons nouveaux pouvaient s'ouvrir?

Et Claudine terminait invariablement:

— Wurten te l'a dit, mon ami, ce sont les premiers cinquante mille qui coûtent, et ces cinquante mille, c'est à peu près ce que tu aurais pu exiger sur la succession de ta mère. Fallait-il être bête pour avoir laissé au père la disposition de ces biens!

Sous ces coups répétés, une évolution se manifestait dans l'âme d'Alexis.

Il avait, au début des discussions, défendu âprement ces paysans qui vivaient de la terre, durement peut-être, mais combien libres et calmes!

Et puis, après un certain temps, il admit que, à tout prendre, en s'accrochant désespérément à la terre, ils passaient, en résignés, à côté d'une vie moins fatigante que leurs capitaux, mieux employés, pouvaient leur procurer.

Et c'est ainsi qu'un jour les conversations furent poussées un peu plus avant avec Wurten. Celui-ci, pour l'amener à la confiance totale, se mit à le tutoyer et l'invita à faire de même.

Ce tutoiement séduisit Alexis. Dans les campagnes, où les êtres vivent d'une vie presque commune, il semble être le canal par où passe une fraternité qui n'a pas besoin d'être scellée dans le sang. Le tutoiement, c'est le drapeau de la loyauté.

Et la dernière réserve, la dernière barrière tomba! Oui, ce Wurten était véritablement un frère.

Et Wurten:

— Vois-tu, mon petit, ne te froisse pas si je te dis que "tu es encore de ton village". Je voudrais te forcer à secouer un peu ton indolence; tu as beaucoup, beaucoup à apprendre, surtout du côté de la hardiesse. On t'a dit sans doute qu'en dehors de mon service je m'occupais de contentieux! Ce n'est pas tout à fait exact. C'est ma femme qui a monté un cabinet d'affaires. . . avec de l'argent que je lui ai prêté.

Et Wurten sourit!

Alexis ouvrait de grands yeux!

— Prêter de l'argent à ta femme. . . je ne comprends pas.

— Dans la vie, il faut prendre ses précautions. Entre ma femme et moi est intervenue une séparation de biens. Je ne suis donc pas responsable de ses affaires si elles tournent mal. Et il y a une disposition du jugement de séparation qui met de toute façon tout ce que tu vois ici à couvert: "Tous les meubles meublants qui existent actuellement, ou qui pourraient être acquis par la suite, sont réputés appartenir à l'époux au nom duquel est passé le bail". Or, le bail est à mon nom.

— Mais, si tu étais menacé par des créanciers personnels?

— Eh bien! mais le bail passerait au nom de ma femme. Le tout est de prévoir une forme de rédaction assez souple. . .

— Mais. . . est-ce que. . . Comment dirai-je. . . Est-ce que cela. . . est admis?

— Je saisis ta pensée: honnête, as-tu voulu dire? Mon ami, le mot honnêteté, dans la forme où tu la conçois, est synonyme de bêtise.

Et riant:

— S'il fallait relever, rien qu'à Paris, toutes les situations légales, tu entends, "légales", qui ne sont que des mises à l'abri de précieux patrimoines qu'on soustrait à l'aimable action des créanciers, tu n'aurais pas fini. Ce qui est essentiel au premier chef, je te le répète, c'est de trouver dans les lois ce qui peut servir de bouclier aux entreprises. . . mettons: audacieuses.

Alexis, en écoutant ces paroles, se sentait mal à l'aise. Mais son ami enveloppait si bien ses arguments dans une apparente légalité qu'il se demandait quelle était la véritable définition de l'honnêteté.

Et Wurten:

— Mon ami, pardonne ma franchise, mais je sens que tu as besoin d'être défendu contre une timidité qui ferait de toi une proie bien facile pour les aigrefins qui pullulent dans cette société parisienne. Apprends, en toutes choses, à te défendre et à opposer l'argument juridique à l'argument conscience qu'on vous jette à chaque instant dans les jambes. La conscience, mais oui, mais oui, elle existe, mais il ne faut pas exagérer! Les gens à conscience étroite sont toujours des victimes désignées. . .

Et Wurten continuait:

— D'ailleurs, les précautions que nous avons cru devoir prendre, ma femme et moi, n'ont nui à personne. Nous avons réussi! Notre petite caisse de prêt "Dagron et Cie" — Dagron est le nom de ma femme — a rapidement prospéré. En veux-tu un exemple? J'ai acheté, il y a trois ans, à Villennes, sur le bord de la Seine, un immeuble que j'ai payé 60,000 francs, et qui en vaut maintenant plus de 200,000. La chance m'a servi, car on établit une plage à proximité de cet immeuble et on peut en faire un hôtel.

— Alors ta femme possède un immeuble.

Wurten regarda son ami d'une façon étrange:

— Tu es fou! Cet immeuble est à mon nom. . .

— Ah! pardon, je comprends; ta séparation de biens te permet de limiter tes risques et de mettre les profits à l'abri!

— Mon ami, je te l'ai dit, il faut être prudent, très prudent dans la vie.

— Ceux qui te disent malin n'ont pas tort.

Wurten sourit:

— Ils ont peut-être raison.

Alexis resta un instant silencieux. Un combat violent s'était engagé dans son âme. Il sentait combien troubles étaient de telles combinaisons, quoique inattaquables juridiquement; mais en même temps, en regardant autour de lui le luxe des Wurten, il supputait les profits qu'il avait retirés de son audace. L'attelage Wurten-Dagron n'avait pas bûché. . . Il avait réussi, là était l'essentiel! Donc, Wurten avait bien raison de le traiter, lui aussi, de pusillanime. En somme, la vie, c'était combiner, se couvrir adroitement et surtout réussir. . .

— Vois-tu, mon ami, on aime aider au succès.

Et Wurten se mit à rire, découvrant ses dents blanches. Il continua:

— Quelques amis timides sont venus à moi, après des hésitations compréhensibles, et j'ai pu leur servir du 20%, me réservant par ailleurs un profit très sérieux.

— Mais à quel taux prêtes-tu donc?

— Oh! cela dépend. . . 40, 50%, souvent plus, cela dépend des risques!

Alexis sursauta:

— Je croyais que ces taux usuraires étaient défendus?

— Mais qui te dit que ce taux apparaît dans les comptes!

— Tu m'intrigues!

— Ecoute-moi. Retiens d'abord ceci: beaucoup de petites affaires offrent moins de risques et rapportent plus qu'une grosse. Voici mon système. Je suis abonné, ou plutôt ma Société Dagron et Cie est abonné à l'Officiel. Ma femme relève les nom et adresse des fonctionnaires mutés. Une mutation, c'est un déménagement! Un déménagement, c'est une dépense imprévue qu'il faut régler sans délai! Or, le fonctionnaire insouciant ne prévoit jamais cette dépense. Il reçoit de ma Société un prospectus: l'emprunteur se présente et nous traitons l'affaire sous forme d'un prêt remboursable en un an.

— Mais le taux. . . le taux. . .

— Je t'ai dit qu'il n'apparaît nulle part. Je remets à mon emprunteur la somme demandée et lui fait souscrire dix billets dont le premier vient à échéance à la fin du deuxième mois. . .

— Mais il te souscrit une reconnaissance de dette?

— Pas du tout, ce serait par trop imprudent! Je remets, par exemple, 1,000 francs à mon emprunteur et il me remet 1500 francs de billets à ordre. Je me fais couvrir en outre par une délégation sur son traitement. Jamais il n'est question de la somme que je lui ai remise. . .

— Et tes emprunteurs souscrivent à ces conditions?

— Mais oui! D'abord ils ont un besoin immédiat d'argent, et puis, quand on reçoit de l'avancement, on n'y regarde pas de si près! Dans la vie, le facteur psychologique aide beaucoup aux affaires. . . J'ai également le prêt aux naissances. . .

Alexis restait rêveur: Oui, ce Wurten était un malin. . . un super-malin. . .

Et celui-ci continuait:

— Vois-tu, cela me peine lorsque je vois nos bons paysans de France, tel ton père, ne connaître qu'un seul mode de placement: la terre. . . Il faudra, mon petit, lui ouvrir les yeux, un jour ou l'autre, à ton père. Je lui maintiendrais 10% — pour toi, 15% et même 20% — et j'aurais encore une marge. . . A propos, t'aide-t-il un peu?

— Non! Il m'a prévenu que jamais je n'aurai de subsides. Il attend mon retour à la ferme.

— Je suppose bien que tu ne feras pas cette bêtise.

— Ma femme s'y oppose.

— Elle est intelligente, tu sais, ta femme, et elle voit loin. Ce qui me peine, c'est de voir les difficultés — passagères, il est vrai — qui pèsent sur vous. Elle se ronge, cette petite. Avec sa santé, il ne faudrait pas que cela aille trop loin. . . Ecoute, puisque ton père refuse de t'aider, veux-tu me permettre, en bon ami, de t'avancer un peu d'argent?

— Tu es trop gentil. Il est bien évident, en effet, que la naissance de Jacqueline et la maladie de ma femme n'ont pas arrangé les choses. Mais nous en viendrons à bout! Je ne pourrais jamais d'ailleurs te régler l'intérêt de tes avances!

— Mais qui te parle d'intérêts! Si je mets ma bourse à ta disposition, c'est en véritable ami. . . Veux-tu 3000 francs, 5000 francs? Tu me rembourseras quand tu pourras. . . Dans un an, deux ans. . . lorsque Dormier augmentera ton traitement. . . ou si ton père ouvre les yeux et la main!

— Mais. . .

—Allons, mon ami, ne fais pas le fier, hein! J'ai souffert, il y a dix ans, comme tu souffres actuellement, et je ne puis assister impassible à tes luttes. . .

— Dans ces conditions, soit. . . Crois bien que ton geste désintéressé te vaut ma reconnaissance éternelle.

— Mais non, mais non, ne parlons pas de reconnaissance, cela me choquerait. . .

En sortant de son portefeuille une liasse de 10000 francs:

— Combien veux-tu. . . 3000. . . 5000?

— Donne-moi 3000.

—Allons, je vois bien que tu n'es qu'un timide! Tiens, voilà 5000. Je veux que ta femme ne porte plus sur son visage la trace de ses insomnies.

— Merci, mon cher ami. Je vais te faire de suite ton reçu!

— Tu es fou! Y a-t-il besoin de reçu entre nous! Je crois en toi, voilà tout!

— Sais-tu que ton attitude est admirable?

— Elle est naturelle.

Un sourire énigmatique effleura les lèvres de Wurten.

(A suivre)

Le professeur NIMBUS








La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

L'apport poétique de Clément Marchand

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a une dizaine d'années, au moment où Paul Morin, Guy Delahaye, René Chopin et Jovette Bernier semblaient avoir renoncé définitivement à la poésie et s'être réfugiés pour toujours dans un silence improductif, Alfred DesRochers, Robert Choquette, Simone Routier, Rosaire Dion et François Hertel travaillaient secrètement à se renouveler après avoir conquis l'attention des amateurs de poésie. Plusieurs scrutèrent alors l'horizon dans l'espoir d'y voir monter quelques adolescents qui assureraient la relève en creusant plus avant les sillons déjà ouverts ou en élargissant le jardin encore exigu de notre poésie. Ils eurent alors la joie de voir surgir d'entre eux un Roger Brien, une Medjé Vézina, une Cécile Chabot, un St-Denys Garneau, une Rina Lasnier et un Clément Marchand qui, à des titres divers, s'avérèrent dès leurs débuts des poètes d'une élévation ou d'une profondeur égales à celles de leurs aînés. Depuis, de plus jeunes, dont une Anne Hébert, un Pierre Baillargeon, un Alphonse Piché, un Gilles Hénault et quelques autres, ont montré que notre poésie restait vivante et diverse et c'est avec joie que nous saluerons l'apparition du prochain mangeur d'étoiles.

En publiant ses **Soirs rouges**, Clément Marchand vient de nous ramener dix ans en arrière et il nous fournit, pour la première fois, l'occasion d'apprécier l'apport poétique que constitue son oeuvre jusqu'ici éparse dans nos journaux et revues. **Les Soirs rouges** ne réunissent pas l'oeuvre poétique entière de Clément Marchand, mais ils en renferment vraisemblablement presque tous les poèmes importants écrits de 1930 à 1939, de sorte qu'ils constituent une somme de poésie assez représentative pour qu'il soit possible de porter un jugement sur la contribution de leur auteur à notre poésie contemporaine.

Alors que Roger Brien, Medjé Vézina et Cécile Chabot perpétuaient le romantisme à la suite de Robert Choquette et de Simone Routhier et que St-Denys Garneau et Rina Lasnier renouvelaient le symbolisme de Guy Delahaye et de Marcel Dugas, Clément Marchand s'affirma dès ses premiers vers comme le continuateur d'Alfred DesRochers qui, le premier, avait atteint chez nous à une forme de réalisme lyrique qui ne manquait ni d'ampleur ni de résonance humaine. Il dessinait à son tour de petits tableaux pittoresques qui remettaient en mémoire des sonnets comme **Le Labour** ou **La Boucherie** et dont il devait donner dans les **Courriers des Villages** des versions en prose. Clément Marchand n'y atteignait toutefois pas à cette précision presque métallique qui carctérisait les sonnets de DesRochers; ses tableautins sont empreints d'une tendresse qui est absente dans l'oeuvre de DesRochers et se terminent habituellement par une note mélancolique qui porte au rêve alors que les descriptions du poète d'**A l'ombre de l'Oxford** cherchaient à fixer l'oeil sur une scène nettement définie et délimitée. Les petites pièces descriptives de Clément Marchand sont plus humaines, plus touchantes. Il est intéressant de souligner qu'un autre jeune poète trifluvien a réussi quelques pièces courtes de cette même veine, Alphonse Piché, le poète des **Ballades de la petite extrace**. Les meilleures pages de Clément Marchand de cette veine sont probablement **Fin d'hiver** et surtout **Vieillards**.

Il y a dans **Les Soirs rouges** plusieurs matières et plusieurs manières. On y découvre un poète attendri et parfois ironique des habitudes quotidiennes des humbles citadins de province; on y découvre encore un poète mélancolique qui évoque les choses simples de la ferme qu'il a quittée pour la ville. Le poète revoit et rappelle la maison paternelle maintenant abandonnée où, auprès de sa mère, il a vécu une enfance riche de bonheurs paisibles faits de ciels clairs, de ruisseaux, de refrains et d'oiseaux, et où il a connu des rois maintenant déchus qui

> . . . des aubes aux couchants,
> Régnèrent par le geste et l'effort sur les champs.

A ces images de simplicité et de fécondité, il oppose celles des taudis, des bars fumeux, des rues étroites et des usines poussiéreuses et bruyantes; le journal poétique qui évoque certaines dates de son enfance et de sa jeunesse s'achève sur une note amère et presque désespérée et laisse voir que le poète, exilé dans la ville, est un **déraciné** qui, sans vouloir quitter ses frères d'adoption, ne peut trouver que dans le souvenir des joies terriennes les consolations capables de donner la paix et l'équilibre à son âme déchirée, divisée contre elle-même.

Le Récitatif de la Bonne Souvenance, qui ouvre **Les Soirs rouges**, a un accent vieillot qui fait songer non seulement à des poètes comme Theuriet, Rodenbach ou Jammes, mais encore à Ronsard et à Racan. On y trouve des vers d'une belle simplicité comme:

> Nous retrouvons, ce soir, la terre maternelle
> Et sa force de pain et sa douceur de lait
> Et la séduction profonde de ses traits.

Clément Marchand a une connaissance intime et profonde des choses de la campagne, dont il parle avec un sincère amour. Il sait que, depuis qu'il a abandonné la terre, d'autres conservent leur coeur et leurs bras à la terre qui meurt et espèrent le retour de ceux qui sont partis. Le jeune campagnard a apporté à la ville un coeur habitué aux joies et aux rêves purs, mais la ville-monstre a eu tôt fait de le sevrer des unes et des autres. Le poète y a découvert le prolétariat des grandes usines, cette obscure armée de robots qui, des aubes aux couchants, prodiguent leur chair à la dent des machines. Le poète se fait leur interprète et crie leur douleur et leur espoir, qu'il oppose à la joie tranquille et assurée des paysans. Mais là où le poète arrive à la plus grande poésie, ce n'est pas lorsqu'il chante la paix des uns ou les souffrances des autres, mais lorsqu'il extériorise le conflit que se livrent en lui la campagne d'où il vient et la ville où il veut parvenir à sa mesure d'homme. Au lieu de se complaire dans de vaines lamentations d'avoir abandonné les lieux de son enfance ou de s'abandonner dans d'inutiles vociférations d'avoir été plongé dans la ville sans âme, il cherche à créer entre les compagnons de sa misère une fraternité chrétienne qui allégera leurs fardeaux et donnera un sens à leur existence.

Ses deux plus grands poèmes, qui sont aussi ses plus beaux, **Soir à Montréal** et **Paroles aux compagnons** disent avec une sincérité éloquente son expérience de la douleur et son rêve d'un amour universel.

Il y a dans **Soir à Montréal** des vers qui sont un sommet du lyrisme canadien et qui n'ont d'égaux pour l'ampleur et l'expression, que certaines strophes de **La Découverte du Mississipi** de Fréchette, de **La Romance du Vin** de Nelligan, de **L'Hymne au Vent du Nord** de DesRochers et de **L'Invention de la Roue** de Gilles Hénault. Les **Paroles aux Compagnons** n'ont pas la même puissance ni la même unité d'inspiration et de ton, mais elles nous apportent l'image du poète assagi par les ans et, ayant conquis la sérénité, soumis au destin, non dans une oisive indifférence, mais dans une soif insatiable de travailler avec tous ses frères à la création d'une humanité plus fraternelle, dont le bref poème **Témoins du Monde** nous donnait une vision anticipée.

Le poète ne veut pas revenir en arrière, il veut assumer pleinement sa condition de citoyen et sa responsabilité d'homme. Il sait qu'il a désappris l'art de rendre la terre féconde et qu'il est définitivement lié au destin de ses compagnons de la ville. Il lui arrivera bien de songer aux bonheurs de son enfance ou de rêver dans le port aux courses des marins, mais il ne partira pas parce qu'il s'est donné à sa ville. Son imagination pourra s'amuser à renouveler des thèmes villonesques et son **Pantoum** sera une de ses meilleures réussites poétiques; mais il restera le plus souvent victime de son sort, captif de sa condition et résigné à son destin implacable. Seule la foi l'empêchera de sombrer dans le désespoir.

Les Soirs rouges sont d'une inspiration et d'un métier inégaux, mais lorsqu'il atteint à sa pleine mesure, Clément Marchand s'égale aux plus grands d'entre nos poètes.

Les Soirs rouges, par Clément Marchand, Trois-Rivières, Editions du Bien public, 1947; 180 pages.

Vient de paraître

Aux Editions Fides

Carrières industrielles

par **Jean DELORME**

Comment un jeune homme qui cherche une carrière aura-t-il chance de s'orienter avec sûreté au milieu de la variété et de la complexité des emplois qui s'offrent à lui? Cette question, M. Edouard Montpetit la pose, dans la préface, en présentant les **Carrières industrielles** de Jean Delorme comme la réponse la plus pertinente qui soit.

En effet, à partir du dessin industriel jusqu'à la confection du vêtement en passant par le bâtiment, l'usinage, et cette merveille que sont les plastiques, l'auteur aborde successivement tous les grands métiers sans négliger ceux qui, bien que secondaires, s'y rattachent.

Carrières industrielles devient, par le fait même, d'une incontestable utilité tant pour les jeunes gens qui cherchent leur voie que pour les parents, les éducateurs et conseillers qui y trouveront tous les renseignements propres à accomplir leur mission.

Par une définition claire et précise de ce qu'est l'industrie et par des distinctions appropriées, M. Delorme fait tomber bien des préjugés idiots à ce sujet et il n'est pas présomptueux de croire que ce volume va éveiller des enthousiasmes pour ces travaux pratiques et rémunérateurs.

Un volume de 176 pages, édité chez **Fides. Prix: $1.50.**

Aide du Canada à l'Autriche

VIENNE — Le premier transport apportant l'aide canadienne à l'Autriche est arrivé à Vienne. Le colonel Manion, attaché commercial du Canada à Rome, qui dirigeait le convoi, a été reçu à la gare par le chancelier Figl, M. Saggmeister, ministre de l'agriculture, M. Maisel, ministre des transports, et M. Ubeleis, ministre de l'administration sociale.

WASHINGTON — Le programme américain d'aide à la Chine prévoit l'achat au Canada d'environ 45,000 tonnes de blé et de farine.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce

A VENDRE — Orge Montcalm (récoltée de semence certifiée) commerciale no 2. Certificat no X 37-420, $3.00 le minot. Blé Redman (nouvelle variété) commercial no 2 certificat no 37-3228, $3.00 le minot. Avoine Ajax, commerciale no 2, certificat X37-423, $1.50 le minot. Orge, blé en sacs de 2 minots; avoine en sacs de 3 minots. Sacs inclus. S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. 112-46P.

A VENDRE — Duplex, 3 chambres en bas, 6 en haut, 2 entrées privées, eau courante chaude et froide, planchers de bois dur, bas récemment décoré, chauffage air chaud, garage. Possession bientôt. Aubaine à $6,500.00. Bon dépôt. S'adresser à 482, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

AUTOMOBILE A VENDRE — Mercury 1941, quatre portes, engin neuf (non engin reconstruit); cone d'embrayage (clutch) neuf; couvertures de sièges neuves; chaufferette pour voiture et chaufferette pour engin; pneus en excellent état; aux soins d'un seul garagiste pendant usage par le propriétaire. A vendre au prix de $1300.00 comptant. Ecrire à boîte 189, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man.

HARMONIUM DEMANDE — On demande un petit harmonium portatif pour chapelle de missions; devra être en bon état. S'adresser au R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

TELEPHONISTES, $1560-1680, $1260-1560, $1020-1260, province du Manitoba et le district de Port Arthur en Ontario. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement, ou aux bureaux de la Commission du service civil, Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg, au plus tard le 18 mars 1948 1722

A VENDRE — Garage en métal, en bon état. $175.00. S'adresser à 141, rue Masson, St-Boniface, Man. 110-46C.

A VENDRE — Garage avec agence de machines agricoles, dans bon centre canadien-français du sud-est de la Saskatchewan. Commerce établi. Centre idéal pour famille. Ecrire à Boîte 169, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 169-46P.

A VENDRE — Radio Rogers genre cabinet, en bon état. S'adresser à 243, rue des Meurons, St-Boniface, Man. Téléphone 206 903. 111-46C.

MAISON A VENDRE — A 2 milles du village de St-Pierre, 22 x 22 et 18 x 16, en bon état. Cette maison devra être transportée. Prix raisonnable. S'adresser à C. P. 160, St-Pierre, Man. 74-46.

A VENDRE — 15 tracteurs, 12 "combines" à propulsion automatique, (self-propelled) derniers modèles; camions neufs et usagés. S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man. 87-48C.

A VENDRE—Plants de fraises et framboises. Listes de prix envoyées sur demande. S'adresser à M. Léo Péloquin, St-Norbert, Man. 27-52C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Magasin en bon état, avec résidence attenante de 10 appartements dont 4 de loués. Dans gros village incorporé, à 32 milles au sud de Winnipeg; bonne route gravelée. Emplacement 72 x 186 en face atelier de couture où il y aura à peu près 90 employées. Excellente place pour restaurant. Système de chauffage moderne, eau, électricité et cave pleine grandeur. Une compagnie offre d'installer pompe à gazoline à ses frais et de donner agence d'huile pour tracteur. Cause de vente: santé. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Rioux, St-Pierre, Man. Téléphone 8-9. 35-TF.

AUTOMOBILE—Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 203 970. T.F.

COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH

Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN.

Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN, R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au

COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

4 AUBAINES DE MAISONS
Bungalow moderne de 5 chambres. Planchers de bois dur, solarium (sunroom) lot de 30 pieds. Taxes seulement $58.00. Prix, seulement $5,800.00
Bungalow en stucco
Grand salon, cuisine moderne, salle de bain genre alcôve, 2 chambres à coucher de bonne grandeur, planchers de bois dur. Bien situé. Bâti il y a environ 2 ans. Taxes, seulement $69.00. Prix, pour vente rapide, $6,000.00.
Magnifique maison de 6 chambres
Salon de bonne grandeur, salle à manger, cuisine, chambre à coucher, salle de bain genre alcôve, au rez-de-chaussée. 2 chambres à coucher de bonne grandeur en haut. Chauffage à air climatisé, foyer. Seulement $7,00.00
Bungalow en stucco
Grand salon, très jolie cuisine moderne, 2 magnifiques chambres à coucher, salle de bain genre alcôve, planchers de chêne. Bien situé. Taxes seulement $74.00. Prix pour vente rapide, seulement $6,750.00.
Téléphoner à M. Daniels: 97 494.
Le soir, 97 842
Neely-Rodgers Co.
819, édifice Somerset, Winnipeg, Man. 107-47P.

ON DEMANDE — Deux commis ayant expérience, l'un pour vente d'épiceries et marchandises sèches, l'autre pour ferronnerie, huiles, etc. Ecrire donnant âge, expérience, grade scolaire, à: M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask. 185-51P.

A VENDRE — Magasins, maisons, fermes — Maisons de chambres — Echange de fermes et maisons. Terrain à jardinage.
MARION et TOUGAS
190 avenue Provencher, St-Boniface
Tél. 201 028 — 206 952

GAGNEZ de l'argent à domicile, faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie, Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal, P.Q. 95-49P.

A VENDRE
A St-Boniface
Bungalow de 6 chambres, 1 étage et demi, chauffage à l'eau chaude, planchers en chêne. Salon de 16 x 14 ultra moderne. Très bien bâti, des meilleurs matériaux. Grand lot, bonne localité. Prix, $8,700.00. Téléphoner le soir à 89 276.
BLOC A APPARTEMENTS
Norwood
Bloc à appartements qui rapporte de bons revenus. Suites et magasins. Bonne localité. Revenu net, 11%. Un magasin et logement libres prochainement. Prix, $15,000.00. Téléphoner le soir à 89 276.
Veuillez prendre note de notre nouveau local
Northwestern Insurance Agencies Ltd.
100, édifice Paris
Tél. 98 031—93 675
10¢-46C.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES, MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC.
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.,
s'adresser à
H. GOULET
949, avenue Harris, Maillardville, C.B.

TERRES A VENDRE
A St-Pierre, Man. — ¼ de section 17-5-4.
A St-Norbert, Man. — 2 milles et demi nord-ouest, 101 acres.
Ces terres sont toutes cultivées. S'adresser à M. Albert Paquin, 301, rue Dumoulin, St-Boniface, Man. Téléphone 204 313. 53-46C.

A VENDRE — A St-Norbert, rue de l'Eglise. Bonne maison de 9 chambres, cuisine moderne, chauffage à l'eau chaude approvisionné avec un "Furnasman Stoker" eau courante chaude et froide, garage accessible en tout temps, terrain comprenant deux lots 50 x 125. Prix, offre la plus élevée; argent comptant. L'acheteur aura avantage de succéder au vendeur dans l'emploi qu'il occupe. S'adresser à M. J.-S.-Antonio Lemoine, St-Norbert, Man. 93-46P.

STENOGRAPHES DEMANDEES—Avec ou sans expérience. Excellente occasion pour deux soeurs. Bon salaire. Pour renseignements, écrire à Boîte 26, St-Victor, Sask. 34-47C.

Souffrez-vous de troubles d'estomac? Craignez-vous de manger? Obtenez un soulagement rapide et durable contre les gaz, l'indigestion acide, les brûlures d'estomac, les éructations, le gonflement ou l'estomac nerveux ou acide. Prenez les nouveaux comprimés merveilleux, "Golden Stomach Tablets." 55 comprimés, $1.00; 120, $2.00; 360, $5.00. En vente chez Eaton, à la Baie d'Hudson, chez Simpson, et dans toutes les pharmacies.

A VENDRE
A St-Boniface, Speers Road, 1 acre de terre, cottage 4 chambres, garage 16 x 18, laiterie 10 x 2. Prix, $3,200.00. Moitié comptant.
A St-Boniface — Bungalow moderne de 5 chambres. Prix, $4,600.00. Termes.
Bloc moderne de 5 suites. Prix, $14,-500.00.
Bloc moderne de 10 suites. Prix, $20,000.00.
Maison de rapport de 16 chambres, $7,500.00.
Maison de rapport de 12 chambres, $7,000.00.
S'adresser à
D. MARION ou ART TOUGAS
190, avenue Provencher
Tél. Rés. 206 952 ou 201 028

A VENDRE
Vêtements de dessous (foundation garments) Spirella, faits sur mesure pour donner du confort et pour protéger la santé:
S'adresser à
Mme Anna REIMER
téléphone 92-1,
Steinbach, Manitoba

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg Tél: 72 550

Consécrateur



S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, présidera le sacre de S. Exc. Mgr L. Tétrault, P.B., qui aura lieu dans la cathédrale de St-Boniface le jeudi 11 mars, à 10 h. Le sermon anglais sera prononcé par S. Exc. Mgr G. C. Murray, C.SS.R., et le sermon français par S. Exc. Mgr F.-X. Lacoursière, P.B. Les deux évêques co-consécrateurs seront LL. EE. NN. SS. M. Lajeunesse, O.M.I., et R. Brodeur.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Le dimanche 7 mars aura lieu la partie de cartes organisée par les élèves de l'école. Nous vous invitons à venir soutenir les efforts de nos élèves.

Société St-Jean-Baptiste

Le lundi 16 février, la Société St-Jean-Baptiste tenait sa 2ème assemblée de l'année. Les procédés d'usage terminés, le président, M. R.-A.-L. Mercier, invita M. Edgar Marquis à nous donner une causerie. Employé à la compagnie "Salada Tea" depuis 25 ans, M. Marquis nous parla de la "Provenance et de la qualité du thé". Ce fut un vrai régal, tout comme une tasse de bon thé.

Nous offrons nos remerciements à M. Marquis pour son intéressante causerie.

Badminton et balle-volante

A la dernière assemblée du comité du Club du Sacré Coeur, il fut décidé de permettre aux amateurs de balle-volante de jouer les dimanches et lundis soirs. Les joueurs de badminton pourront jouer les mercredis soirs et les dimanches après-midi. Bienvenue à tous.

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Provencher	10	5
Cercle Ouvrier	10	5
Guertin Frères	9	6
Pepsi Cola	8	7
Hôtel Roblin	8	7
Bourbonnais	6	9
Canadian Publishers	5	10
Banque Can. Nat'le	4	11

Records: —
H 1 P—Oscar Bourbonnais 216
Victor Mercier 216
H 3 P—Auguste Côté 555
H 1 P—Hôtel Roblin 853
H 3 P—Hôtel Roblin 2421

Contrôle de la jeunesse tchèque

PRAGUE — L'Union de jeunesse tchèque SOM sera la seule organisation groupant la jeunesse de Tchécoslovaquie. Toutes les institutions sportives fusionneront dans "Sokol", qui est la plus importante organisation de culture physique tchécoslovaque.

Les organisations de jeunesse, créées au sein des différents partis politiques, seront dissoutes. Le mouvement scout sera intégré dans l'union de jeunesse SOM qui aura le monopole des publications de tous les journaux destinés à la jeunesse. Telles sont les décisions prises par la présidence du comité central d'action du front national.

Le problème des religieuses dans les hôpitaux

PARIS — La question de savoir si les religieuses travaillant dans les hôpitaux doivent être considérées comme des "employées" de l'hôpital, et être soumises aux lois de la sécurité sociale française, vient d'être réglée de façon négative par la Cour de Cassation de Paris, la plus haute Cour de France.

Cette décision de la Cour de Cassation renverse un appel de l'administration régionale de la sécurité sociale de Pau. Cette administration prétendait que les Soeurs de Charité travaillant à l'hôpital "mixte" de Pau doivent être considérées comme des "employées" pour la seule raison qu'elles sont logées et nourries à l'hôpital, bien qu'elles ne retirent aucun salaire; cependant, elles devraient payer leur contribution à l'administration régionale, celle-ci en appela alors à la Cour de Cassation. La Cour de Cassation arriva à la conclusion que les relations des Soeurs de la Charité et de l'hôpital mixte de Pau n'étant basées sur aucun contrat de travail, les Soeurs ne sont conséquemment pas sujettes aux lois de la sécurité sociale.

Rome nomme de nouveaux évêques pour les Ukrainiens

VATICAN — Un décret de la Sacrée Congrégation des Eglises orientales crée deux nouveaux évêques pour les catholiques de rite ruthène du Canada et leur donne en même temps trois nouveaux évêques. L'"exarque" ou évêque de tous les Ruthènes canadiens, Mgr Basil Ladyka, demeure à son poste; mais il est pourvu d'un auxiliaire et n'aura plus juridiction que sur le centre du Dominion.

Pour l'ouest du Canada, le Vatican a fait choix comme exarque de Mgr Nilo N. Savaryn, qu'il crée évêque titulaire de Jos, et fixe sa résidence à Edmonton, en Alberta. Le troisième exarchat, dans l'est, aura comme chef Mgr Isidore Borecky, jusqu'ici curé de St-Catharines, en Ontario, qui devient évêque titulaire d'Amathus, avec résidence à Toronto. Comme adjoint, Mgr Ladyka aura le curé de St-Joseph de Toronto, Mgr André Robrecky, nommé évêque titulaire de Tanais.

Les milieux catholiques canadiens attachent une grande importance à ces nominations. On y voit un des moyens de l'Eglise pour lutter contre la tentative des communistes russes de mettre la main sur les catholiques ruthènes, par l'intermédiaire de l'Eglise orthodoxe. Les Ruthènes, presque tous Ukrainiens d'origine, étaient autrefois rattachés à l'Eglise orthodoxe russe et s'en sont détachés, il y a trois siècles et demi, pour revenir à la communion catholique.

Témoignage d'un prêtre allemand

NUREMBERG — Le R. P. Emel Thomas, curé et doyen d'Eppinegen, dans le Wurtemburg, a déposé au procès des hauts fonctionnaires de la Wilhelmstrasse.

D'après le témoin, interné pendant quatre ans à Dachau, le nombre de prêtres catholiques déportés, de ce camp, serait de 2,500, dont un millier de ceux-ci trouvèrent une mort atroce résultant de la faim, de tortures et d'épidémies.

La conscription coûtera 8 milliards

WASHINGTON — Le service militaire obligatoire coûtera aux Etats-Unis plus de $8 milliards pendant les cinq premières années de son existence, a déclaré le secrétaire de la défense, M. James Forrestal, dans un message adressé aux commissions des forces armées de la Chambre et du Sénat.

Selon M. Forrestal, l'armée et la marine pensent enrôler leurs premiers conscrits le 1er juillet 1949, avec la possibilité de hâter l'opération si les circonstances l'exigent.

Après 1953, M. Forrestal estime que la conscription nécessitera $1,668,100,000 par an. Il rappelle que le président Truman, dans son message du budget, a réclamé $400 millions pour exécuter son programme la première année, commençant le 1er juillet prochain, et qu'il a estimé que la conscription requerrait une dépense annuelle de $2 milliards, après la première année.

Palais converti en un foyer pour petits enfants

TORONTO — Un ancien palais cardinalice situé dans la basse-ville a été converti en un refuge pour enfants. Les douze pièces de l'immeuble portant le no 9, Wellesley Place ont été renovées et pourront désormais accommoder 90 marmots, tous âgés de 18 mois ou moins.

Pendant douze ans, S. E. le cardinal James McGuigan avait occupé le palais et il a présidé lui-même à la cérémonie d'inauguration. Il a donné au refuge le nom de "Foyer Neil McNeil pour Enfants" en l'honneur de son prédécesseur, S. Exc. Mgr Neil McNeil, qui avait vécu dans le palais pendant 22 ans.

Première messe



M. l'abbé Maurice McGreevy, qui a été récemment élevé à la prêtrise à Calgary, a chanté sa première messe solennelle dans l'église de St-Ignace le dimanche 29 février à 11 h. 30. Le sermon de circonstance fut prêché par le R. P. G. F. Lahey, S.J., du collège St-Paul. Le nouveau prêtre est le fils de Mme A. McGreevy, de la paroisse St-Ignace.

Que le communisme recule et disparaisse devant la communauté des hommes; que leur communauté s'achève dans la communion chrétienne! — PIE XII.

Livre blanc sur les effectifs de la G.-B.

LONDRES — Selon un livre blanc sur les effectifs britanniques publié par le gouvernement, ces effectifs, qui seront de 940,-000 hommes au 31 mars prochain, seront réduits à 716,000 hommes au 31 mars 1949. A cette dernière date, le budget de la défense nationale sera de 631,654,000 livres contre 867,-689,000 livres en 1947-48.

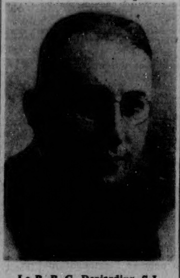
Le gouvernement britannique maintiendra en 1948 et 1949 le service militaire obligatoire. En ce qui concerne les années 1949 et 1950, comme en 1948, le nombre des conscrits appelés sera limité à 150,000 hommes par le jeu de l'élévation progressive de l'âge d'appel qui, en 1950, sera de 18 ans et 9 mois, étant de 18 ans en 1947.

L'Eire réaffirme sa loyauté envers le Pape

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu l'ambassadeur d'Irlande près du Saint-Siège, M. Patrick Maishe, qui lui a remis un message du premier ministre irlandais, M. John Costello.

M. Costello déclare, notamment, dans son message, qu'à l'occasion de son avènement au pouvoir et de la première réunion de son cabinet, il désire, ainsi que ses collègues, "déposer aux pieds du Saint-Père, l'assurance de leur loyauté filiale et de leur dévotion envers son auguste personne, ainsi que leur détermination d'être guidés, dans leur labeur, par les enseignements du Christ et d'atteindre, en Irlande, un ordre social basé sur les principes chrétiens".

A l'Alliance Française



Le R. P. G. Desjardins, S.J.

L'Alliance Française tiendra sa réunion mensuelle le 9 mars, à 8 h. 30 du soir, dans le "Paul Shea Hall" du Collège St-Paul, à Winnipeg. Le conférencier, le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, parlera de Gresset, poète français du 18ème siècle.

La paix est notre but, dit M. de Gasperi

ROME — "Je me bats dans l'intention et avec la certitude de vaincre. Je me bats à la fois contre les forces antidémocratiques et contre l'égoïsme des réactionnaires, des privilégiés pour la liberté politique et la liberté sociale", a déclaré M. de Gasperi, président du conseil italien, à l'issue d'un déjeuner qui lui a été offert par l'association de la presse étrangère.

L'orateur a affirmé ensuite que les forces de l'Etat ne devaient pas être mises à la disposition d'un parti ni à celle du gouvernement, mais exclusivement au service de la liberté démocratique. "J'ai le devoir, a conclu M. de Gasperi, de ne pas douter de la victoire. Si nous l'emportons, notre victoire sera la victoire du bon sens et des droits des travailleurs, ce sera la victoire de la collaboration avec tous les peuples dans l'indépendance et l'autonomie de notre pays admis sur un pied d'égalité dans la famille des nations. Ce sera enfin la victoire de la paix qui demeure l'objectif principal de toute notre politique".

Le collège de St-Romuald détruit par un incendie

QUEBEC — Un désastreux incendie a éclaté vendredi dernier vers 9 h., au collège de St-Romuald. Le feu s'est propagé avec une extrême rapidité. Les pompiers de Lévis ont été appelés, mais l'eau était en quantité absolument insuffisante. A dix heures, tout l'édifice était en flammes. Le collège de St-Romauld recevait 350 élèves. Il était évalué à environ $200,000. L'édifice était sous la direction des Frères de St-Gabriel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Il a été dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que l'histoire n'est qu'une répétition de faits antécédents. Il est tout de même étonnant de voir se répéter sitôt la comédie féroce que jouait le Fuhrer Hitler lorsqu'il consolidait ses positions avant la dernière guerre. La semaine dernière les forces communistes s'emparaient de la Tchécoslovaquie sans coup férir et sans même avoir recours aux armées russes qui encerclaient ce malheureux pays. A peine le coup joué, la Russie commence à dicter ses termes à la Finlande qui devra sans doute accéder. A quoi tout cela peut-il aboutir? Il existe toutefois une légère différence dans ce parallèle, et c'est que, contrairement à Hitler qui déclarait toujours que sa dernière revendication ou conquête marquait bien la fin de ses ambitions, Staline ne daigne même pas s'abaisser à faire des promesses. Le fait mérite que l'on s'y arrête, et il semble indiquer que la Russie se considère toute-puissante ou du moins qu'elle méprise toute opposition. Où se portera le prochain coup? Probablement en Italie où des élections auront lieu bientôt et dont le parti communiste, le plus considérable après celui de la Russie même, espère s'emparer du gouvernement. Quant à la France, un communiste important déclarait, il n'y a pas encore si longtemps, qu'un simple ordre par téléphone venu du bon endroit suffirait à faire sombrer ce pays et le livrer à son parti, pieds et poings liés.

Il est impossible pour beaucoup de nos concitoyens, de réaliser en entier tout le danger de la menace communiste, dans notre pays même. En Tchécoslovaquie 38 pour-cent seulement des membres du parlement étaient communistes et cette minorité régente maintenant ce pays. Comment expliquer qu'un pays aux idées aussi démocratiques que les nôtres ait élu autant de représentants communistes? Un "déplacé" d'Europe, arrivé dernièrement au Canada m'en donna une explication. "Monsieur, me disait-il, vous avez la chance de vivre dans un pays riche, tranquille et non ravagé par la guerre; vous n'avez jamais connu la faim. Mon pauvre pays a connu cette douloureuse expérience et en souffre encore terriblement. Le fameux plan Marshall se fait attendre trop longtemps et "ventre affamé n'a point d'oreilles." Non, monsieur, ne soyez pas surpris si ces pauvres gens sont prêts à élire au pouvoir des gens qui leur promettent une fin à leur agonie. Leur réveil sera terrible sans doute, mais ils sont prêts à tout croire si seulement on leur promet du pain." Ceci peut nous renseigner un peu sur le non-sens de voir des catholiques mêmes épouser la cause du parti communiste. Espérons que cette terrible expérience nous soit épargnée mais, dans notre prospérité, veillons et réfléchissons.

Pour faire suite à ces remarques nous avons le plaisir d'annoncer à nos Frères que le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, s'est rendu à l'invitation de notre Conférencier et nous donnera une de ses fameuses causeries sur le communisme à notre deuxième assemblée de mars, le 22 prochain. Qu'on se le dise et nous en reparlerons.

Notre gentil Ciseau du Conseil no 2071 de Gravelbourg est revenu à la vie. Nous nous en réjouissons "sans bon sens" et lui conseillons de garder ce ciseau bien aiguisé, à l'avenir. Pour le moment, il est rouillé. A preuve, il parle de son Conseil, deuxième en nombre et en qualité. Provencher no 2450 ne connait pas cette fausse modestie. Premier ou rien!

Pas plus qu'auparavant, Albert n'a reconnu Bistouri lors de son passage à Winnipeg. Et pourtant il lui a parlé encore une fois dans les couloirs du parlement manitobain. Ce guide et son couplet, étaient-ils ennuyants pour la peine!

Henri t'avait télégraphié dans le temps et non expédié comme un vil colis, mon cher Albert. Sans remuer de ta chaise, mes saluts à Ciseau, à Scalpello et aux autres Saints, sans oublier le poisson à deux têtes. C'est tout du pareil.

BISTOURI.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère. Boîte 329. Transcona, Man. T.F

DUFAULT SHEET METAL AND RETINNING CO.
Entrepreneurs
CHAUFFAGE — PLOMBERIE
COUVERTURE GRAVIER
CLIMATISATION
STOKERS
693, rue Taché, St-Boniface, Man.
Téléphones:
Bureau: 202 505 Résidence: 204 309

Au Cercle Molière

La prochaine réunion aura lieu demain soir, 6 mars, à 8 h. 30, dans la calle académique du collège de St-Boniface.

Programme

1) Comédie, "Les Olives", dirigée par Mlle Raymonde Marchand, et jouée par Mlles Louise Fredette et Simone Toupin, MM. Octave Germain et Auguste Calvez.

2) "La Farce du Chaudronnier", de Léon Chancerel, sous la direction de Mlle Fabiola Gosselin. Cette comédie sera exécutée par Mlle Thérèse Trudeau, MM. Denis Belair et Jean Camajou.

3) Chant par Mlle Denise De Cuypere et solos de violoncelle par M. Georges-Edouard LaFlèche.

Entrée sur présentation de la carte de membre; pour les non-membres, 50 sous.

COLOGNE — La cathédrale de Cologne sera rendue au culte le 15 août, jour du 700e anniversaire de la pose de sa première pierre.

FLEURS ARTIFICIELLES
DE TOUS GENRES
Bouquets de mariées
Couronnes mortuaires
Commandes de la campagne remplies avec soin
FLOWER GIFT SHOP
185 rue Smith
Tél 95 961 Winnipeg
Madame E. Lépine, prop.

Pour Vos Troubles de pieds?
Consultez le
Dr J.-N. Rousseau, M.T.
Pédicure Spécialiste et Orthopédique Technicien
Téléphone: 203 926
157A, AVENUE PROVENCHER
St-Boniface, Man.

VOLCANO LIMITEE
Montréal - St-Hyacinthe
W. Girouard,
gérant général
Foyers mécaniques
Bouilloires - Fournaises
Réchauds - Chaudronnerie
Henri D'Eschambault, LIMITEE
Représentants locaux



Diplômés du Collège d'Embaumement de Cincinnati
Salon mortuaire
Desjardins -- McGee
138, blvd Dollard St-Boniface
Tél. 201 467
Service d'ambulance jour et nuit